

Remerciements

Nous voudrions d'abord remercier la Communauté française – Wallonie-Bruxelles pour avoir soutenu ce projet et, plus particulièrement, les membres de la cellule pédagogique « Démocratie ou barbarie » qui ont eu la lourde tâche d'en assurer le suivi.

Nous remercions ensuite la direction de l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay de nous avoir accordé sa confiance ainsi que les collègues qui ont apporté leur soutien tout au long du projet. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à Pierre-Éric LECLERCQ qui nous a accompagnés et qui ne verra plus jamais les « vouchers » de la même façon.

Nous remercions par ailleurs Marc DERAUVET pour sa précieuse aide organisationnelle et son dévouement l'ayant entraîné à supporter les dernières montées de stress à l'aéroport.

Nous remercions également nos deux lecteurs avisés, Catherine JOUCK et Bruno SCIANNAMEA. Leurs remarques sont toujours d'une grande aide.

Enfin, nous souhaiterions remercier l'ensemble des élèves qui ont consacré du temps et de l'investissement pour que ce projet soit une réussite.

Sommaire

Préface	9
Introduction	11
Partie I	
Du décret au projet	19
Chapitre 1	
Parcours et contenu d'un décret pour la mémoire	21
Chapitre 2	
Quand les survivants racontent...	29
Chapitre 3	
En route vers des lieux de mémoire	51
Chapitre 4	
Le phénomène génocidaire	55
Partie II	
Paroles de jeunes	67
Chapitre 5	
Exemple d'un <i>focus group</i>	71
Chapitre 6	
Paroles de jeunes	81
Partie III	
Et la politique dans tout ça ?	131
Chapitre 7	
Quelques réflexions sur l'engagement politique des jeunes	137
Conclusion	147
Bibliographie sélective	151
Table des matières	157

Préface

En février 1994 naissait, au sein de la Communauté française, la coordination pédagogique « Démocratie ou Barbarie ». 1997 voyait la publication du « Décret Missions » qui, en son article 6, 3°, invite l'école à « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* ».

Plus proche de nous, le Décret Mémoire du 13 mars 2009 « *relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes* » lance un appel à des projets visant à sensibiliser les jeunes à ces problématiques.

L'école est donc sensible à ces thèmes, et l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay tout particulièrement, qui a proposé à de nombreuses reprises le voyage à Auschwitz à ses élèves de 5°. Mais le temps, l'argent, l'énergie manquent parfois pour mettre en place des projets novateurs et fédérateurs, susceptibles d'éveiller davantage l'intérêt et la curiosité des élèves.

Aussi, quand un de nos anciens élèves est venu nous proposer de travailler sur le projet dont le présent ouvrage est l'aboutissement, c'est avec le plus grand plaisir que nous avons accepté de nous y investir et de lui faciliter, autant que faire se peut, la mise en œuvre des différentes étapes de son action.

A la fierté de voir ainsi un de nos anciens mener une recherche doctorale d'un tel intérêt s'est ajouté le plaisir de pouvoir proposer à nos élèves de 4° un projet de longue durée, aux qualités pédagogiques prometteuses. La suite nous a donné raison : non seulement le projet fut mené de manière très professionnelle par Monsieur Grandjean et ses collaborateurs, mais aussi et surtout avons-nous pu constater chez les élèves un intérêt qui a dépassé les limites de la classe d'histoire, au point d'en faire écho dans des discussions ou au travers d'une exposition consécutive au voyage en Pologne.

Nous pouvons être certains que pour les participants au projet, nombres d'objectifs auront été atteints, et gageons qu'ils seront demain des citoyens, des électeurs peut-être plus conscients que d'autres de l'importance – et de la fragilité – de la démocratie.

Les sentiers de la mémoire

Pour cela, Monsieur Grandjean, soyez-en remercié, ainsi que toutes les personnes qui, à vos côtés, vous ont permis de mener à bien cette ambitieuse entreprise.

France HUVENERS
Préfète de l' Athénée Royal
de Vielsalm-Manhay

Introduction

Tout a commencé au mois de février 2009. Dans le cadre de la plateforme « Mémoire & Politique »¹ et d'une recherche doctorale menée par l'un d'entre nous, deux *focus groups* ont été réalisés avec une des deux classes de quatrième secondaire de l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay. Quelques mois plus tard, les élèves de la deuxième classe de cette même année étaient également réunis dans deux *focus groups*.

Ces *focus groups* ou groupes focalisés – assimilés à une forme d'entretien collectif visant à explorer un ensemble spécifique de questions² – constituent la méthodologie choisie dans le cadre d'une thèse de doctorat menée par l'un des auteurs. Cette thèse vise à étudier les processus de conscientisation politique découlant de la transmission de la mémoire des faits génocidaires auprès d'adolescents belges francophones âgés de seize à dix-huit ans. Étudier de tels processus signifie s'inscrire dans une approche de socialisation politique qui consiste à examiner « les phénomènes de construction du politique pendant [l'âge de l'enfance et de l'adolescence] »³. L'accent est prioritairement mis sur l'éveil politique de ces adolescents. La recherche menée a pour but d'analyser la manière dont la transmission de la mémoire des faits génocidaires peut participer à l'intégration de ces jeunes dans un système politique⁴ caractérisé par un régime démocratique. Ainsi, il s'agit de savoir comment de jeunes Belges âgés entre seize et dix-huit ans appréhendent, suite à la transmission de la mémoire des faits génocidaires, leur position dans un régime démocratique

¹ Cette plateforme traite de tous les phénomènes politiques en lien avec les enjeux de mémoire, voy. <http://www.memoire-politique.net>.

² KITZINGER Jenny et BARBOUR Rosaline S., « Introduction: the challenge and promise of focus groups », in BARBOUR Rosaline S. et KITZINGER Jenny, *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, Londres, Sage Publications, 2001, p. 4.

³ PERCHERON Annick, « La socialisation politique. Défense et illustration », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean, *Traité de science politique. Tome III. L'action politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 165.

⁴ Si on souhaite avoir de plus amples informations sur le concept de système politique, on consultera utilement EASTON David, *The Political System. An Inquiry into the State of Political Science*, New York, Alfred A. Knopf, 1953, 320 p. ; EASTON David, *A Framework for Political Analysis*, Hemel Hempstead, Prentice-Hall, 1965, 143 p. et EASTON David, *A System Analysis of Political Life*, New York, John Wiley & Sons, 1965, 507 p.

placé sous une autorité politique produisant des règles s'imposant à l'ensemble des membres de la société⁵. Lors des discussions en *focus groups*, l'attention se focalise sur plusieurs aspects : les connaissances politiques, l'engagement politique visant à influencer le pouvoir politique, l'engagement civique, l'inclination positive à l'égard des autorités politiques⁶ et des règles adoptées par celles-ci, les attitudes politiques partisans et les idéologies pouvant nuire au régime démocratique.

L'étude menée se caractérise par sa dimension longitudinale. Elle s'étale donc sur une certaine période et vise à recueillir les opinions des jeunes à plusieurs reprises. Tenir compte de l'effet du temps dans les études de socialisation politique apporte indéniablement une plus-value car, comme le rappelle Anne MUXEL, « comprendre la socialisation c'est pouvoir tracer une trajectoire, évaluer une distance parcourue, saisir les enchaînements de circonstances, repérer les seuils, les points de passage, les moments de cristallisation »⁷. Tenir compte de l'effet du temps est aussi indispensable pour l'étude des processus mémoriels et d'oubli⁸.

Un dispositif de recherche particulier a donc été mis en place afin de rassembler les opinions des jeunes. Des *focus groups* longitudinaux ont été réalisés avec plusieurs classes d'élèves de la Communauté française de Belgique. Cette méthodologie a été choisie pour deux raisons. D'une part, elle permet de recueillir « des perceptions, des attitudes, des croyances, des zones de résistances des groupes cibles. Elle répond aux 'pourquoi' et aux 'comment' »⁹. Elle permet donc de dépasser l'unique recueil d'attitudes et d'opinions. D'autre part, la dynamique sociale n'est pas

⁵ BRAUD Philippe, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean, *Traité de science politique. Tome I. La science politique. Science sociale. L'ordre politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 335-393.

⁶ EASTON David et DENNIS Jack, *Children in the Political System*, New York, McGraw-Hill, 1969, 440 p.

⁷ MUXEL Anne, « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 3, p. 409.

⁸ RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 689 p. et RICŒUR Paul, « Esquisse d'un parcours de l'oubli », in Ferenczi Thomas (dir.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli*, Bruxelles, Complexe, 2002, pp. 21-31.

⁹ BRUNET Sébastien et DELVENNE Pierre, « Cahier n°17 - Politique et expertise d'usage en situation de haute incertitude scientifique : application de la méthodologie des *Focus groups* au risque électromagnétique », *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg*, 2010, disponible à l'adresse <http://popups.ulg.ac.be/csp/document.php?id=462>, consulté le 16 juillet 2010.

oubliée car « le corpus qu'il [le *focus group*] permet de constituer est le produit d'interactions sociales »¹⁰. Cette interaction peut permettre de stimuler les discussions. En effet, la thématique des faits génocidaires peut se révéler difficile à appréhender pour des jeunes¹¹.

Sept établissements scolaires ont été choisis sur base de quatre variables : population immigrée ou non, population issue d'un milieu favorisé ou non, population issue d'un milieu rural ou urbain et population issue du réseau officiel ou du réseau libre. Ainsi, une certaine diversité était assurée au sein du panel¹². À partir de ces sept écoles, onze groupes ont été constitués. Ces groupes ont été rencontrés à deux reprises, entre mars 2009 et octobre 2010. Entre les deux rencontres, un intervalle de temps compris entre douze et vingt mois s'est écoulé. Cet intervalle devait permettre aux jeunes de prendre connaissance des faits génocidaires par le cursus scolaire et éventuellement par la visite de lieux de mémoire¹³. L'ensemble des *focus groups* a été réalisé sur base d'un protocole de recherche identique, ce qui permet d'assurer une homogénéité au niveau du déroulement des *focus groups* et facilite ainsi le traitement comparatif. Le protocole prévoyait une discussion en groupe d'une durée comprise entre septante-cinq et nonante minutes. La discussion se déroulait selon un schéma précis. Dans une première phase, une petite histoire était lue aux élèves. Cette histoire visait notamment à rappeler le génocide commis par le régime national-socialiste allemand durant la Seconde Guerre mondiale. À la suite de cette histoire, les élèves devaient s'imaginer dans quatre scénarios différents : celui de bourreaux, de victimes, de témoins et de jeunes étant amenés à se rappeler plusieurs années après les faits génocidaires. Le but de ces scénarios était de faire entrer les élèves dans la discussion en proposant une sorte de jeu de rôles. Ensuite, une deuxième phase de la discussion consistait à poser aux élèves une série de questions relatives notamment au souvenir, aux lieux de mémoire, etc. Après la

¹⁰ DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, *L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin, Série « L'enquête et ses méthodes », 2005, p. 19.

¹¹ Voy. GRANDJEAN Geoffrey, « Parler de(s) génocide(s) avec des jeunes » (à paraître, 2011).

¹² Cette diversité permet de « donner le *panorama le plus complet possible* des problèmes ou situations, une *vision d'ensemble* ou encore un *portrait global* d'une question de recherche », PIRES Alvaro, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in POUPART Jean, DESLAURIERS Jean-Pierre, GROULX Lionel et LAPERRIERE Anne, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Morin, 1997, p. 154.

¹³ Nous reviendrons sur ce concept dans le chapitre 3.

discussion, les élèves étaient amenés à remplir un questionnaire et à compléter des cartes mentales¹⁴.

L'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay est l'une des sept écoles choisies pour ce projet de recherche. Les premiers *focus groups* ont été réalisés dans le courant des mois de février et mars 2009. Les élèves étaient alors en quatrième secondaire. Il était prévu de les rencontrer une deuxième fois, vingt mois plus tard, en octobre 2010. Les choses ont évolué au fil du temps. Nous nous sommes demandé s'il n'était pas pertinent de mettre sur pied un projet plus vaste, incluant la visite de certains lieux de mémoire et, surtout, incluant le recueil des opinions des jeunes tout au long de ce projet. Ainsi, nous souhaitions suivre l'évolution de leurs opinions au fil des mois. Ce suivi se révélait particulièrement adéquat dans la mesure où cet établissement scolaire bénéficiait du plus long intervalle en termes de temps, c'est-à-dire vingt mois, ce qui représente un certain délai pour des jeunes âgés entre seize et dix-huit ans. L'idée a alors fait son chemin...

Nous souhaitions mettre un place un projet qui offrait plus qu'une visite d'un lieu de mémoire et qui permettait aux jeunes d'appréhender la thématique des faits génocidaires par d'autres voies, complémentaires au cursus scolaire.

Concomitamment, la Communauté française de Belgique s'est dotée, le 13 mars 2009, d'un décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes – plus communément appelé « décret mémoire ». Dans le cadre de ce décret, des appels à projets allaient être lancés quelques mois plus tard. Au total, trois appels à projets ont été lancés :

- ❖ un appel à projets visant à recueillir, à valoriser, à exploiter ou à préserver des témoignages ;
- ❖ un appel à projets visant à organiser des visites de lieux de mémoire et des séminaires à destination des enseignants ;
- ❖ un appel à d'autres projets en lien avec l'objet du décret à l'exclusion des projets visés par les deux appels à projets précités¹⁵.

¹⁴ GRANDJEAN Geoffrey, « Le(s) génocide(s) vu(s) par des jeunes : représentations et localisations », in BREUX Sarah, REUCHAMPS Min et LOISEAU Hugo, *La carte mentale : un outil participatif pour la science politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010 (à paraître).

Ces appels à projets furent donc une aubaine pour nous et nous avons saisi la balle au bond. Nous avons décidé de répondre à l'appel à projets visant à organiser des visites de lieux de mémoire publié au Moniteur belge du 7 août 2009. Il restait cependant encore à imaginer le projet...

Nous voulions d'emblée offrir aux jeunes différents moyens d'appréhender la thématique des faits génocidaires. À cette fin, nous voulions mobiliser l'établissement scolaire et les collègues afin que cette thématique soit traitée sous différents angles, notamment en sciences sociales, en français, en morale... Cette perspective multidisciplinaire se voulait complémentaire aux cours d'histoire. Nous voulions ensuite utiliser des sources diverses afin de susciter un certain enthousiasme chez les jeunes. Nous voulions enfin que les élèves soient partie prenante du projet et qu'ils puissent interagir et donner leurs opinions tout au long de celui-ci. Passée l'étape des grandes idées, il fallait concrétiser le projet.

Nous avons alors décidé de mettre en place toute une série d'activités qui allaient jalonner l'année scolaire. Outre l'approche multidisciplinaire et l'utilisation de différents supports, les événements suivants ont eu lieu durant l'année scolaire 2009-2010 :

- le 18 janvier 2010, les élèves se sont rendus aux Territoires de la mémoire à Liège ;
- le 12 février 2010, deux rescapés de génocides sont venus partager leurs expériences avec les jeunes ;
- le 26 février, une marche parrainée a été organisée dans les environs de Vielsalm afin de faire découvrir différents lieux de mémoire ;
- le 2 avril 2010, Alain COLIGNON du Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines (CEGES) a donné une conférence intitulée « Le phénomène génocidaire » ;
- du 26 avril au 30 avril 2010, les élèves ont eu l'occasion de se rendre en Pologne afin d'y visiter différents lieux de mémoire. Le 27 avril 2010, l'ancien quartier juif de la ville de Cracovie (Kazimierz) a été visité. Le 28 avril, ils ont eu l'occasion de voir les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Cette visite a immédiatement été

¹⁵ Pour de plus amples informations sur les appels à projets, on consultera les pages Internet de la coordination pédagogique Démocratie ou barbarie (DOB) à l'adresse <http://www.enseignement.be/index.php?page=24445&navi=1947>, consulté le 16 juillet 2010.

Les sentiers de la mémoire

suivie de différents *focus groups* durant lesquels les jeunes ont exprimé leurs opinions. Le 29 avril 2010, ils ont enfin visité l'ancien ghetto juif de Cracovie dans le quartier de Podgorze. Ils ont notamment pu y voir l'Usine de Schindler et la Pharmacie sous l'Aigle¹⁶ qui se situait sur la Place centrale de l'ancien ghetto.

- le 29 et 30 mai 2010, une exposition a été réalisée dans le cadre des Journées Portes Ouvertes à l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay.

Ce livre a pour but de retracer l'ensemble du projet qui a été mené durant l'année scolaire 2009-2010 mais aussi et surtout de laisser la parole aux jeunes. Les différentes parties et chapitres de ce livre sont donc agencés sur base des différentes étapes ayant jalonné notre projet ainsi que sur les opinions des jeunes.

La première partie revient sur les différents stades qui ont progressivement permis aux élèves d'approcher la thématique des faits génocidaires. Le chapitre 1 décrit la mise en place du « décret mémoire » ainsi que son contenu. Le chapitre 2 reprend les expériences qui ont été partagées par les témoins. Le chapitre 3 fait découvrir la marche parrainée ainsi que les différents lieux de mémoire se situant dans la région de Vielsalm. Le chapitre 4 reprend la conférence donnée par Alain COLIGNON sur le phénomène génocidaire.

La deuxième partie reprend d'abord un exemple de *focus group* qui s'est déroulé directement après la visite des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Ensuite, tous les textes écrits par les jeunes sont compilés. Même si les nombreux textes peuvent être répétitifs, ils renferment des éléments intéressants, notamment dans une perspective de transmission de la mémoire des faits génocidaires. Donner la parole à des jeunes permet ainsi de disposer d'informations particulièrement riches.

La troisième et dernière partie laisse la place à un politologue, Bernard FOURNIER, qui propose différentes façons d'envisager le concept de « politique » et de sortir des sentiers habituels en interrogeant le concept d'« intérêt politique » et de « participation politique ». Cette contribution permettra de boucler la boucle et de revenir à la recherche doctorale qui a accompagné le projet depuis le début. En effet, ce livre n'offre qu'un

¹⁶ Pour plus d'informations sur cette pharmacie, on se référera au témoignage de Tadeusz PANKIEWICZ qui dirigeait cette pharmacie. Voy. PANKIEWICZ Tadeusz, *La Pharmacie du ghetto de Cracovie*, Paris, Actes Sud, 1998, 208 p.

Introduction

morceau de ce qui a été entrepris avec les jeunes depuis février 2009. Il couvre donc uniquement les opinions récoltées directement après le projet. La recherche doctorale menée par l'un d'entre nous intégrera ces opinions avec celles récoltées avant la réalisation du projet et celles récoltées plusieurs mois après la réalisation du projet. Si cet ouvrage n'offre qu'une perspective parcellaire de l'ensemble de la démarche réalisée, on y trouvera tout de même une série de réflexions, notamment en termes de transmission de la mémoire et de science politique.

Partie I
Du décret au projet

Chapitre 1

Parcours et contenu d'un décret pour la mémoire

Par Jean-Benoît MUTSERS

Jean-Benoît MUTSERS est titulaire d'un master en science politique de l'Université de Liège (2010). Son mémoire de fin d'études portait sur l'extrême-droite et s'intitulait « Cap sur l'extrême droite. Une approche théorique et une analyse empirique de trois partis : FrP, Jobbik et Ataka ». Il a publié « Le décret « Mémoire » : bilan et perspective » dans la revue *Aide-mémoire* (juillet-septembre 2009).

1. Genèse

En janvier 2008, la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique, Marie ARENA (Parti socialiste), propose de mettre en place un décret relatif à la transmission de la mémoire et à la promotion des droits de l'homme lors de sa visite au mémorial Yad Vashem en Israël. Cette proposition veut s'inscrire dans la suite des politiques « pour favoriser le débat critique » et lutter contre la « résurgence des valeurs non démocratiques », souhaitant les compléter. Nous allons brièvement suivre l'évolution de cette proposition de décret jusqu'au vote avant de nous plonger dans le contenu définitif du décret.

Dans son premier communiqué sur cette proposition, la Communauté française prend comme référence la définition de l'historienne Annette WIEVIORKA. Ainsi la mémoire « permet à la 'collectivité de se souvenir de son passé et cherche à lui donner une explication au présent, à lui donner un sens' »¹⁷.

Le grand public, et plus particulièrement les jeunes, serait donc sensibilisés à la tolérance et aux droits de l'homme par la prise de

¹⁷ COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Communiqué de presse, Marie Arena propose un décret relatif à la transmission de la mémoire et à la promotion des droits de l'homme*, mercredi 23 janvier 2008.

Les sentiers de la mémoire

conscience « des faits qui se sont déroulés durant les périodes les plus sombres de l'histoire ».

Pour ce faire, différents outils doivent être mis en place selon la Ministre-Présidente et son équipe : « perpétuer le souvenir du vécu des rescapés des génocides, des résistants, des anciens combattants, des victimes des guerres et de toute victime ayant péri au service de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme ; faciliter l'accès des ressources et de la documentation disponibles sur ce thème en Communauté française ; stimuler des actions en faveur de la transmission de cette mémoire ; rappeler la mémoire des lieux et stimuler la création de réseaux au niveau belge et international »¹⁸.

Rudy DEMOTTE et Christian DUPONT (Parti socialiste) reprendront le travail de Marie ARENA lors de son départ pour le gouvernement fédéral en mars 2008 en présentant un avant-projet au mois de juillet de la même année qui vise à « favoriser la compréhension de l'histoire des génocides et des crimes contre l'humanité »¹⁹. Ce texte a été élaboré avec la collaboration d'historiens, juristes et différentes associations d'anciens. Il ne vise pas à dire ce qui est digne de mémoire ou pas, mais bien à éclaircir la politique de financement de la Communauté dans ce domaine.

Un conseil de la transmission de la mémoire serait en ce sens créé. Celui-ci serait composé d'universitaires et de membres de la société civile. Sa mission serait de se prononcer sur toutes les demandes de reconnaissance de projets annuels.

Les projets pris en exemple sont la création de centres de documentation, ou encore des centres labélisés ciblant une thématique bien précise ou restant plus généraux. Le budget annoncé est alors de 350.000 euros²⁰.

Rapidement des groupes créent la polémique autour de ce décret. Le Groupe Mémoire – réunissant des associations de rescapés de camps de concentration et d'extermination ou encore des anciens résistants et combattants – s'inquiète par exemple de ne pas voir apparaître dans le texte la notion de « crime de guerre ». Un autre point posant aussi problème est la définition assez réductrice du terme « résistants ». Ceux-ci

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ METDEPENNINGEN Marc, « Un décret pour la Mémoire », *Le Soir*, samedi 5 et dimanche 6 juillet 2008, p. 10.

²⁰ RTBF Info, « Décret mémoire, Demotte remet les pendules à l'heure », lundi 25 août 2008, disponible à l'adresse suivante : <http://www.rtbf.be/info/belgique/communaute-francaise/decret-memoire-demotte-remet-les-pendules-a-lheure> (site consulté le 18 juillet 2010).

apparaissaient uniquement comme ceux qui avaient « combattu le génocide des Juifs et des Tsiganes. ». Selon ce groupe, la Deuxième Guerre mondiale ne se limite pas à la seule extermination des Juifs et des Tsiganes. Le texte oublierait ainsi la résistance politique et idéologique.

D'autres points problématiques furent relevés, comme par exemple le fait de remplacer le terme « collaborateur » par celui de « complice de nazis » ou encore le fait d'exclure des références, des lieux de mémoire tels que Breendonk, Malines ou le fort de Huy.

À ces remarques, Rudy DEMOTTE tentera de rassurer le Groupe Mémoire, notamment en marquant son désir d'inclure plus explicitement dans le projet les crimes de guerre²¹. C'est ce qui sera fait lors du dépôt du « projet de décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre », le 3 février 2009 au Parlement de la Communauté française.

Si nous relevons ceci, c'est parce que ce point va susciter la réaction du professeur de droit international pénal aux Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix (FUNDP) à Namur, Jacques FIERENS. Selon lui, on ne peut mettre sur le même pied les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre. L'universitaire juge que la modification de Rudy DEMOTTE atténue la portée du décret, voire dénature sa raison d'être et estime qu'il aurait été plus approprié de les traiter de manière distincte. Jacques FIERENS se justifie en reprenant la position des rédacteurs des statuts du tribunal de Nuremberg, qui mentionnent pour la première fois l'expression « crime contre l'humanité »²². Ainsi, « depuis 64 ans, la pensée de l'impensable et le droit de l'indicible tentent d'exprimer qu'un crime contre l'humanité ou un génocide renvoient à une criminalité sans comparaison possible avec tous les autres méfaits dont des êtres humains ont pu se rendre responsables à l'égard de leurs semblables »²³. Le professeur aux FUNDP explique que pour distinguer d'un côté les crimes de guerre et de l'autre les crimes contre l'humanité et le génocide, il faut se référer à l'individu qui les subit. Ainsi, un crime de guerre « est commis sur une personne en raison de ce qu'elle fait, et qu'elle a choisi de faire. Le crime contre l'humanité ou le génocide sont commis sur une personne en raison de ce qu'elle est, et qu'elle n'a pas choisi d'être »²⁴.

²¹ LAPORTE Christian, « Un décret pour toutes les mémoires », *La Libre Belgique*, samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2009, p. 10.

²² Le terme « génocide » apparaîtra un peu plus tard.

²³ FIERENS Jacques, « Décret mémoire : le mal-entendu », *La libre 2*, mardi 17 mars 2009, p. 16.

²⁴ *Ibid.*

Les sentiers de la mémoire

D'autres réactions aux revendications précédentes peuvent être relevées. Nicolas ZOMERSZTAIN, par exemple, rédacteur en chef de la revue *Regard*, considère que certaines demandes des résistants rentreraient dans un processus de concurrence des victimes et par ce fait sont dénonçables²⁵.

2. Débats parlementaires

Concentrons-nous maintenant sur les réflexions des élus lors des séances préparatoires.

Le projet passe en commission en février 2009, où de légères modifications sont effectuées, avant de se retrouver début mars au Parlement pour une discussion générale. Lors des séances préparatoires, les réflexions des élus portent bien entendu sur l'importance de transmettre la mémoire pour que le passé ne se reproduise plus.

Les parlementaires ne se sont évidemment pas arrêtés là. Ils remarquent que depuis les années 80, malgré l'importance accordée aux processus de transmission de la mémoire, rien n'a pu empêcher la montée de l'extrême-droite, des idées anti-démocratiques voire d'une certaine indifférence des citoyens face aux massacres perpétrés dans certaines régions du monde. La mémoire serait-elle mal utilisée ? Les politiques ont constaté qu'il fallait bien plus que des commémorations d'événements. Encore faut-il les comprendre, les analyser et les appréhender en liant passé et présent.

De ce constat découle l'idée qu'il est nécessaire d'impliquer le citoyen et l'aider à se construire un esprit critique en lui donnant des outils utiles.

Ainsi l'émoi et l'indignation que suscite le souvenir d'événements dramatiques constituent des sentiments normaux et légitimes, mais sont insuffisants pour éviter un retour des horreurs et ne doivent pas prendre le dessus sur la réflexion.

Il est important, remarquent les parlementaires, de remettre l'Homme au centre du débat, de montrer que ni le temps, ni l'espace n'ont de frontières aussi marquées que ce qu'on pourrait le croire. Il est sous entendu ici que les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre n'appartiennent pas qu'au passé ou à des régions éloignées de nos contrées. Il incombe à tous d'y réfléchir. Pour Rudy DEMOTTE, nous devons reconnaître que nous appartenons à la même humanité que les

²⁵ ZOMERSZTAIN Nicolas, « Les prisonniers politiques s'égarant », *Regard*, mardi 9 septembre 2008, n° 669, p. 5.

bourreaux ou les victimes. Nous nous devons donc d'avoir la capacité de déceler les prémisses des mécanismes propres aux génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Le Ministre-Président déclare alors : « en l'occurrence, nous pouvons affirmer que ce texte [le décret] est opportun parce que les crises que nous traversons témoignent une fois encore que l'homme se réveille souvent dans des situations où il est amené à réfléchir sur son propre devenir face à ce devoir qu'il s'impose : être capable de lucidité et ne pas croire que l'histoire ne se reproduit pas »²⁶.

Le texte est finalement adopté le 10 mars 2009 avec septante-six votes pour et trois abstentions. Il est promulgué et sanctionné le 13 mars 2009 et paraît au Moniteur belge le 3 avril 2009.

3. Contenu du décret

D'emblée, l'objet du décret apparaît puisqu'il « organise le soutien à des initiatives ponctuelles ou pérennes qui, par la valorisation de la transmission de la mémoire de certains événements notamment politiques et sociaux tragiques de l'histoire, favorisent, principalement auprès des jeunes générations, la réflexion critique, le développement d'une citoyenneté responsable et la promotion des valeurs démocratiques »²⁷. Pour ce faire, le décret vise à développer la transmission de la mémoire des génocides, crimes contre l'humanité ou crimes de guerre. Notons ici une particularité quant à cette dernière catégorie, il est stipulé que ce sont les « crimes de guerre d'ampleur notable » sans pour autant définir ce qu'il en est exactement. La suite nous dit que le décret a ainsi pour objet de développer la transmission des faits de résistance ou de mouvements ayant combattu les régimes qui ont suscité ces crimes. Il apparaît que la volonté du Groupe Mémoire semble avoir été rencontrée.

Mais le décret ne s'arrête pas là. Il veut aussi perpétuer la mémoire de ces crimes, notamment par des témoignages, faciliter et organiser l'accès aux ressources et à la documentation pour favoriser la compréhension de

²⁶ PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Compte rendu intégral*, Séance du mardi 10 mars 2009 (après-midi), CRI n° 13, intervention de Ruddy DEMOTTE, p. 18.

²⁷ COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes*, Séance du vendredi 13 mars 2009, Moniteur belge, vendredi 4 avril 2009.

mécanismes et des facteurs historiques qui ont amené à ces crimes, favoriser également la découverte et la connaissance des lieux de mémoire et enfin, stimuler les activités et les projets de transmission de la mémoire à destination du grand public. Il nous semble intéressant de souligner que le public le plus clairement visé ici est la jeune génération²⁸.

Après avoir fixé les objectifs, le décret donne les définitions des trois catégories de crimes visés. Pour ce faire, il renvoie à des définitions que l'on retrouve dans des textes internationaux. Pour les crimes contre l'humanité, il s'agit du statut de la Cour pénale internationale. Pour les génocides, le texte se réfère à la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide. Enfin, pour les crimes de guerre, le décret s'appuie sur la Convention de Genève de 1949 et son Protocole additionnel I de 1977 ainsi que sur le Statut de la Cour pénale internationale.

Le décret crée un « Conseil de la transmission de la mémoire ». Celui-ci a pour mission d'émettre un avis sur la reconnaissance ou le retrait des centres de ressources et des centres labellisés, sur les projets remis à la suite d'appels à projets et sur les questions relatives au décret. Ce conseil est composé de dix personnes : trois docteurs en histoire, deux en droit, un en philosophie, trois représentants de la société civile ainsi qu'un représentant du Carrefour régional et communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie. Ces membres sont choisis par le Gouvernement pour une période de cinq ans renouvelable une fois. Plus précisément, les universitaires sont désignés par les recteurs des universités francophones. Les membres de la société civile sont, quant à eux, choisis à la suite d'un appel à candidatures organisé par la cellule « Démocratie ou barbarie ». Le représentant du Carrefour régional et communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie est désigné au sein de cet organisme.

Un président et deux vice-présidents sont désignés par le Conseil. Le rôle du président est d'organiser les réunions. Le Conseil de la transmission de la mémoire prend ses avis au consensus ou, à défaut, aux deux tiers des membres présents. À noter qu'il faut un quorum de présence de plus de la moitié des membres²⁹.

On remarquera aussi l'importance que joue la cellule de coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie ». Celle-ci a été créée en 1994 et est rattachée à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche scientifique de la Communauté française. Cette cellule a pour objectif de

²⁸ COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide*, op. cit.

²⁹ *Ibid.*

sensibiliser les enseignants et les élèves à la citoyenneté et la démocratie notamment en stimulant la réflexion auprès des jeunes par des campagnes et des projets dans les écoles. Les thèmes abordés sont le racisme, le terrorisme, l'extrême-droite, les droits de l'homme, l'éducation à la mémoire³⁰... Dans le cadre du décret, elle a pour mission de coordonner et d'assurer le suivi des actions soutenues par la Communauté française, assurer la mise en œuvre et le suivi des procédures de reconnaissance et de sélection pour les différents centres et les appels à projets, de soutenir la sensibilisation, le suivi et l'accompagnement lors des visites de lieux de mémoire, d'assurer la promotion et fournir l'information relative à ce décret, de tenir un inventaire des actions soutenues dans son cadre et d'assurer le secrétariat du Conseil³¹.

Pour faire le tour du décret, il faut encore mentionner les différents centres et les appels à projets. Financièrement, les centres les plus importants sont les centres de ressources. Le budget alloué à chaque centre s'élève à 50 000 euros par an. Le Gouvernement peut en reconnaître au maximum trois pour une période de cinq ans. Ils ont différentes missions : regrouper les informations sur la mémoire des crimes précités, sensibiliser les citoyens à la transmission de la mémoire de ces crimes et appuyer et proposer des initiatives pédagogiques relatives aux faits. Différents critères existent pour être reconnu comme centre de ressources. Parmi ceux-ci, on relèvera les suivants : être constitué comme personne morale sans but lucratif, développer son action sur l'ensemble du territoire de la région de langue française et de Bruxelles-Capitale, avoir comme objet social la transmission de la mémoire des faits évoqués, être accessible au public, organiser des activités de sensibilisation, fournir de la documentation soit en la publiant soit en la mettant à disposition du public, disposer d'un personnel qualifié pour assurer les fonctions éducatives et d'animations...

On retrouve, à côté de ces centres de ressources, des centres labellisés. Ils pourront être financés à hauteur de minimum 5000 euros par an par centre. Le budget annuel total débloqué étant de 50 000 euros. Ils ont pour mission de sensibiliser les citoyens à l'objet du décret et regrouper les informations relatives à celui-ci. Il existe pour eux aussi plusieurs critères de reconnaissance comme, par exemple, le fait d'être constitué en

³⁰ DÉMOCRATIE OU BARBARIE, *Brochure d'information sur la cellule Démocratie ou barbarie*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 2009-2010.

³¹ COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide*, *op. cit.*

Les sentiers de la mémoire

personne morale sans but lucratif, couvrir l'un des objets relevés au début du décret et être accessible au public.

Enfin, le Gouvernement lance chaque année des appels à projets qui visent à recueillir des témoignages, à organiser des visites de lieux de mémoire ou toutes autres activités en lien avec le décret. Le budget alloué pour ceux-ci s'élève à 150 000 euros. Des critères doivent être respectés afin de bénéficier d'un tel financement, dont le plus important est de répondre à l'objet du décret avec un souci de promouvoir la tolérance, le respect et la citoyenneté³².

Voilà donc le parcours qu'a connu le « décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocides, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes ». Nous pouvons constater que, lors de son évolution, il a été loin de faire l'unanimité. Les critiques les plus importantes ne se fondent pas sur l'objectif même du décret, mais davantage sur les termes utilisés, et la manière dont ceux-ci sont articulés entre eux. Il apparaît donc évident qu'au-delà de ces remarques, il faut voir le consensus existant par rapport à l'intérêt que suscite le décret. Nous ne nous permettrons pas de juger ce décret. Il nous paraissait cependant important de relever les oppositions à ce texte et offrir ainsi la possibilité à chacun de se rendre compte de l'ensemble du chemin parcouru par ce décret et également de permettre à tous d'en connaître le contenu.

³² Nous renvoyons aux articles 11§3, 13§3, 15§1, 16§1 et 17§1 du décret pour retrouver la liste complète des différents critères afin d'être reconnus comme centre de ressources, centre labellisé ou voir ses projets financés par la Communauté française.

Chapitre 2

Quand les survivants racontent...

Le 12 février 2010, les élèves ont eu l'occasion d'écouter deux témoignages croisés ; celui de Jacques ROTENBACH et celui de Yolande MUKAGASANA.

Cette section reprend les interventions retranscrites de ces deux survivants³³.

* *

*

Animateur : Bonjour à tous. Ici à ma gauche se trouve Jacques ROTENBACH qui est un rescapé du camp d'Auschwitz. Il a connu le Ghetto de Lodz à l'âge de 13 ans avant de partir pour Auschwitz. Il a également connu une marche de la mort avant d'arriver à Mauthausen. À ma droite se trouve Yolande MUKAGASANA qui est une rescapée du génocide des Tutsi. Après avoir perdu ses enfants, son mari, ses frères et ses sœurs, elle est arrivée en Belgique où elle a reconstruit sa vie. Elle a écrit plusieurs ouvrages. Tout de suite, je vais céder la parole à mes deux invités. On peut commencer par Monsieur ROTENBACH pour qu'il puisse nous raconter quel a été son parcours et insister également sur son arrivée en Belgique et son intégration dans la société belge. Ensuite, je laisserai la parole à Madame MUKAGASANA. Nous pourrons alors leur poser une série de questions car, comme le rappelait Monsieur ROTENBACH avant cette conférence, de bonnes questions entraînent de bonnes réponses. J'espère donc que vous participerez avec eux dans cette discussion.

Jacques ROTENBACH : Je me présente, je suis Jacques ROTENBACH, né en 1926, en Pologne, avant la guerre, dans une famille ouvrière mais très fortement engagée, déjà dans un combat pour les libertés et pour la démocratie. En effet, la Pologne, avant la guerre, était un pays fasciste,

³³ La conférence a été retranscrite telle quelle afin de rester le plus fidèle possible aux témoignages de ces deux survivants. Le lecteur nous excusera donc de ne pas avoir retravaillé les témoignages délivrés.

nationaliste où les minorités étaient persécutées, surtout les Juifs. Il s'agissait d'un antisémitisme religieux. Je me suis toujours battu pour mes droits et pour la liberté. Je crois que mes premiers souvenirs, en vérité, datent de 1933 quand pour la première fois, mon père – j'étais le plus jeune des trois fils, nous étions quatre enfants – m'a pris par les bras car il y avait une manifestation contre l'arrivée de Hitler au pouvoir et contre le régime fasciste anti-démocratique polonais. Mon père était membre du parti socialiste, très actif et il voulait déjà m'introduire dans ce combat politique que toute la famille menait depuis toujours pour la liberté. Au début, cette manifestation s'est déroulée calmement mais quand nous sommes passés par les bâtiments officiels, ils ont déroulé des banderoles, ils ont crié des slogans contre le gouvernement. L'armée et la gendarmerie ont commencé à tirer, comme on voit maintenant dans les pays dictatoriaux. Autour de nous, il y avait des morts et des blessés. Pour un enfant de six ans et demi, le sang et cette bataille m'ont marqué pour toute ma vie. Je crois que depuis ce jour-là, je suis devenu conscient de ce qu'allait être ma vie, de ce qu'allait être mon combat pour nos droits et pour la démocratie car on vivait dans des pays fascistes, racistes. Par chance, dans mon école primaire, j'avais un éducateur polonais qui était un sous-officier de l'armée polonaise de réserve. C'était un grand démocrate qui nous a éduqués d'une façon qui, je dois le dire, m'a marqué pour toute la vie. Je parle toujours de lui car il m'a donné les bases de ce combat qui m'ont suivi toute ma vie. J'avais la chance d'avoir autour de moi des gens qui étaient des combattants pour la démocratie et on a formé des groupes de défense à l'école. Quand on sortait de l'école, on était attaqué par des hooligans et ils constituaient déjà des groupes de combat. Il y avait des blessés et des bagarres tous les jours. C'était déjà l'avant-goût de ce qui nous attendait par après. La situation était ainsi jusqu'en 1939. À partir des mois de juin et juillet 1939, les gens ont commencé à faire des provisions de pommes de terre, de choux, de charbon, de farine et toutes sortes de choses. Mon père était toujours un optimiste, comme moi, et il ne voulait pas se préparer. Il nous disait que quand le moment arrivera, on se débrouillera. La guerre est arrivée le 1^{er} septembre 1939. Mon père a été mobilisé. Ma mère est restée avec ses quatre enfants. On n'avait même pas 1 franc. Mon père était à la guerre et on faisait tout à crédit. Il croyait que ses clients ne le laisseraient pas tomber. Or, quand la guerre a éclaté, il ne nous restait plus rien. Dans la maison où nous habitons, il y avait 30 locataires et nous étions les plus pauvres car les autres étaient très riches. Mais, on vivait bien car nous étions dans la classe moyenne montante. Rien ne nous manquait. Nous étions bien habillés. Mais, je voyais que tous ces riches avaient fait des provisions. Ils

Quand les survivants racontent...

allaient dans le fond des cours (il y avait des garages) et ils y amenaient les provisions. Nous étions restés sans provisions. À partir de 1939, il fallait donc se débrouiller par un système D pour vivre et pour survivre. Ma vie difficile a commencé avec le 1^{er} septembre 1939. Les Allemands sont rentrés dans notre ville en Pologne, à Lodz, le 5 septembre et trois semaines après, il fallait rentrer les radios et les vélos. On avait un vélo pourri pour les quatre enfants et on l'a rentré. On ne pouvait déjà plus marcher sur les trottoirs. On ne savait plus prendre les trains ni les trams. On ne savait plus aller dans les transports publics. Notre liberté était déjà limitée. On allait à l'école qui n'était pas chauffée. Au mois d'octobre, on a déjà dû porter un bandeau bleu et blanc et puis l'étoile jaune. On recevait des cartes de ravitaillement et quand on se mettait dans les files, on nous chassait. On ne savait pas avoir de ravitaillement. Comme par hasard, on recevait des ravitaillements et des hooligans polonais ou allemands nous les volaient. C'était donc déjà la misère, la famine et si on ne savait pas se débrouiller par un système D, on mourrait de faim. En plus, les Allemands – les nazis – ont commencé à prendre les gens pour des travaux inutiles. Mais, ils cherchaient à nous abattre, à nous humilier, nous torturer et nous tuer. Mon père, mes deux frères et moi-même – je n'avais que 13 ans – devions décharger, la nuit, des wagons de charbon, des wagons de ciment ou des wagons de sacs de farine. Et dès qu'on se montrait dans la rue, on était pris et malmené. C'étaient déjà les autorités allemandes qui, par des discours pervers et mensongers, disaient que nous étions un peuple pauvre, un peuple de travailleurs, un peuple d'artisans – ce qui était vrai avant la guerre – et voulaient nous mettre dans un endroit où nous devions être protégés. Ils ont entouré cet endroit de barbelés et de murs. Les gardes devaient nous surveiller. On devait travailler et être payés afin de survivre. Effectivement, ils nous ont désigné un territoire où pouvaient être 30.000, 40.000 ou 50.000 personnes. C'était un territoire qui était inhabité car il y avait de la vermine, il n'y avait pas d'eau, pas d'électricité et pas d'égouts. À partir du 1^{er} janvier 1940, on devait se rendre dans ce ghetto. C'était déjà un camp de concentration. On nous désignait une habitation où nous devions vivre entre 15 et 20 personnes dans une chambre. Il fallait aussi trouver du travail. Nous étions une famille de 6 personnes. On avait une chambre avec une autre famille de 5 personnes. Nous n'avions pas la même façon de voir la vie. Nous étions différents, moralement et intellectuellement, en ce qui concerne la vie. On devait s'arranger au 2^e étage d'un vieil immeuble. La promiscuité, vous savez comment ça va. Par chance, parce que mon père était actif dans un syndicat, on a tous trouvé du travail – y compris ma petite sœur qui avait 8 ans. C'était donc déjà un plus car si on avait du travail, on avait des cartes de ravitaillement pour

survivre. Ils ont agrandi ce ghetto car nous sommes arrivés à 300.000. Nous nous sommes débrouillés pour avoir une chambre pour nous, dans une vieille maison, au 3^e étage, sans électricité, sans eau et sans égouts. On allait travailler. Mais, c'était déjà un camp de concentration. C'était l'antichambre de la mort. Parce que dans la politique machiavélique des nazis, on a concentré des Juifs de Lodz et des alentours dans ce ghetto pour pouvoir les déporter vers la mort, vers l'extermination. Évidemment, à partir du mois de novembre 1939, on a arrêté les intellectuels, les médecins, les avocats et des anciens militaires – ceux qui pouvaient former une résistance. Pratiquement tous les médecins juifs étaient arrêtés. Quand on est rentré dans le ghetto, il n'y avait pas d'hôpital, ni de médecins. Il n'y avait pas de médicaments. Il y eut alors des épidémies. Les gens mouraient. Les jeunes qui ne trouvaient pas de travail et qui n'étaient pas scolarisés, mouraient dans la rue ou devenaient des voleurs ou s'entretuaient pour voler. À partir de 1940, on a fermé le ghetto hermétiquement. Nous y étions arrivés le 13 mars. Nous étions déjà en prison à ce moment-là. Les intellectuels ont formé des groupes de résistance. Ce n'était pas une résistance armée, c'était une résistance intellectuelle, d'abord patriotique pour s'occuper des enfants qui n'étaient pas scolarisés, qui n'avaient pas de travail et qui traînaient dans les rues. Ils leur apprenaient l'abc et leur donnaient un sens à la vie, un peu de moralité et un peu d'espoir, par différents moyens. À 14 ans, je travaillais dans une usine. Cette usine a commencé avec 600 personnes et puis elle a grandi jusque 3000 personnes. J'allais d'un atelier à l'autre et ils me disaient de ne pas travailler trop vite car on travaillait pour l'ennemi. Et je ne savais pas que le mot d'ordre de cette résistance était « travailler au ralenti ». Certains jeunes étaient surveillés par ces groupes de résistants. À 14 ans et demi, je suis rentré dans cette résistance. C'était une résistance avec des activistes. Elle était constituée d'anciens communistes, d'anciens socialistes et d'anciens syndicalistes. Ils formaient d'abord les futurs patriotes polonais et puis on recevait une éducation marxiste et aussi intellectuelle. Elle était structurée par 5 personnes pour ne pas qu'il y ait des délations. Je suis alors devenu un combattant et j'ai beaucoup travaillé. On s'occupait des enfants, on leur apprenait à chanter, on leur apprenait des sketchs, on leur apprenait des poèmes. On leur parlait de l'avenir pour ne pas que ces enfants soient déshumanisés car le but des nazis était de nous déshumaniser pour que l'on devienne des bêtes et nous envoyer facilement vers la mort. Un de mes frères a été raflé au début du mois de novembre 1941 et envoyé vers la mort. C'étaient les premiers transports qui allaient vers la mort à partir du ghetto de Lodz. Ils allaient vers Chełmno et ces premiers déportés étaient gazés dans des camions

Quand les survivants racontent...

spécialement construits. C'étaient des camions hermétiquement fermés. On faisait rentrer entre 80 et 120 personnes. On leur délivrait toujours des discours pervers et mensongers, voire des comédies pour inciter les gens à partir volontairement. Sur la route de Lodz à Chełmno, on mettait le tuyau d'échappement à l'intérieur. On les gazait. Ces gens-là étaient tués de cette façon. C'étaient les premiers Juifs gazés de la Shoah. En trois mois, on a tué 10.000 personnes. Tout était récupéré pendant la guerre. Les vêtements sont revenus dans les ghettos pour les réparer, les nettoyer et les laver. On ne se rendait pas compte que les vêtements appartenaient à des gens qui étaient morts. On pensait qu'ils étaient partis ailleurs. Personne ne croyait à ce moment-là que ce genre de choses pouvait arriver. Mon père est mort en avril 1942 par des mauvais traitements et par un travail dur. On travaillait jusqu'à 18 heures. Quand il est mort, il ne pesait même pas 30 kilos alors que c'était un homme de 1 mètre 76. À partir de 1942, quand la décision de la Solution finale de la question juive a été prise à Wannsee, il y a eu les premières déportations du ghetto vers la mort. Mais on ne savait pas. Les Allemands faisaient des diversions au début. Ils envoyaient 800 personnes quelque part, 300-400 personnes dans des usines valables. 300-400 personnes sont revenues et elles nous disaient que c'était vrai, qu'il y avait de bonnes conditions et que c'était meilleur que dans les ghettos. C'étaient des mensonges. Des étrangers (du Luxembourg, de Belgique, de l'Allemagne et des Pays-Bas) venaient aussi dans ces usines car c'était une industrie qui tournait et qui rapportait beaucoup. Nous, on ne nous payait pas. On nous donnait des rutabagas pourris et les Allemands ramassaient des milliards. Il y a 2-3 ans, j'ai zappé sur une chaîne allemande et j'ai entendu que la banque-assurance Allianz – qui est une des plus grandes banques mondiales – s'est enrichie dans le ghetto de Lodz. En 1942, on s'est caché quelque part. On ne s'est pas laissé faire. Encore en août, avec ma mère, on s'est caché en-dessous des vêtements. Et puis le 4 septembre 1942, le chef du ghetto, Rumkowski, a voulu rassembler une grande partie de la population car il avait un discours très important à faire. Nous sommes allés, délégués par cette organisation à laquelle j'appartenais. Il a fait un discours et il a demandé un sacrifice. On lui demandait de déplacer des enfants de moins de 8 ans et des personnes âgées de plus de 60 ans car avant la guerre, un homme ou une femme de 60 ans étaient considérés comme « vieillard ». Il a demandé de les sacrifier pour que les autres puissent survivre, par le travail. Vous savez bien que les gens qui n'étaient pas productifs d'après les nazis ne pouvaient pas rester dans le ghetto. Les Allemands et les nazis ont fait une politique, avant la guerre, en 1930-1940 déjà, selon laquelle les personnes inactives, comme les invalides, les grabataires, les anormaux, étaient exclues. Ils ont commencé avec leurs

nationaux. En un an et demi, on a euthanasié presque 100.000 nationaux Allemands. D'après la théorie de Hitler, tous les inactifs devaient disparaître. Les intellectuels ont commencé à protester. C'était clair que ces gens devaient disparaître. À ce moment-là, les noms d'Auschwitz et de Treblinka circulaient déjà. Quand nous parlions de cette extermination, des déportations vers la mort, les gens croyaient que c'étaient des provocations. On ne les croyait pas. Personne, en 1942-1943, ne pouvait croire que dans un pays civilisé, hautement culturel comme l'Allemagne, on pouvait tuer des gens de cette façon. Or, dès 1943, il y avait des millions de personnes assassinées et gazées. Je ne sais pas si vous avez entendu parler du système de la Shoah par balle analysée par le prêtre Desbois³⁴. On parle depuis toujours de cette histoire. Mais il est allé chercher les endroits où cela se passait. En 1944, nous en sommes arrivés à des déportations, des assassinats, des pendaisons. L'extermination a commencé à grande échelle. Et nous quatre (ma mère, ma sœur et mon frère aîné), nous sommes arrivés à Auschwitz en 1944. Les sélections à Auschwitz étaient dantesques. Le train arrivait au matin. On séparait les hommes des femmes. Tout de suite, c'était la terreur, l'aboiement des chiens, les cris des SS. On disait aux gens que, s'ils ne savaient pas marcher, que s'ils étaient fatigués, ils devaient aller aux camions de la croix rouge. On leur disait qu'il y avait des infirmières là-bas. C'était des SS habillés en blanc avec des banderoles de la croix rouge. On leur disait qu'ils devaient aller vers ces camions et qu'on les emmènerait dans les blocs, dans les baraquements. Les gens croyaient. Les femmes, les enfants et les vieillards y croyaient et allaient directement à la mort. Les autres étaient à gauche ou à droite d'après la sélection. Auschwitz se trouvait en Silésie. La Silésie était une zone industrielle de la Pologne. Mais ce n'était pas le seul camp de concentration. On parle d'Auschwitz comme symbole car c'était le plus grand. Il y avait 5 crématoires. Mais sinon, il y avait des centres d'extermination comme Sobibór, Bełżec, Chełmno, Maïdanek, Treblinka qui étaient des centres d'extermination où il n'y avait pas de camps de concentration. Les transports arrivaient là-bas et les gens étaient tout de suite exterminés. On parle d'Auschwitz car Auschwitz était le plus grand et c'était un camp de concentration et un camp d'extermination. Je suis arrivé là-bas. Par chance mais aussi parce qu'on était un transport assez spécial, ma mère et ma sœur sont rentrées dans le camp des femmes et mon frère et moi sommes rentrés dans le camp des hommes. Par chance, on nous a tatoués directement. Si on vous tatouait, cela signifiait que vous

³⁴ Jacques ROTENBACH fait référence au livre suivant : DESBOIS Patrick, *Porteur de mémoires. Sur les traces de la Shoah par balles*, Paris, Michel Lafon, 2007, 329 p.

Quand les survivants racontent...

surviez. Nous ne sommes pas passés par la quarantaine et le lendemain, nous sommes allés comme électriciens. Mon frère travaillait dans une usine d'électronique et on ajoutait sur cette liste-là, les gens qui pouvaient travailler car on croyait qu'on allait être envoyé chez Siemens. Alors, on s'est mis sur cette liste comme électricien. On nous a mis dans un bloc et le lendemain, on avait besoin des électriciens sur le chantier pour aller travailler. On est resté à Auschwitz jusqu'au 10 octobre. On nous a alors enlevés du bloc. On nous a séparés. On nous donnait une meilleure nourriture et après, on nous a enlevés nos hayons rayés. On nous a donné un pantalon rayé, un manteau civil découpé derrière avec des rayures et la calotte rayée. On avait toujours peur car quand ils faisaient cela, parfois, ils trompaient les gens pour leur faire croire qu'ils allaient avoir mieux et pour aller à l'extermination. Et nous, on avait peur. On nous a mis dans un train de passagers, et pas dans un train de transport à bestiaux car les gens qui viennent à Auschwitz venaient dans des wagons à bestiaux, à 100-120 personnes. Aujourd'hui, on ne mettrait pas des bêtes dans les conditions dans lesquelles on nous avait mis. Le train est parti. On est passé par des villes allemandes. On est arrivé près de Berlin, dans un camp de travail. Là, mon frère a travaillé comme électricien. Ils ont tout de suite vu que je n'étais pas électricien. Mais j'étais jeune. Par ailleurs, je dois dire que j'étais déjà malade mais j'avais encore un aspect humain. On m'a donné un très bon travail car je parlais parfaitement allemand. Je suis devenu le magasinier des articles électriques et électroniques. À un kilomètre, il y avait 6 baraquements. Dans ces 6 baraquements, on a amené des richesses. Tout ce qui a été volé, spolié en Italie. Je travaillais tout près. Les Allemands volaient pour eux. Ils s'enrichissaient personnellement. Si on parle du miracle allemand, ce n'est pas parce qu'ils ont travaillé mais c'est parce qu'ils ont tellement volé en Europe. J'ai pris quelque chose pour un Allemand. En échange, on m'apportait un morceau de pain, une pomme ou quelque chose. Comme j'étais en communication avec les autres magasiniers, on m'a dénoncé. On voulait que je dénonce celui à qui j'ai donné l'objet. On m'a alors battu. Ils croyaient que j'étais mort. J'ai été ramassé par les prisonniers car c'était un camp tenu par les prisonniers politiques allemands et tchèques ; des anciens communistes. C'était donc un camp plus humain. J'ai été soigné. Quelques semaines après, il y avait un scandale. Des Allemands ont dénoncé des autres. On a tout changé car on s'est aperçu que tout le monde volait, que les baraquements étaient presque vides. C'était en 1944, c'était la fin de la guerre. Je suis officiellement sorti à la fin du mois de janvier 1945. J'étais déjà malade. J'avais déjà la tuberculose. J'avais déjà mon appareil digestif qui était paralysé. J'étais plein de blessures sur mon corps. Quand on se coupait, on

n'avait pas de sang, c'était un liquide grisâtre qui sortait. J'ai passé 5 ans dans les camps, sans manger, dans des conditions d'hygiène affreuses, je n'avais pas des poux sur moi. Mais autour de moi, il y avait des gens qui avaient des kilos de poux. À la fin du mois de janvier 1945, le chef du camp a prononcé un discours en mentionnant le besoin de 500 jeunes pour aller travailler dans des usines d'armement car leurs femmes et leurs enfants étaient sur le front. Nous étions donc utiles. Le chef nous disait que nous étions déjà à moitié libres et que dans ces usines, nous serions libres, payés et considérés comme des hommes. Mon frère s'est présenté. Je dis à mon frère qu'il ne devait pas y aller car notre père nous a toujours dit de ne pas y aller de manière volontaire. 573 jeunes gens se sont présentés. On les a mis à quelques kilomètres dans un bois, près de deux carrières et on les a assassinés. Le 2 février 1945, à 4 heures du matin, on nous a réveillés. On nous a donné une couverture avec des morceaux de pains pourris. On nous a mis sur les routes pour faire la marche de la mort. Cette marche consistait à évacuer les gens. Sur la route, au mois de février, il faisait -15, -20 C°. La première nuit, on dormait dehors. La deuxième nuit, on dormait dehors et la troisième nuit, on a trouvé un camp de prisonnier allemand et on a reçu un peu de soupe. Sur la route, ceux qui ne savaient pas avancer étaient abattus ou piétinés. Et puis, par après, on a marché. On se couchait sur les cadavres que l'on mettait sur la neige. On prenait des couvertures des cadavres pour avoir deux ou trois couvertures sur nous. On prenait tout ce qu'on pouvait pour se protéger. Nous étions environ 4000 à partir. Après 10 jours, nous sommes arrivés à Sachsenhausen. Nous avons traversé Berlin en 1945 qui était déjà bombardé. Sachsenhausen était aussi un camp de la mort. Là, on nous a logés dans deux baraquements. Nous sommes arrivés environ à 1700-1800. Là, pendant la nuit, on a massacré 200 personnes (massacré, égorgé, tué). Tout cela, je l'ai appris par après par un historien allemand. Je ne savais pas que ces personnes avaient été massacrées. J'ai travaillé avec un historien qui m'a recherché dans les années 1990. Il faisait un travail sur les Juifs du ghetto de Lodz et de certains camps. C'est lui qui m'a dit que ce camp-là était, après la guerre, dans la partie de l'Allemagne démocratique, communiste. Là-bas, on ne parlait pas. On savait qu'il y avait eu des charniers mais on ne parlait pas. Quand l'Allemagne a été réunifiée, les prisonniers ont commencé à parler. On a alors ouvert les charniers et amené tous les médecins légistes de toute l'Allemagne et on a dénombré 573 corps parfaitement conservés grâce à la configuration du terrain. Je suis allé là-bas. Ce même historien m'a raconté cette histoire de 573 personnes massacrées dans ce bloc. On est retourné à Sachsenhausen pour faire aussi un monument et un musée. À Sachsenhausen, on était

Quand les survivants racontent...

environ 1500-1600 et on nous a mis la nuit sur des wagons de chemin de fer ouverts. Et on nous a envoyés vers l'Autriche, vers Mauthausen. C'était la nuit, il faisait entre -10 et -15 C°. On dormait carrément sur les cadavres car les gens mouraient comme des mouches et on se couvrait avec les couvertures. Nous sommes arrivés environ 600 à Mauthausen. On est parti 4000 et après 12-13 jours, nous étions 600 vivants. On nous a envoyés dans l'usine souterraine des avions Messerschmitt. Là, j'ai travaillé jusqu'au 5 mai 1945. Donc, je suis resté du 13 mars 1940 jusqu'au 5 mai 1945 dans cet enfer concentrationnaire où j'ai vu la mort à chaque minute. Je ne raconte pas en détail comment s'est passée la libération. Pendant la guerre, j'étais très optimiste, je donnais beaucoup d'espoir à tout de monde. Mais le jour de la libération, c'était le jour le plus triste de la vie. Je me suis effondré parce que j'avais 18 ans et demi. J'étais malade, c'est-à-dire que j'allais mourir. Je ne tenais plus sur mes jambes. Je savais bien que je n'avais plus personne de ma famille. Je savais bien que je ne retournerais plus en Pologne. J'étais désespéré, je ne savais pas quoi faire. Je suis rentré dans une ferme pour raconter mon histoire. Et 2-3 jours après, j'ai été ausculté. J'ai passé des visites chez des médecins autrichiens et américains et on m'a dit qu'il n'y avait aucun espoir pour moi. C'est ici que se finit l'histoire de ma déportation. Le reste, c'est autre chose.

Animateur : Merci beaucoup Monsieur ROTENBACH. On va passer à Madame MUKAGASANA. Je vous en prie.

Yolande MUKAGASANA : J'étais tellement concentrée sur son histoire que j'en ai oublié la mienne. Quand il dit quel a été son désespoir quand il a été libéré, je me suis revue devant les ruines de ma maison. On se demande par où on peut recommencer pour vivre en tant qu'être humain. On a été tellement déshumanisé que soi-même, on finit par se dire qu'ils ont peut-être raison. Je ne sais pas si moi je vais respecter le temps mais n'ayez pas peur de m'arrêter. Je sais toujours quand je commence mais pas quand je m'arrête. Et puis, je ne sais jamais par où commencer pour parler de notre génocide parce que je pense que j'ai vu le début de ce génocide quand j'avais 5 ans. J'ai 56 ans aujourd'hui et en 1994, j'étais mariée, j'avais fait deux enfants. Il était difficile pour nous de faire plus d'enfants parce qu'on se demandait comment les faire vivre, dans le milieu où nous vivions, avec toute cette exclusion. On en faisait peu pour être sûr de les faire vivre, pour être sûr qu'on pourrait payer leur scolarité. En effet, nous étions exclus de la scolarité. La femme Tutsi était exclue de la scolarité, elle était exclue dans tout – comme tous les Tutsi. Donc, en 1959, j'avais 5

Les sentiers de la mémoire

ans mais avant cela, j'aimerais vous donner une idée sur le Rwanda et les Rwandais. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui connaît le Rwanda ? Non ? Ce n'est pas grave. C'est un pays tellement petit que lorsque vous prenez une carte de l'Afrique et que vous mettez votre doigt pour le montrer, vous avez déjà caché le pays. Donc, il est minuscule, 26.338 kilomètres carrés. C'est un pays très beau, très vert, tout est vert. C'est un pays où tout le monde parle une même langue, le kinyarwanda ; où les gens se sont toujours mariés entre eux. Nous avons une même culture. Nous avons les mêmes traditions. Avant la colonisation, on priait même un seul dieu, Imana. Avec la colonisation, nous avons connu d'autres religions. Et pour la plupart, on s'est converti au catholicisme. Pourquoi ? Je pense que ce n'était pas parce qu'on croyait en cette nouvelle religion, mais plus par opportunisme car toute l'éducation des enfants était dans les mains des missionnaires et il fallait présenter une carte de baptême pour que son enfant accède à la scolarité. Donc, on s'est fait baptiser. Le Rwanda était un pays qui était dirigé par un roi et il y a eu des avancées politiques, si je puis dire ainsi. Et ce qui était un royaume s'est transformé en république. Donc le système politique a changé. Dans les années 1950, avec le courant des indépendances en Afrique, le Rwanda a aussi essayé de se libérer comme les autres pays africains pour accéder à l'indépendance. Mais les autres pays se sont battus ensemble contre la colonisation. Nous battre ensemble n'a pas été possible pour nous. Une partie s'est retournée contre une autre partie car le roi qui dirigeait le pays était Tutsi. On peut imaginer un blond à la tête d'un pays qui décide que tous les blonds dirigeront le pays. Pourquoi vous dis-je cela ? Avez-vous entendu parler des Hutu et des Tutsi à propos du Rwanda ? Qu'est-ce que vous en savez ?

Un élève : Les Hutu ont massacré les Tutsi.

Yolande MUKAGASANA : C'est vraiment la facilité et je suis heureuse que vous me répondiez comme cela. C'est facile de dire cela. Il y a une partie de vérité mais ce n'est pas cela la vérité. Ça me fait vraiment plaisir que vous me répondiez cela. Au Rwanda, comme le roi était Tutsi, pour tout le monde, ce sont les Tutsi qui ont dirigé le Rwanda pendant quatre siècles. D'où vient la différence entre Hutu et Tutsi ? Scientifiquement, nous ne sommes pas des ethnies. Pour être des ethnies différentes, il faut au moins parler une langue différente, il faut au moins vivre séparé par quelque chose, la culture. Mais nous, on a tout en commun et il n'y a rien qui montre qu'un tel est Tutsi et un autre Hutu, à part une carte d'identité ethnique, instaurée par la colonisation. Comment a-t-on décidé que quelqu'un était Hutu ou Tutsi ? Au nom de la science. Cela a été grave. On

Quand les survivants racontent...

a mesuré le contour du crâne, la longueur des tempes, la longueur du nez pour savoir qui était plus intelligent qu'un autre. Des scientifiques, des anthropologues, en découvrant le Rwanda, ont constaté que ce pays était différent des autres pays africains. Ce pays est structuré, socialement et politiquement. Ces scientifiques pensaient que cette situation ne pouvait pas partir d'un nègre ; qu'elle était due à des influences extérieures. Pour les uns, les Tutsi étaient descendus d'Abyssinie – devenue aujourd'hui l'Éthiopie. Il y en a même qui ont dit que, non seulement on venait d'ailleurs, mais qu'on venait du Tibet. Donc, on ne comprenait pas. À l'école, on nous a appris que nous étions différents. Comment l'étions-nous ? On nous apprenait à l'école qu'il y avait des vrais Rwandais qu'on appelait des pygmées. C'étaient des vrais Rwandais qui habitaient le Rwanda. Puis, il y a eu un autre peuple qui est arrivé – les Hutu – et qui ont cultivé toutes ces forêts. Et les pauvres pygmées qui vivaient de la chasse et de la cueillette ne savaient plus quoi faire pour vivre. Ensuite, il y a encore eu les plus méchants qui sont arrivés. Ils se sont installés au Rwanda en se fichant des plantations de ces Hutu qu'ils utilisaient pour nourrir leurs vaches en les gardant dans leurs plantations, ils ont asservi les Hutu. Les Hutu sont devenus leurs serviteurs. Comment se fait-il que tous ces gens parlent une même langue ? Pour les scientifiques, il fallait remonter le temps pour voir quand ils parlaient des langues différentes. Or, on n'a rien trouvé. Alors, pour décider qui sera Hutu et qui sera Tutsi au Rwanda, on a compté les vaches puisque la vache était aux Tutsi. Celui qui avait le plus de vaches, il était Tutsi. Celui qui en avait moins, il devenait Hutu. En général, il fallait 10 vaches pour être Tutsi.

Pour les Rwandais, les mots Hutu et Tutsi ont toujours existé, mais ont changé de sens par le système colonial. C'était un statut socio-économique basé, c'est vrai, sur la vache car la vache était une valeur économique. Ainsi, celui qui était riche, qui avait beaucoup de terre, beaucoup de vaches, on l'appelait Tutsi. Et celui qui avait moins, il était Hutu. On pouvait être Hutu et devenir Tutsi l'année suivante. Ce n'était donc pas figé. Lorsque l'on était Tutsi, on avait beaucoup de vaches. Mais lorsque ses vaches mouraient d'une épidémie bovine, à un certain moment, le propriétaire devenait Hutu. Et quand par contre les vaches du Hutu devenaient nombreuses, il devenait Tutsi. Tout était flexible, c'était comme une compétition. Mais quand on a fait les papiers d'identité, on était Tutsi à vie et on était Hutu à vie. Vous allez me dire que cela n'explique pas pourquoi les uns ont tué les autres. Au Rwanda, il y avait d'abord le Roi. En dessous du Roi, il y avait trois grands chefs : le chef de terre, le chef de pâturage et le chef d'armée. Et en-dessous de ces chefs, il

Les sentiers de la mémoire

y avait des sous-chefs qui étaient disséminés sur toutes les collines du Rwanda. À ce moment-là, quand on a décidé qui était plus intelligent que l'autre, il fallait absolument que ce soit le Tutsi qui dirige. Le colonisateur a d'abord aboli tous les chefs Hutu. Les Rwandais ont commencé à faire des travaux de développement, il n'y avait pas de routes parce qu'on n'avait pas de voitures. On n'en avait pas besoin. En se développant, on a fait des ponts. Mais qui faisait tout cela ? Ce n'étaient pas les chefs. C'était le petit peuple. Ce qui a été très grave, c'est qu'on a introduit le fouet dans l'administration. On fouettait les hommes, devant leurs femmes, devant leurs enfants parce qu'ils n'avaient pas bien travaillé. Qui fouettait ? Le chef Tutsi fouettait les Hutu désignés pour travailler vite. Mais le Tutsi était fouetté par le blanc. On a donc hiérarchisé la société comme cela. Ce qui est plus grave, personne n'était rémunéré. Cela veut dire les travaux forcés ! Les Rwandais aussi bien les Hutu que les Tutsi parlent une même langue, ils ont une même culture et les mêmes traditions. Ils se marient et ils habitent entremêlés sur les collines du Rwanda. Il n'y a pas de territoire pour les uns et pour les autres.

Durant le courant des indépendances, les Hutu se sont retournés contre les Tutsi qui dirigeaient. Que s'est-il passé ? Qu'ai-je vu à 5 ans ? Je ne savais pas si on était Tutsi ou Hutu. Mais tout ce que je voyais, c'étaient des hommes camouflés qui portaient des feuilles de bananiers partout avec des lances, des machettes et qui faisaient irruption dans ma famille pour tuer mon père et tuer mes frères. Je n'ai rien compris et ils torturaient ma mère pour qu'elle dise où se trouvaient mon père et mes frères. Et je pense qu'à ce moment-là, on violait les femmes et les filles. En effet, mes grandes sœurs étaient cachées, je n'ai jamais su où elles étaient. J'étais la plus jeune des filles et mon petit frère était parti sur le dos de ma sœur aînée. Et moi, j'étais restée avec maman. Donc quand elle a été torturée, elle a été torturée avec moi. On lui demandait où se trouvait son mari et elle ne répondait pas. Elle était frappée et elle ne disait rien. Moi, j'ai eu peur. Un homme m'a bousculée, il m'a fait tomber et m'a immobilisée avec son pied et m'a planté une lance dans la cuisse droite. Je vous assure, je n'ai pas pleuré. C'était trop fort pour que je puisse trouver des larmes. On disait à ma mère qu'on allait la faire parler. Ma mère m'a regardée et n'a pas dit un mot. Je n'ai pas pleuré. Et ces hommes sont partis. Le sang a alors commencé à gicler. Et ma mère m'a amenée dans la bananeraie et m'a dit que je devais me taire, que je ne devais pas pleurer. Je lui répondais que j'avais mal. Mais elle me disait que je ne devais pas pleurer car ils reviendraient nous tuer. Je lui demandais si elle allait m'emmener à l'hôpital. Elle m'a répondu que non car on tuait les Tutsi partout. Je ne

Quand les survivants racontent...

comprenais pas qui étaient les Tutsi et pourquoi on les tuait. C'étaient des questions d'un enfant. Je me disais qu'on était des Tutsi puisqu'on voulait nous tuer. Mais je ne comprenais pas ce que nous avions fait. Si tout le monde était d'accord, c'est que nous devons être coupables de quelque chose. À ce moment-là, il y a eu beaucoup de massacres de Tutsi et certains de ceux qui ont survécu ont quitté le pays. Depuis lors, on a massacré les Tutsi en silence jusqu'en 1962 quand on a eu l'indépendance. Cela a continué par la suite. On a massacré en 1967, on a massacré quand on a fait un coup d'État militaire en 1973 mais je vous assure, cela a toujours été le silence et l'impunité. Les Rwandais étaient habitués à tuer les Tutsi dans l'impunité totale. À la rigueur, celui qui tuait plus était glorifié. En 1994, ceux qui étaient au pouvoir, étaient des étudiants à l'Université en 1973, ayant tué d'autres étudiants et ayant tué des élèves des écoles secondaires. Chaque fois qu'il y avait des massacres, il y avait des habitants Tutsi qui quittaient le pays. J'ai failli partir en 1973. Mais j'étais la seule à pouvoir aller à l'école secondaire. Mes frères et mes sœurs n'ont fait que l'école primaire, ils n'avaient pas le droit d'aller plus loin. Pourtant ils étaient très intelligents. Je n'ai pas osé partir car j'étais le seul espoir de la famille. J'ai finalement fait l'école d'infirmière mais j'ai été obligée d'arrêter en 1973 à cause des massacres. Il était très difficile d'exclure les élèves qui étaient très intelligents. À ce moment-là, on les chassait de l'école. On leur disait qu'on n'avait plus besoin d'eux et on leur disait que s'ils résistaient, on les tuerait. On était obligé de partir. J'ai finalement dû faire un jury central pour avoir mon diplôme d'infirmière. Quand le génocide a commencé, j'étais infirmière indépendante. J'avais une petite clinique privée. En 1994, tout a été rasé. Que ce soit tout ce que j'avais, que ce soit tout ce que j'aimais, j'ai absolument tout perdu ; jusqu'à l'espoir. Quand le génocide a été terminé, je portais un habit d'un cadavre que j'avais déshabillé durant ma fuite. Quand Monsieur ROTENBACH disait qu'il se couchait sur un cadavre pour essayer d'avoir chaud, c'est ce que nous avons fait mais nous avons eu plus de chance qu'eux car nous avons le soleil. J'adorais la pluie car avec la pluie, les assassins allaient se cacher. Ils avaient peur de la pluie. On pouvait alors traverser les rues et on pouvait boire. Sinon, il y avait des barrages partout et tout Rwandais qui n'était pas Tutsi n'avait qu'un seul travail, c'était de tuer. Du vieillard au bébé, on devait les tuer s'ils avaient la carte d'identité Tutsi. Que ce soient les politiques, que ce soient les religieux, ils tuaient tous ou faisaient tuer en trahissant les Tutsi. Chez nous, les prêtres ont tué, ont violé, ont fait tout. Les femmes ont tué leur mari, les mamans ont tué leurs enfants. Tout cela pour vous faire comprendre à quel point cela était devenu un « travail ». Tous les massacres qui avaient eu lieu avant le

génocide de 1994, on n'avait jamais dit que c'étaient des massacres. Cela s'appelait le « tourbillon ». Le révisionnisme a commencé pendant le génocide. Les Tutsi étaient considérés comme arrogants. Les garçons Hutu ne pouvaient pas facilement coucher avec les filles Tutsi car elles étaient trop hautaines. Par ailleurs, l'enfant n'existait pas pendant le génocide. Les enfants ont été des victimes par excellence au Rwanda. Les enfants ont tué. Les enfants ont été tués. Les enfants ont tout vu, ils ont assisté à tout. Le génocide a commencé le 7 avril. Mais moi, le 6 avril, j'ai soigné les blessés dans mon dispensaire qui me disaient tous la même chose. Ils étaient blessés à la machette, ils étaient blessés avec des lances. Dans mon dispensaire, je faisais le petit médecin, comme on n'avait pas assez de médecins. J'étais une infirmière assez expérimentée qui avait travaillé pendant beaucoup d'années et dans tous les services, je me permettais de faire de petites interventions. Je pouvais suturer les blessés. Je faisais des accouchements. Je faisais tout. C'est à ce moment que j'ai senti à quel point la trahison était énorme pour moi. Toutes ces personnes que je soignais dans mon dispensaire se sont retournées contre moi. Elles ont tué mes propres enfants. Alors que je soignais leurs enfants avec amour. Ne confondez surtout pas une idéologie avec une jalousie. Je pensais que je n'avais pas d'ennemi et je suis convaincue que je n'en avais pas. Je ne faisais que du bien. Mais la force de l'idéologie a rendu le meilleur, le plus mauvais de tous. On ne peut pas expliquer comment une maman – avec l'amour maternel que je connais – puisse se retourner contre son enfant et le tuer. Comme Monsieur ROTENBACH disait à propos de la guerre, en 1990, tous ces survivants qui avaient fui le pays depuis 1959, qui avaient crié, ils ont organisé des conférences à Bruxelles, à Paris, à New York. En effet, ils étaient plus d'un million et demi à l'extérieur du Rwanda. Ils n'avaient aucun droit de rentrer au pays. Quand ils s'aventuraient pour retourner au Rwanda, ils étaient tués. Comme ils étaient apatrides jusqu'à la deuxième génération, ils ont décidé de rentrer de force au Rwanda. Personne ne les a crus et ils n'avaient rien. Pour nous, ce n'était pas possible, c'était du suicide. Depuis octobre 1990, on n'avait plus le droit de sortir du pays. D'ailleurs, on n'avait jamais eu le droit d'avoir un passeport. On ne pouvait donc sortir que d'une façon clandestine. Nous avons essayé de fuir ce pays mais nous n'avons pas pu. On nous a fait retourner à la maison. On nous avait interdit de sortir de la ville de Kigali car j'habitais cette ville. On a été psychologiquement torturé, depuis 1990, que ce soient mes enfants, que ce soit moi, que ce soit mon mari. On nous posait des questions interminables. On nous faisait peur. On a mis nos familles en prison, soi-disant parce qu'elles étaient des complices des rebelles qui attaquaient le pays. Je vous assure que la manipulation

continue, même aujourd'hui. Ce qui me désespère, c'est que quand on a survécu, on se sent de trop. On a peur du regard des gens et les gens vous fuient. On a peur des amis. C'est difficile de trouver encore un ami quand on n'est plus humain et qu'on est soi-même convaincu qu'il y a une raison qui explique tout cela. On vous déshumanise tellement qu'on finit soi-même par se dire qu'on n'est pas comme les autres. Comment recommencer et par où ? Par exemple, Monsieur ROTENBACH était de Pologne. Il n'allait pas rester en Pologne. Il est venu en Belgique. Est-ce que vous avez réalisé qu'il ne parlait pas français lorsqu'il est arrivé en Belgique ? Il n'avait pas fait des études puisqu'il n'y a pas eu droit. Imaginez, tout recommencer. Comment recommencer après la mort ? C'est très difficile, il faut beaucoup de courage car on se condamne soi-même à mort. On a fait de nous des victimes et l'on continue de penser que l'on est une victime et qu'on n'a droit à rien d'autre. C'est une force surhumaine. Est-ce que vous vous rendez compte à quel point vous avez de la chance ? Vous savez que dans mon pays, on ne nous a jamais appris la Shoah, par exemple. Par contre, quand nous étions petits, les enfants Tutsi étaient surnommés les serpents, les cafards, les Juifs d'Afrique, les Communistes. Je voulais savoir ce que cela voulait dire et c'est mon père qui m'a expliqué ce que c'est d'être Juif. Sinon, je ne savais pas. C'était une insulte. Aujourd'hui encore, c'est une insulte chez nous. La vice-présidente de notre association est juive. Et nous sommes allés ensemble à Kigali, dans une école d'orphelins du génocide. Je lui ai dit que j'allais lui montrer à quel point être victime, ça poursuit et surtout lui montrer qu'il y a un antisémitisme inconscient en Afrique. Ils ne le font pas méchamment. Mais il y a des conséquences à tout cela. À l'école, le directeur de cette école était un orphelin qui nous connaissait parce que j'ai aidé beaucoup les jeunes orphelins à se mettre en association. Il était parmi les premiers fondateurs de l'association. Il a voulu qu'on rencontre tous les jeunes. Ils étaient à peu près 700. Quand il a présenté ma copine et qu'il a dit qu'elle était juive, il a suffi de prononcer le mot « juive », il a été hué. Je leur ai demandé pourquoi ils réagissaient ainsi. Ils m'ont répondu que les Juifs sont des assassins. Je leur ai demandé qui ils ont assassiné. Ils m'ont répondu qu'ils ont assassiné Jésus. Un seul parmi les 700 m'a timidement dit qu'ils avaient aussi subi un génocide. C'est comme cela qu'on a pu parler de la Shoah à ces jeunes. Pourquoi est-ce que je vous dis cela ? Vous pensez vraiment que j'ai quelque chose à sauver ? Tous mes enfants ont été tués, sauvagement massacrés à la machette. Monsieur ROTENBACH a tout perdu et a essayé de recommencer. C'est vrai que cela nous aide d'en parler mais, les bénéficiaires, ce sont vous, pour reconstruire une humanité dans laquelle vous allez faire des enfants, demain, pour donner à

Les sentiers de la mémoire

vos enfants un bon héritage. Nos différences ne font pas du tout de nous des ennemis, mais nos différences sont des richesses sur lesquelles nous pouvons reconstruire une solidarité, des droits, etc. C'est pour cela que nous sommes là. Ce n'est plus pour nous, c'est pour vous. Mais, en même temps, c'est vrai que c'est pour nous car quand je suis devant des jeunes comme vous, vous me faites penser à mes enfants. Je me dis que ce que je n'ai pas pu donner à mes enfants, je peux vous l'offrir. Mais évidemment, vous êtes libres, vous en faites ce que vous voulez. Parce que quand je vois des jeunes, ça me rappelle toujours mes enfants et je me demande ce que je leur aurais appris. Car quand ils ont été tués, ils avaient 15, 14 et 13 ans. Je ne sais si, parmi vous, il y en a encore qui ont cet âge-là. C'est le moment, maintenant, de faire quelque chose pour vous, pour l'avenir et pour l'humanité. Vous allez me le promettre. Promettez-moi parce que la haine, je l'ai connue. Après le génocide, je haïssais le monde, je haïssais tout le monde. Ça m'empêchait de dormir. Je me demandais comment c'était possible que tout le monde ait pu laisser faire. Je me demandais comment une maman avait pu prendre les pieds d'un bébé et éclater sa tête contre un mur. Comment est-ce possible pour une mère ? Cela m'a amené à haïr l'humain. Je sais à quel point ça fait mal. Il ne faut pas haïr. C'est un sentiment de destruction qui commence par la personne qui porte ce sentiment-là. Alors que l'amour construit tout et partout. Voilà. Je ne vais pas continuer, comme cela on va vous permettre de poser des questions.

Animateur : Merci beaucoup. Comme Madame MUKAGASANA vient de le dire, on va directement passer aux questions. Je ne sais pas si le premier veut se lancer.

Un élève : Quand vous étiez dans le camp de concentration, les gens qui disparaissaient, ils étaient tués ou on disait qu'ils partaient simplement ?

Jacques ROTENBACH : Ça dépend. Quand on était à Auschwitz, les hommes qui nous sélectionnaient savaient qu'ils allaient vers la mort. Ils étaient sélectionnés pour aller dans la chambre à gaz car c'était un camp d'extermination. Mais quand on était dans le ghetto, quand on déportait les gens, on nous disait et on leur disait qu'ils allaient travailler autre part, dans une usine, dans un camp pour être parfois mieux. Mais au début, on ne croyait pas. À partir de 1942, il y avait déjà des rumeurs selon lesquelles ces gens-là disparaissaient quelque part. Mais on ne savait pas où. Ils étaient tués, massacrés et enterrés mais on ne connaissait pas les chambres à gaz. À l'extérieur, dans le monde civilisé, on savait déjà à partir de 1942.

Quand les survivants racontent...

Un élève : J'ai une question Madame MUKAGASANA. Après le génocide, vous ne saviez pas par quoi commencer ? Qu'avez-vous fait ?

Yolande MUKAGASANA : J'ai fait beaucoup après le génocide. La première chose que j'ai faite, c'est d'aller voir chez moi s'il y avait quelque chose. Je me forçais d'accepter que je m'étais trompée. Mais il n'y avait plus rien. J'ai été voir chez mes parents. J'ai volé un camion vert. De toute façon, je voulais tuer. J'ai pris un camion militaire, sans phares. J'ai pris en otage un jeune militaire et je lui ai dit de m'accompagner. Je suis allée voir dans ma famille. Il n'y avait plus rien. Alors, il fallait que je m'y fasse. Je suis allée à pied. Je n'avais plus de chaussures. J'ai fait de l'autostop. Je suis allée dans un pays voisin, le Burundi. À ce moment-là, pour moi, j'étais complètement folle. Je n'avais aucun papier où était écrit mon nom. Arrivée à la frontière, j'ai dit que je voulais aller à Bujumbura. Les douaniers m'ont demandé mon identité. Je n'en avais pas. Je n'avais plus de famille, je n'avais plus personne, je voulais partir. Je suis partie. De l'autre côté, on m'a posé les mêmes questions mais je ne voulais pas retourner là-bas. On m'a laissée partir et j'ai continué jusqu'à Bujumbura. Je suis allée voir une amie qui m'a demandé ce qui s'était passé. Je lui ai dit que j'étais toute seule et que j'avais besoin de me coucher. Je me suis couchée chez elle et elle m'a laissée faire. De là, j'ai écrit à deux amies, une en Suisse et une autre en Belgique. C'étaient les seules adresses qui m'étaient restées car on correspondait tout le temps. C'étaient des médecins avec lesquels j'avais travaillé. Les deux m'ont proposé de venir en Europe. Je ne voulais vraiment pas aller en Suisse car j'avais l'impression que les Suisses étaient très froids. Alors, j'ai opté pour la Belgique. Je suis arrivée en Belgique, mais avant de partir, je me sentais tellement coupable de partir parce qu'il y avait une partie de moi qui était mélangée à cette terre. Mes enfants sont dans une fosse commune. Je suis allée me recueillir à la fosse commune. J'ai parlé à mes enfants, je leur ai raconté ce que je ressentais. Je leur ai demandé s'ils pouvaient me laisser partir et je leur ai dit que je reviendrais et que je ferais tout pour qu'une justice soit faite. Je suis partie vers la Belgique avec un cœur plus ou moins léger. Vous savez ce que j'avais comme bien ? J'avais d'abord une petite valise déchirée que j'avais ramassée et j'avais un cahier. J'avais commencé à écrire mon futur livre : « La mort ne veut pas de moi ». Et aujourd'hui, je me demande si la mort finira par se décider. Il y eut un moment où je voulais la mort. Maintenant, je ne la veux plus car je sens que j'ai beaucoup de travail à faire. Surtout quand je suis devant des jeunes comme vous, vous me donnez tellement d'espoir que je ne veux

Les sentiers de la mémoire

plus aller nulle part. Mais je ne veux pas avoir 100 ans non plus, ça ne m'intéresse pas. Tout ce que j'avais comme bien, c'était mon témoignage. J'avais commencé à écrire, avant même d'être sûre que j'allais survivre. Quand je suis arrivée ici, j'ai continué à écrire. Je me suis rendue compte que chez moi, il n'y avait pas de maison d'édition. Or, je voulais sortir mon livre. En faisant ce livre, j'ai fait d'autres projets. J'ai créé une association pour la mémoire du génocide des Tutsi. J'ai fait des projets pour les rescapés. J'ai fait beaucoup de projets pour les jeunes et les orphelins. J'ai d'abord adopté trois filles de mon petit frère qui avaient survécu. Après cela, j'ai pris en charge une vingtaine d'orphelins. J'ai perdu 3 enfants, j'en ai gagné une vingtaine. Je suis parvenue à les aimer tous comme mes enfants. Être ici, ça me fait plaisir. Je vais aussi dans d'autres pays qui ne parlent pas français. Il y a alors un traducteur pour que je raconte aux jeunes. Je fais des témoignages. Je fais parfois aussi des conférences. Je suis contente de rester avec des jeunes. C'est cela qui me donne le plus d'espoir. Car je sais que je suis en train de semer et dans de la bonne terre.

Animateur : Monsieur ROTENBACH, vous pouvez peut-être un peu raconter comment s'est passée votre arrivée en Belgique pour faire écho à ce que Madame MUKAGASANA vient de nous dire ?

Jacques ROTENBACH : Donc, j'ai été libéré en Autriche. Je suis resté dans les environs car j'étais malade. J'avais toutes sortes de maladies qu'on ne pouvait soigner à ce moment-là. Je savais bien que j'avais de la famille en Belgique : deux frères et une sœur de mon père. À partir du mois d'octobre 1945, par la Croix Rouge et par la radio, j'ai pu envoyer des messages vers la Belgique pour rechercher de la famille. Fin décembre 1945, j'étais toujours dans un hôpital, j'ai reçu une lettre. C'était un voisin d'un oncle à moi qui a entendu parler de mon nom. Il a noté mon adresse en Autriche et j'ai reçu une lettre. Les deux frères et la sœur de mon père avaient survécu. Ils s'étaient cachés dans les Ardennes en Belgique. Ils mentionnaient qu'ils feraient tout leur possible pour m'envoyer quelqu'un pour venir me chercher ou pour m'envoyer des papiers. Or au début de 1946, la Belgique ne laissait pas rentrer les étrangers. La Belgique était un pays de lait et de miel. C'était un pays riche. Ils ont fait la fortune au Congo. Or l'Europe était ruinée. Ils ne voulaient pas que toute la misère d'Europe rentre en Belgique. Ils acceptaient seulement des étrangers qui avaient des contrats fermes pour aller travailler dans les mines, les hauts fourneaux ou les usines qui en avaient besoin. Ma famille a fait toutes les démarches en disant que c'était le seul survivant en Pologne, d'une famille

Quand les survivants racontent...

d'environ 200-300 personnes et il est malade et jeune. Ils ont demandé pour que je vienne et cela a été refusé. Ils ont alors fait la connaissance d'un officier polonais. Il a dit qu'il se chargerait de me ramener de l'Autriche. Mais je n'avais pas la permission de partir parce que j'étais en mauvaise santé. À partir du mois d'avril 1946, j'étais prêt pour partir. Il est venu me chercher au début du mois de mai 1946 en Autriche. On est venu à pied, à cheval et en voiture car tous les chemins de fer étaient bombardés, sinistrés. On est arrivé jusqu'à la frontière belge. Il m'a habillé en sous-officier polonais pour que je puisse passer la frontière. Arrivé à la frontière, je n'avais pas de papier. Je n'ai pas pu passer. On m'a dit d'aller par Anvers et à Liers, il y avait un tournant où sauter. Il ne fallait pas passer par la gare car il y avait la police militaire. On nous a donné de l'argent et on a pris un taxi pour aller à Liège. On est arrivé chez ma tante à Liège. Évidemment, ma tante et un frère étaient fort appauvris car ils avaient tout perdu. Ils se sont occupés de moi et on a commencé à faire des démarches pour pouvoir rester. À ce moment-là, il n'y avait pas de CPAS, il n'y avait pas de notions de réfugiés politiques ou économiques. Il n'y avait rien. Et comme j'étais de l'Europe de l'Est, c'était le début de la guerre froide et les personnes de l'Est étaient considérées comme des espions. Mon oncle avait un fils unique qui avait 24 ans et par accident, ce fils unique s'est tué. J'ai dû quitter ma tante où je dormais dans un grenier. Je me lavais à l'eau froide dans une petite cour. Je suis allé chez un oncle qui habitait avec un fils dans deux pièces. J'ai tout de suite commencé à vouloir apprendre le français. D'abord, j'ai dû me présenter à la Croix Rouge et j'ai dû raconter mon histoire. Ils m'ont dit que je ne devais pas avoir peur. Dans mon état, on ne permettait pas de m'expulser. Ils ont essayé par des gens, des politiciens, des avocats, il n'y avait rien à faire. Finalement, j'ai écrit moi-même à la reine Élisabeth, avec 1000 fautes dans ma lettre. Je ne savais pas parler français. J'ai écrit et j'ai reçu une lettre me disant de m'adresser au bourgmestre. J'ai écrit une lettre à Gruselin. Cela a duré des semaines et finalement, on m'a donné une carte d'identité sur laquelle il était marqué « doit émigrer ». Je n'avais pas de métier. Je voulais apprendre un métier mais j'étais malade, je n'avais pas de papier. Je baragouinais le français déjà, et j'avais 20 ans. Finalement quelqu'un a eu pitié de moi. Il avait un atelier de fourrure. J'ai appris. Il avait 7 ouvrières qui travaillaient et qui étaient très gentilles. Là, j'ai appris le français en un mois car ils faisaient tout leur possible pour m'apprendre le français plutôt que le métier. Un jour, je me promenais avec un autre cousin dans le carré. C'était dimanche après-midi. La police des étrangers est venue me dire qu'il y avait une lettre de dénonciation mentionnant que je travaillais alors que je n'avais pas de permis de travail. S'il recevait

encore une lettre signée, je serais expulsé directement. Je devais aller une fois par semaine à l'hôpital. Ça coûtait cher. Je me suis arrangé avec quelqu'un qui me transportait une fois par semaine en Allemagne où je pouvais me faire soigner. C'était très difficile. J'ai travaillé, j'ai connu une femme. Je me suis marié et j'ai fondé une famille. J'avais appris le métier très vite comme le français. J'avais beaucoup de goût. J'étais jeune et beau. J'ai alors fait des patrons pour la mode. J'ai créé des modèles pour les femmes. Mon patron est mort subitement. J'ai rencontré un agent hypothécaire et je lui ai raconté la situation. Il m'a dit qu'il connaissait quelqu'un qui cherchait un modéliste. Comme je n'avais pas de moyens, je n'avais pas de quoi vivre. J'avais un costume, une chemise blanche et une paire de chaussures. Ma chemise était lavée et repassée tous les jours. Je me suis présenté. Il m'a accepté. Je suis monté de grade directement et il m'a fait une carte de travail parce qu'il avait des bras très longs. J'avais un contrat avec lui. Après deux-trois ans, il n'avait plus de travail pour moi. J'étais fier et je ne voulais pas aller au chômage. Si je devais aller au chômage, je croyais que la terre s'ouvrirait et que je serais enterré. J'avais beaucoup d'idées de mode et de création mais, je n'avais pas de permis. Je suis allé trouver une famille belge. Je voulais un nom. Je leur ai demandé s'ils étaient d'accord de créer une société avec moi. Sans document, on a créé une société de création de mode. J'ai créé, il avait le nom. Mais il n'avait pas d'idées car c'est moi qui créais. Puis, on a su qu'à Bruxelles, on pouvait faire tous les papiers qu'on voulait pour 25.000 francs. Comme j'habitais Liège, ma femme est allée au bureau des étrangers et a demandé un certificat de domiciliation. Finalement, j'ai eu une carte professionnelle et puis j'ai demandé pour être belge. En 1957, je suis devenu citoyen belge. Ce n'était pas facile. Ce que je dis, quand je vais dans les écoles, quand il y a des étrangers, je leur dis d'embrasser la terre belge. Car, à ce moment-là, l'étranger était considéré comme un chien, pire que dans les camps. On parlait comme des chiens à des étrangers. Les étrangers étaient très mal considérés. C'était la première génération italienne et espagnole. Ils ne parlaient pas le français. Je prenais leur défense tous les jours. Il y avait même des Polonais qui parlaient en polonais contre moi. C'était très difficile. La vie est une bataille. Il faut avoir beaucoup de courage et de bonne volonté. C'est une bataille de tous les jours, comme dans le ghetto, les camps, après la guerre. Si j'avais abandonné cette envie de me battre, je serais mort il y a 60 ans. Par ma volonté, je me suis battu. Quand je suis venu en Belgique, j'étais malade comme un chien, je n'avais pas un rond dans ma poche. Il y avait déjà des commerçants qui gagnaient de l'argent et qui étaient heureux avec leur famille. Et moi, le pauvre Jacques, je vivais comme un mendiant en les consolant et je leur donnais du courage.

Quand les survivants racontent...

Ils étaient dépressifs et moi qui avais le droit d'être dépressif, je les consolais. C'est la vie. Je me bats pour vous, pour tout le monde, pour vous parler de cette période noire, de ce fascisme, de ce nazisme, de ces Hutu, de ces tueries, pour vous apprendre ce que c'est la valeur de la liberté, la valeur de l'humanisme et de la démocratie. Il faut toujours se battre. Il faut être solidaire des autres.

Animateur : Merci beaucoup pour vos deux témoignages.

Chapitre 3

En route vers des lieux de mémoire

Le vendredi 26 février 2010, une marche parrainée a été organisée dans la région de Vielsalm. Elle a débuté à Bihain, est passée par Salmchâteau pour finir à Vielsalm. Cette marche avait pour but de faire découvrir aux jeunes une série de lieux de mémoire. On doit ce concept – maintenant répandu – à l'historien Pierre NORA qui avait dirigé plusieurs volumes sur cette thématique³⁵. Afin de mieux cerner ce terme, revenons à la définition que cet historien nous propose. Il définit ces lieux dans les trois sens du mot : « matériel, symbolique et fonctionnel, mais simultanément à des degrés seulement divers »³⁶. Il faut bien comprendre que ce terme a une acception large car comme Pierre NORA le rappelle,

Ces lieux, il fallait les entendre à tous les sens du mot, du plus matériel et concret, comme les monuments aux morts et les Archives nationales, au plus abstrait et intellectuellement construit, comme la notion de lignage, de génération, ou même de région et d'« homme-mémoire »³⁷.

Pierre NORA mentionne bien que les trois aspects coexistent toujours pour un lieu de mémoire. Il prend par exemple la minute de silence. Elle revêt, bien évidemment, une dimension symbolique. Elle est aussi un découpage matériel d'une unité temporelle et a comme fonction de rappeler de manière concentrée un souvenir³⁸.

Les lieux de mémoire qui ont été visités durant la marche parrainée étaient des lieux de mémoire classiques ; pour la plupart, des monuments aux morts. L'objectif de cette marche consistait à sensibiliser les jeunes par rapport à ces lieux. En effet, il est coutumier de passer devant eux sans y faire attention. Ces monuments sont bien souvent ancrés dans le

³⁵ NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1*, Paris Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 1642 p. ; NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 3014 p. et NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome III*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 4751 p.

³⁶ NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1*, op. cit., p. 37.

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

³⁸ *Ibid.*, p. 37.

paysage, si bien que l'on n'y prête plus d'attention. Or, quand on prend le temps de les regarder, on peut déceler beaucoup d'éléments intéressants, notamment d'un point de vue symbolique.

L'espace Henri KICHKA à Bihain constituait le premier lieu de mémoire de la visite. Il a été mis en place par l'asbl « 83 RD Thunderbolt Div. ». Sur ce site se trouve un wagon-musée, véritable wagon datant de 1925 ayant servi à la déportation durant la Seconde Guerre mondiale. L'asbl a pu le récupérer grâce au don de la Société Nationale des Chemins de fer Belges – SNCB. L'armée a assuré son transport jusqu'à Bihain. Après restauration, les membres ont fait de ce wagon un petit musée visant à rappeler les camps de concentration et d'extermination. Les élèves ont été accueillis par Robert VAN DE WIELE qui a évoqué la mise en place de cet espace et les déportations durant la Seconde Guerre mondiale.

Ne voulant pas uniquement nous focaliser sur les déportations, nous nous sommes ensuite dirigés vers Salmchâteau afin d'y découvrir le deuxième lieu de mémoire du parcours. Il s'agit du monument aux morts et combattants des deux guerres, situé juste en face de l'église. Ce monument concerne plusieurs catégories de victimes puisqu'il rend hommage aux combattants des deux guerres, aux déportés et aux victimes civiles. Les noms de 83 personnes y sont par ailleurs inscrits. Ce monument présente une symbolique classique. En effet, au pied de la statue du soldat, un lion pose ses deux pattes sur les ailes d'un oiseau. Le lion représente un emblème national tandis que l'oiseau est un aigle. En effet, comme le rappellent Michel HERODE, Marie-Pierre LABRIQUE et Philippe PLUMET, le Reich est souvent représenté par un aigle couché ou blessé³⁹. Si on reprend la typologie d'Antoine PROST, ce monument peut être classé parmi les monuments patriotiques. Ce type de monuments est « sanctionné par des adjonctions empruntées au champ sémantique de l'honneur, de la gloire, ou de l'héroïsme »⁴⁰, comme en atteste l'inscription « Morts pour la Patrie ».

Nous nous sommes troisièmement rendus au pied du monument commémoratif de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA)⁴¹ situé près de la gare de Vielsalm. Ce monument représente un

³⁹ DEMOCRATIE OU BARBARIE, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, Bruxelles, Racine, 2009, p. 83.

⁴⁰ PROST Antoine, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome 1, op. cit.*, pp. 205-206.

⁴¹ La Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié a été mise en place en 1967 par le 3^e Bataillon de Chasseurs Ardennais. Si initialement, elle avait une visée

Chasseur Ardennais avec, à ses pieds, un sanglier. À côté de cette statue, une plaque commémorative délivre la phrase suivante en plusieurs langues : « La marche du souvenir, actuelle Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié, fut créée à Vielsalm par le 3^{ème} Chasseurs Ardennais en mai 1967 ». En outre, on peut également y lire en dessous les mots suivants :

En marchant, croire

- À la beauté de l'effort gratuit
- À l'enthousiasme éternel de la jeunesse
- À la reconnaissance envers les aînés qui furent de vrais jeunes
- À la communion avec la nature
- À l'amitié dans le monde

Le quatrième monument était celui dédié à la *7th Armored Division* « *Lucky Seventh* », toujours situé à Vielsalm. Cette division de l'Armée américaine est notamment intervenue dans la région de Saint-Vith lors de l'Offensive des Ardennes.

Le cinquième monument faisait écho à celui de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié puisqu'il s'agissait du monument des 3^e et 6^e Chasseurs Ardennais, situé dans le parc de Vielsalm. Sur la pierre est gravé un sanglier, symbole des Chasseurs Ardennais et en hauteur, une couronne de lauriers. Ce monument rend hommage aux caporaux et soldats des 3^e et 6^e Régiments de Chasseurs Ardennais.

Nous nous sommes sixièmement arrêtés à la stèle commémorative de la libération, située près de l'Hôtel de ville de Vielsalm. Ce monument a pour but de remémorer la liberté que la ville de Vielsalm a retrouvée le 17 janvier 1945. Récemment rénové, il est composé d'une pierre sur laquelle on retrouve les emblèmes de la ville ainsi que l'inscription suivante qui témoigne de « l'ancrage local de la mémoire »⁴² :

Ce coin ardennais a subi le plus longtemps le joug ennemi.
Souviens-toi que la liberté lui fut rendue le 17 janvier 1945.

Enfin, nous avons terminé par le monument aux morts des deux guerres, situé au croisement des rues de la Clinique et de la Bouvière. Ce monument concerne les deux guerres mondiales. Outre les 17 noms qui y

militaire, elle s'est progressivement élargie pour s'ouvrir au public et s'internationaliser. Elle est organisée chaque année. Pour de plus amples informations, on consultera utilement le site de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié à l'adresse suivante : <http://www.marche-mesa.be/>.

⁴² DEMOCRATIE OU BARBARIE, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, op. cit., p. 83.

Les sentiers de la mémoire

sont inscrits, la mention « Pro Patria » est présente, entourée d'une couronne de lauriers. Au-dessus de cette inscription, un combattant couché tend une main vers le ciel. A l'arrière de cette statue prend place une petite colonne surmontée d'une pomme de pin et d'une croix. Si on reprend la typologie d'Antoine Prost, on se trouve en présence d'un monument funéraire-patriotique. Ce type de monument, à la différence des monuments patriotiques, ne glorifie pas la Patrie victorieuse mais bien le sacrifice des morts⁴³.

⁴³ PROST Antoine, *op. cit.*, p. 207. Il faut savoir qu'à côté des monuments patriotiques et des monuments funéraires-patriotiques, Antoine PROST distingue également les monuments strictement funéraires qui soulignent l'ampleur du deuil et les monuments civiques, qui ne présentent aucun signe religieux et qui se caractérisent par leur dépouillement (il s'agit souvent d'une stèle nue, à proximité de l'hôtel de ville).

Chapitre 4

Le phénomène génocidaire

Par Alain COLIGNON du Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés Contemporaines (CEGES)⁴⁴
2 avril 2010

Alain COLIGNON est licencié en histoire de l'Université de Liège (1981). Il travaille au CEGES depuis 1989 où il remplit les tâches de premier assistant et de co-bibliothécaire depuis 1992. Parmi ses publications, on notera notamment ses contributions au *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* (publié chez André Versaille en 2008) et au livre intitulé *Occupation, répression. Un passé qui résiste* (publié chez Labor en 2002).

Officialisé dans le vocabulaire international depuis 1948, le terme de « génocide » a fait l'objet d'une utilisation de plus en plus grande dans les débats politiques et médiatiques.

Associé confusément à toute tuerie tant soit peu importante, il sert ainsi à qualifier des pratiques observées dans les conflits les plus divers depuis plus de 50 ans ; que ce soit au Vietnam, au Bangladesh, en Irak, en Tchétchénie, en Palestine ou au Soudan.

Instrumentalisé à tout bout de champ afin de stigmatiser un adversaire donné, manié parfois sans nuance par les savants... et par les militants, on l'a vu ainsi s'appliquer aussi bien aux agissements des Romains en Gaule au temps de Jules César, aux Croisades, à la conquête des Amériques, à la traite négrière, aux guerres de Vendée et à l'exploitation du Congo belge par Léopold II.

⁴⁴ Le Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines est une institution de la Politique Scientifique Fédérale qui collecte de la documentation et mène des recherches sur les guerres et conflits du vingtième siècle, ainsi que leurs répercussions en Belgique. Pour de plus amples informations, on consultera le site internet de ce Centre : http://www.cegesoma.be/cms/index_fr.php.

Fatigués de le voir utilisé en dépit du bon sens, des historiens ont préféré ces dernières années l'abandonner au profit de concepts, de termes plus neutres comme « massacres », ou « crimes de masse », voire au profit d'un autre terme savant, celui d'ethnocide.

Mais qu'est-ce que le génocide, et quand a-t-il été juridiquement employé pour caractériser des « crimes de masse » ?

Pensé juridiquement au cours de la Première Guerre mondiale, à la suite du massacre des Arméniens par les Turcs Ottomans en 1915-1916, il a été forgé en 1944 par le professeur Raphaël LEMKIN, juif polonais réfugié aux États-Unis au début de la guerre, à partir du mot grec « genos », qui veut dire à la fois race et peuple, et de la terminaison latine « -cide », qui vient de « cædere », tuer. Avocat de formation, juriste attaché depuis les années trente à l'élaboration d'un code pénal international, LEMKIN a voulu préciser dans un ouvrage qu'il avait consacré à la domination de l'Axe en Europe occupée la nature d'un crime qu'il estimait nouveau par son objectif et son ampleur, à savoir la destruction d'un groupe humain spécifique non pour ce qu'il avait fait mais pour ce qu'il était, c'est-à-dire pour ce qu'il représentait au regard de l'opresseur. Il faut dire que LEMKIN savait de quoi il parlait : toute sa famille polonaise disparut dans les camps de la mort et il se sentait particulièrement concerné.

Récompensant ses efforts, l'Assemblée générale des Nations Unies intégrera le 11 décembre 1946 la notion de crime de génocide et le définira comme « un déni du droit à la vie de groupes humains », que ces groupes raciaux, religieux, politiques et autres aient été détruits entièrement ou en partie. Le crime de génocide n'est pas destiné, au départ, à s'opposer à celui de « crime contre l'humanité ». Mais il apparaît, au fil du temps, que le second, c'est-à-dire le « crime contre l'humanité », vise plutôt une population indifférenciée tandis que celui défini par LEMKIN [le crime de génocide] cible un groupe déterminé. La séparation entre les deux concepts, inauguré en 1946, perdure jusqu'aujourd'hui, même après que le terme de génocide eut été redéfini en décembre 2008.

Dans l'esprit de LEMKIN et de ses héritiers, la notion d'« intention » était essentielle. L'intention équivalait en quelque sorte à la notion de préméditation qui, dans le droit pénal, sépare l'assassinat du meurtre. La notion d'intention devait, selon lui, différencier le génocide des autres formes de massacres commis « à chaud », en temps de guerre ou de révolution.

Maintenant, une grave question se pose à partir du moment où on adhère à ces concepts : comment repérer les signes ou les preuves d'une intention ou d'une planification meurtrière dans ces processus historiques

où les acteurs camouflent la plupart du temps leurs décisions, où l'ordre écrit s'efface devant l'incitation orale, où l'autorité centrale délègue, sur le terrain, l'initiative meurtrière à des milices locales ?

De plus, l'identification des groupes visés peut poser de lourds problèmes. La définition d'un groupe « national » doit-elle se limiter aux seules nations reconnues, ou bien doit-on prendre en compte celles qui espèrent l'être ? Et alors, autre dilemme, qu'est-ce qu'une nation, et en vertu de quoi une communauté humaine aspire-t-elle à être une « nation », à être reconnue comme telle...

Enfin, soulignons que la notion de génocide telle que définie finalement en décembre 1948 ne faisait pas entrer en ligne de compte les critères politico-sociaux... peut-être parce que, parmi les pays victorieux ayant appuyé la naissance de l'Organisation des Nations Unies figurait l'URSS de Staline, qui avait beaucoup pratiqué dans les années précédentes les massacres de masse... pour des raisons « politico-sociales », au nom de la lutte contre les « ennemis de classe ».

Telle quelle, la définition de génocide a fait couler beaucoup d'encre, et sans doute en fera-t-elle couler encore beaucoup. Qui veut se construire une figure de victime au regard du monde extérieur se doit d'affirmer avoir été victime d'un génocide. Ce mot est donc sujet à toutes sortes de manipulations, d'instrumentalisations identitaires et militantes.

Les demandes de reconnaissance en tant que génocides caractérisés d'événements meurtriers passés, longtemps oubliés, relativisés ou carrément niés reviennent périodiquement sur le tapis en fonction de la conjoncture politique nationale et internationale. Le génocide des Arméniens par les Turcs en 1915 est un assez bon exemple. Il avait été à peu près évacué de l'histoire pour des circonstances géopolitiques : il sera mentionné pour la première fois à la tribune de l'Organisation des Nations Unies en... 1985, 70 ans après les faits et après une série d'attentats menés par des groupes d'exilés arméniens.

Une demande de reconnaissance de même nature, portée par les Aborigènes d'Australie au nom de leurs ancêtres victimes des colons entre 1850 et 1900 aboutira en... 1997 : une commission australienne des droits de l'homme les déclarera officiellement « victimes de génocide ». Le même phénomène est observé avec les Indiens d'Amérique du Nord et du Sud. D'autres demandes moins évidentes ont pu se faire jour, brouillant encore un peu plus la définition de LEMKIN. Reconnue officiellement comme « crime contre l'humanité » en France avec la loi Taubira de mai 2001, la traite négrière, l'esclavage des Noirs africains est tenue par certains États d'Afrique noire, et par certaines organisations militantes, pour un crime de génocide. Les experts en la matière restent perplexes : la

traite et l'esclavage présentaient un caractère strictement économique, et s'il y avait bien une intention derrière ces actions, elle visait à déplacer une main d'œuvre pour l'exploiter inhumainement, mais non pour l'exterminer en tant que telle.

Telles sont donc les définitions et les situations juridiques du génocide, avec toute la part d'ambiguïtés que charrie ce concept.

Mais dans quel cadre s'opère-t-il ?

Il apparaît qu'un génocide est d'ordinaire, le produit de la rencontre entre une volonté politico-idéologique [= « l'intention »] et un contexte déterminé, ce dernier pouvant faire évoluer la première. D'où l'attention que les chercheurs, historiens, politologues peuvent porter au contexte international (par exemple, la guerre à l'Est en 1941), régional (par exemple, le processus de constitutions d'un État-Nation en Anatolie, la « brutalisation » dans l'Est européen suite à la Première Guerre mondiale), national (décomposition d'un État-Nation inachevé : Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Belgique), local (Rwanda). Aussi diversifiés soient-ils, les éléments de contexte modèlent des « zones de génocide » où s'accumule un potentiel de violence apte à toutes les instrumentalisation politiques.

Enfin, on insiste de plus en plus sur le rôle de la peur qui joue un rôle fondamental dans le processus génocidaire. L'efficacité d'une propagande de haine reposerait ainsi moins sur la force de son message que sur l'état de réceptivité de ceux qui y sont soumis : ceux-ci y sont sensibles parce qu'ils ont peur. Peur du voisin dans des régions pluriethniques, où chaque peuple se voit menacé par l'autre, peur du voisin entretenue par des discours nationalistes ou racistes, qui réveillent ou entretiennent dans les mémoires collectives des oppositions anciennes, parfois exagérées et mythifiées pour les besoins de la cause.

L'histoire contemporaine s'est surtout centrée sur les génocides du XX^e siècle, le génocide juif en tête, suivi, de loin, par les génocides arménien, tsigane et rwandais. On a quelque peu oublié ce que d'aucuns, plus récemment, ont appelé les « génocides coloniaux » du XIX^e siècle. Cette dernière école a fait justement remarquer que les nazis, dans leur guerre de conquête à l'Est, ont pratiqué contre les Slaves une véritable « guerre coloniale » associant l'asservissement des races dites inférieures à une recherche constante d'« espace total » pour assurer l'expansion et la vie du peuple allemand. Et donc, pour ces chercheurs, le national-socialisme s'inscrivait bel et bien dans une certaine histoire européenne, tissée d'impérialisme, de colonisation et d'extermination de peuples tenus pour inférieurs. Il faut nuancer la notion de génocide colonial, même si cette théorie est séduisante.

Dans les catastrophes démographiques touchant au XIX^e siècle les populations « colonisées », il faut faire la part de la conquête proprement dite, des pertes dues aux batailles entre forces armées très inégales par l'armement, du choc microbien qui résulte de la diffusion à grande échelle des maladies nouvelles (grippe, typhus...), des famines plus ou moins provoquées par l'intégration dans l'économie-monde du colonisateur, du système d'exploitation de la main-d'œuvre dans l'agriculture et, plus globalement, des conséquences sur les populations autochtones de l'avancée d'une frontière de peuplement européen sur leur territoire. On estime ainsi que 120 Aborigènes de Tasmanie sur une population de 2000 individus ont été tués directement par des colons blancs. Et la transmission volontaire de maladies au sein des populations indigènes dominées a été plus que marginale dans l'histoire de la conquête coloniale, le cas américain se limitant à l'initiative d'un subordonné local.

Au Congo du Roi Léopold II, le système d'exploitation économique s'avéra particulièrement féroce, avec la militarisation du travail forcé, la prise en otage des familles, des quotas de production imposés, la cruauté des peines, etc. Mais ces méthodes finissent par susciter l'indignation des Européens eux-mêmes. Et la délégitimation de l'entreprise belge montre que la politique des États n'était pas alors d'anéantir physiquement les populations indigènes mais d'exploiter leurs ressources économiques, quel que soit le coût humain, selon les principes sacrés du libéralisme économique et de l'économie-monde libérale à la mode de l'époque.

Toutefois, des pratiques pré-génocidaires ont été observées dans le cas de l'anéantissement des Aborigènes d'Australie (entre 1840-1897) par les Anglais et des Hereros du Sud-ouest Africain par les Allemands (en 1904-1905). C'est consciemment que les autorités publiques locales ont donné l'ordre d'effacer ces populations de la terre à l'encontre de l'intérêt économique des colons, dans le but de fonder une colonie « racialement homogène ».

Enfin, une réflexion : ce qu'on a appelé le « nettoyage ethnique » durant la guerre de Yougoslavie, dans les années nonante, est-il une forme de génocide ? Le départ des populations indésirables dans l'espace contrôlé par l'armée serbe a été obtenu à la suite d'une stratégie militaire terroriste, impliquant, après le ciblage de la population, leur expulsion par la violence systématique, la séparation des familles, les viols en masse, la destruction de leur cadre de vie. Le processus peut culminer par des massacres de masse, comme à Srebrenica, en juillet 1995, où 7000 hommes de cette enclave musulmane ont été fusillés à l'extérieur de la ville par des miliciens serbes excités par leurs nationalismes.

Les sentiers de la mémoire

Mais ces pratiques, pour horribles qu'elles soient, ne visent pas à l'extermination d'une communauté retirée. Elles visent à les expulser massivement d'un territoire donné, convoité par un autre peuple au nom de préceptes dits « supérieurs ». Évidemment, les « principes » qui guident un « nettoyage ethnique » favorisent les dérapages vers le processus génocidaire, quand les circonstances s'y prêtent. Ici encore, l'« occasion crée le larron ».



Espace Henri Kichka à Bihain

Les sentiers de la mémoire



Monument aux morts des deux guerres, situé au croisement des rues de la Clinique et de la Bouvière, à Vielsalm

Photos



Entrée du camp de concentration d'Auschwitz I

Les sentiers de la mémoire



Entrée du camp d'extermination d'Auschwitz II (vue de l'intérieur) et les quais de débarquement



Morceau du mur de l'ancien ghetto de Cracovie

Les sentiers de la mémoire



Pharmacie sous l'Aigle, Place centrale de l'ancien ghetto de Cracovie

Partie II
Paroles de jeunes

Il est à présent temps de laisser les jeunes s'exprimer. Immédiatement après la visite des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, quatre *focus groups* ont été réalisés au Centre du dialogue situé à Auschwitz (à une centaine de mètres du camp de concentration). Les quatre *focus groups* ont été retranscrits et l'un de ceux-ci est présenté dans les prochaines pages. Le contenu des quatre *focus groups* étant similaire, nous n'avons pas trouvé opportun de les présenter tous.

En outre, dès le retour en Belgique, il a été demandé aux jeunes de coucher sur le papier ce qu'ils retenaient de l'ensemble du projet, depuis la marche parrainée à la visite des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, du quartier juif de Cracovie et du ghetto, en passant par les conférences. Il leur a été précisé de se focaliser sur les activités réalisées suite au projet financé dans le cadre du décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes, plus communément appelé le décret mémoire. Ils pouvaient également mentionner les moments les plus intéressants ou les plus marquants. Le chapitre 6 revient sur les textes de ces jeunes.

Il est bien évident qu'une série d'éléments sont redondants car les impressions peuvent être partagées par plusieurs jeunes. Un élément important ressort de l'ensemble des textes : les jeunes ont été déçus par la visite du camp de concentration d'Auschwitz, ressemblant trop, à leurs yeux, à un musée. Ce sentiment partagé par un bon nombre d'entre eux est intéressant eu égard à la manière de concevoir la conservation de certains lieux de mémoire. Nous n'en dirons pas plus à ce stade afin de laisser la place à la découverte.

Il est également important de rappeler que ces textes ont été récoltés après le séjour en Pologne. Il faut rappeler qu'un dispositif plus vaste a été mis en place. En effet, les jeunes ont été rencontrés dans le cadre de groupes de discussion lorsqu'ils étaient en quatrième secondaire. Ils ont ensuite été réunis immédiatement après la visite des camps de concentration et d'extermination. Enfin, ils ont été réunis plusieurs mois après le projet, pour discuter à nouveau de leur expérience. Les textes présentés dans cet ouvrage ne constituent donc qu'une petite partie du corpus de données qui a été constitué avec ces élèves. Ces données seront exploitées dans le cadre de la recherche doctorale déjà mentionnée précédemment. Pour avoir une vision d'ensemble, on n'hésitera donc pas à se référer à cette recherche qui fera l'objet de publications ultérieures.

Chapitre 5

Exemple d'un *focus group*

Les retranscriptions reproduisent exactement les discours exprimés durant le *focus group*. Des fautes langagières sont donc présentes. Les élèves ont été codés avec une série de lettres et de chiffres⁴⁵. Par ailleurs, d'autres codes ont été utilisés lors de la retranscription des discussions. Les voici présentés :

Ani : Code utilisé quand l'animateur prend la parole.

Inco : Code utilisé quand il n'a pas été possible de déterminer qui parle.

[PC] : Code utilisé quand il n'a pas été possible de comprendre ce qu'un intervenant a dit.

[...] : Code utilisé quand un intervenant est coupé par un autre.

[Silence] : Code utilisé quand il y a un silence de 3 à 6 secondes.

[Long silence] : Code utilisé quand il y a un silence plus long que 6 secondes.

* *

*

Ani : Quel est votre sentiment suite à ce que vous avez vu ce matin ?

AME01 : Bin, c'est triste quoi.

[Rire de certains]

Ani : Pourquoi ?

AME01 : Bin, parce que, je ne sais pas. Enfin, je ne sais pas. Euh, je dis cela comme ça pour que vous ayez quelque chose. Non, je ne sais pas. Parce que, voilà, il y a des gens qui sont morts et donc c'est triste, d'office.
ABE06 : Ça doit être chiant d'aller travailler là-bas. Tout le temps voir la même chose.

Inco : Bin c'est un métier quoi.

Ani : C'est-à-dire chiant ? Qui ?

ABE06 : Bin les guides, ils doivent s'emmerder à mort. Il y a des jardiniers qui travaillent aussi.

⁴⁵ Cela résulte d'une exigence d'anonymat mise en place dans le protocole de recherche résultant de la thèse de doctorat menée par l'un d'entre nous.

Les sentiers de la mémoire

ARE07A : Moi je pensais qu'on allait voir les chambres à gaz et les gens qui ont griffé les murs. Mais il n'y en avait pas.

ABE06 : Bin si, il y en avait.

ADE05 : Si, il y en avait, dans la 18.

ARE07A : Dans la 18 ?

ADE05 : Si quand on est descendu.

ABE06 : Dans le premier camp.

ADE05 : Si, elle l'a dit.

AKA02 : Non, ce n'est pas dans les chambres.

ABE06 : Si.

AJU11 : Non, c'est la famine. Après, il y avait aussi où ils étaient par quatre.

AMA03 : Ouais, mais non, il y avait un truc de [PC]. Enfin soit.

ARE07A : Ouais mais bon, ils ne griffent pas.

AMA03 : Il y a la pièce avant.

ARE07A : Non.

ADE05 : Je ne sais pas, je sais bien qu'à un moment, elle a dit qu'il y avait quelqu'un qui avait écrit et qui n'avait rien fait et qu'il fallait donner des nouvelles à sa famille.

APH14 : Qu'il allait mourir.

ARE07A : Ouais mais bon, il n'a pas griffé le mur.

APH14 : Il griffe le mur, il s'est blessé forcément.

ABE06 : [Siffle]

Ani : Ça va ABE06 ?

[Rire de certains]

Ani : Et donc, tu disais avec le fait que tu étais déçu, de ne pas avoir vu les chambres à gaz, c'est ça ?

ARE07A : Ouais.

Ani : Et tu t'attendais à voir quoi ?

ARE07A : Bin tout. Moi, on m'a même raconté qu'il y avait des cheveux et tout.

APH14 : Bin des cheveux, on en a vu des cheveux, il y en avait trois tonnes.

[Rire de certains]

Ani : Vas-y, vas-y.

ARE07A : C'est fini.

Ani : Et d'autres ont été déçus ou pas de ce qu'ils ont vu.

APH14 : Un petit peu, ouais. C'est le contexte. Il y a plein d'oiseaux qui chantent, il y a du soleil. Ce n'est pas pareil.

Exemple d'un *focus group*

AKA02 : La guide était chiant chez nous. Elle ne savait pas expliquer. Elle donnait l'air que ça ne l'intéresse plus de donner des informations comme ça. C'est chiant.

ADE05 : Moi, surtout, ce que j'ai trouvé choquant, c'est notre guide, elle souriait tout le temps. Tout le temps, tout le temps, tout le temps.

APH14 : Il faut bien qu'elle ait un air.

AJU11 : On ne pouvait pas prendre de photos à l'intérieur.

APH14 : Tout le monde en prenait.

ADE05 : Moi, j'en ai pris aussi. Mais, ça ne sert à rien de montrer de l'extérieur si on ne voit rien à part des trucs en brique.

APH14 : Ils ne vont pas montrer tout l'intérieur non plus.

[Silence]

ARE07A : Bin, ça ne sait pas être commercial donc on peut prendre des photos.

[Silence]

Ani : Bien, bien, et il y en a d'autres qui ont d'autres éléments par rapport à cela, qui ont quand même été marqués par ce qu'ils ont vu.

AJU11 : Bin moi, je trouve c'est, euh. C'est spécial parce qu'il y a des millions de gens qui ont marché là où on était. Et moi, je n'arrive pas à me dire que c'était comme ça, parce que les bâtiments, ils ne sont pas non plus. Ils ne reflètent pas l'atrocité qui s'est passée dedans.

ABE06 : Moi, je trouvais cela beau.

APH14 : Moi, les trucs de gaz vide, ça me choque.

Ani : Pourquoi ?

APH14 : Parce que, bin on voit qu'ils les ont trouvés et tout. Allez, je ne sais pas expliquer. Comme ça s'est passé.

ABE06 : [Chuchote]

Ani : Comment ABE06 ?

ABE06 : [Chuchote]

Ani : Ok, et vous ne voulez rien ajouter par rapport à cela ? Et s'il y a un élément que vous deviez mentionner qui vous a le plus marqué, si je fais un tour de table, ce serait quoi, toi ARE07A ?

ARE07A : Les toilettes.

AME01 : Euh, le type qui s'était déguisé en Jésus.

Ani : Moi, je ne me souviens plus [Rire]. C'était quoi ? Auschwitz I ou Auschwitz II ?

Inco : Ouais, c'était un tableau où ils humiliaient.

AME01 : Ouais, c'était un tableau où ils portaient Jésus.

Plusieurs : On n'a pas vu.

Ani : Tu étais dans quel groupe ? Avec le petit monsieur ?

AME01 : Oui.

Les sentiers de la mémoire

Ani : À mon avis, on n'a pas été.

Ani : Et toi ADE05 ?

ADE05 : Euh, quand on a été voir les sortes de vitrines avec tous les trucs à l'arrière, les chaussures des petits enfants, la pile et tout ça.

Ani : Hum, hum et pourquoi ?

ADE05 : Je ne sais pas, quand on voit que ce sont des petits enfants et qu'ils n'ont rien fait de leur vie. C'est un peu choquant.

Ani : Et toi, ABE06 ?

ABE06 : Moi, c'est les photos avec les trois petits enfants tout maigres.

Inco : Ah oui, avec les quatre Tsiganes.

ABE06 : Je ne sais pas.

Inco : Ils n'étaient pas trois ?

Ani : Et pourquoi cette photo-là ?

ABE06 : Je ne sais pas, comme ça.

Ani : Et toi KA02 ?

KA02 : Les gens qui pesaient soixante kilos, qui sont soi-disant revenus avec vingt kilos. Ça me choque.

Ani : Hum, hum. Et toi AJU11 ?

AJU11 : Euh, dans les cachots où ils étaient à quatre, tout serrés.

Ani : Et toi AMA03 ?

AMA03 : Moi, c'est la même chose.

ABE06 : C'est trop facile.

AMA03 : Non, on a déjà fait le tour. Non franchement, c'est ça. C'est petit à mort, on n'avait pas beaucoup de place.

Ani : Et toi APH14 ?

APH14 : Moi, le tableau et comme j'ai dit, les trucs de gaz.

Ani : C'est-à-dire les trucs de gaz ?

APH14 : Les boîtes.

Ani : De Zyklon B.

APH14 : Oui.

Ani : Et toi ACO04 ?

ACO04 : Moi, c'était aussi les objets des enfants. Les chaussures et tout.

Ani : Et personne n'a été marqué par les photos des prisonniers ? Moi, je me souviens, la première fois que j'ai visité Auschwitz, c'est ce qui m'avait le plus marqué.

ADE05 : Ils ont l'air souriant sur toutes les photos. C'est bizarre.

Inco : Pas sur toutes.

ADE05 : Bin, pas sur toutes mais il y en a beaucoup où tu vois limite rire.

AJU11 : Bin, tu ne vois pas la peur sur les visages, ils ne sont pas affolés. Je ne sais pas. Je trouve ça.

ACO04 : Pourtant, ils viennent de se faire raser et tout.

Exemple d'un *focus group*

APH14 : Bin, les photos, elles ont été prises après ou, quand ?

Ani : Quand ils sont arrivés au camp, normalement. Parce qu'on les rasait et qu'on les prenait.

[PC]

Ani : Ils sont tous morts ceux qui sont sur les photos.

AM03 : Non, il y en a une qui est revenue et qui s'était reconnue.

Ani : Oui, mais je parle des photos individuelles, dans les couloirs. Donc voilà.

Ani : Et qu'est-ce que vous allez retenir de cette visite ?

AMA03 : En gros ?

Ani : Oui.

ABE06 : Les expériences sur les femmes.

Ani : Pourquoi ?

ABE06 : Je ne sais pas moi. [PC].

[Rire de certains]

AJU11 : Moi, je pensais qu'il allait dire « je rigole », après.

ABE06 : Ce n'est pas drôle mais voilà, c'est tout.

AMA03 : C'est moins impressionnant qu'à la télé.

AJU11 : Ouais parce qu'à la télé, on voit tout. On voit les, euh, merde.

ADE05 : Moi, c'est moins impressionnant que ce qu'on m'avait dit. Moi, on m'avait dit qu'on se sentirait mal en allant là-bas. C'est vrai qu'on se sentait mal parce que les gens avaient marché là où on était. Mais d'un autre côté, c'est vraiment, euh.

AJU11 : C'est trop bien arrangé, en fait. Il n'y a pas assez [...]

ABE06 : D'horreur. Ce n'est pas comme dans les photos en noir et blanc qui sont.

[Silence]

Ani : Et d'autres, qu'est-ce que vous avez, euh, je ne sais plus ce que je vous posais. Toi, AKA02 ?

AKA02 : Euh. Rien, je ne sais pas. De manger, de mettre quelqu'un au régime. Je ne sais pas. C'est la famine qui m'a tellement choqué que.

[Silence]

Ani : D'autres veulent ajouter quelque chose ? Et est-ce que vous pensez qu'il est important de conserver des lieux comme cela ?

Plusieurs : Oui.

Ani : Vous êtes tous d'accord ?

ADE05 : Parce que si on n'a pas de souvenirs, ça pourrait se reproduire. On a des preuves ainsi.

Ani : Et qu'est-ce que vous pensez du fait qu'il y a beaucoup de choses qui ne sont pas d'origine ?

Les sentiers de la mémoire

AME01 : Bin, il y a des choses qui tombent en ruine. Si on ne traite pas les [...]

AMA03 : Ouais, ça paraît moins véridique quoi.

AJU11 : Qu'ils les reconstruisent etc., oui, mais faire en sorte que cela reste quelque chose de sinistre malgré tout, parce qu'on ne doit pas arriver là avec le sourire. On doit retourner avec un certain choc dans la tête parce que.

Ani : On doit retourner avec quoi, tu dis ?

AJU11 : Avec un certain choc.

APH14 : Je ne vais pas payer pour aller pleurer.

AJU11 : Non, je n'ai pas dit pleurer.

[Rire de certains]

AJU11 : Ça doit nous marquer. Tu n'avais pas vraiment des trucs pour être partout sur le cul où tu allais. Extérieurement, tu ne te dis pas [PC] intérieur donc, euh.

Ani : Vous êtes d'accord avec AJU11 ?

Plusieurs : Oui.

[Rire de certains]

Ani : Et est-ce que vous conseilleriez à d'autres gens d'aller visiter ce genre de lieu ?

APH14 : Pas forcément.

ABE06 : Bin oui, pour faire un petit voyage.

[Rire de certains]

Ani : Et si oui, quelle tranche d'âge ? Notre guide, à un moment donné [...]⁴⁶

Plusieurs : Oui, c'est trop jeune.

ABE06 : Bin de 16 ans à plus.

Inco : Ouais à part que les 16 [...]

ARE07A : Avant, ils n'ont pas le vocabulaire, ils peuvent pas tout comprendre.

[Rire de certains]

AJU11 : Il faut déjà avoir une certaine notion de l'histoire.

ARE07A : Bin oui, il faut du vocabulaire.

ABE06 : Vous avez dit quoi, pardon, à propos du guide qui avait été choqué à cause de quoi.

APH14 : Bin, il y a un petit groupe d'enfants qui [...]

AJU11 : Qui est passé à côté de nous [...]

⁴⁶ Il faut savoir qu'à l'entrée du camp de concentration d'Auschwitz I, un groupe d'enfants est passé à côté de la guide. Cette dernière s'est alors étonnée et a mentionné qu'elle ne ferait jamais visiter le camp à de si jeunes personnes.

Exemple d'un *focus group*

APH14 : Et qui avaient moins de 12 ans.
AJU11 : Et elle a dit que si c'était elle la guide, elle aurait refusé de le faire.
ABE06 : Cool.
[Rire de certains]
Ani : Vous pensez qu'il y a un âge pour voir ce genre de choses ou pas ?
ARE07A : 12 ans
ADE05 : 12 ans, peut-être pas. 16.
APH14 : 15-16.
ABE06 : On s'en fout.
Ani : Il s'en fout ABE06.
AJU11 : Ça, on peut leur dire, enfin qu'ils ne sont pas capables de comprendre la réalité comme nous. Enfin.
Ani : Et vous pensez qu'ils seraient plus impressionnés que, je vais revenir à ta remarque après. Plus impressionnés ou moins impressionnés que [...]
AJU11 : Moins, ce serait plus une balade pour eux.
ADE05 : Ils considéreraient cela plus comme une sortie que.
Ani : Et tu disais quoi toi AME01 ?
AME01 : Non rien.
Ani : Si, si, tu disais quelque chose, je t'écoute.
AME01 : Non, mais j'ai oublié [PC]
[Rire de certains]
Ani : Avec [l'animateur 2], ils rient bien, tant mieux.
Ani : Et qu'est-ce que vous allez dire quand vous allez rentrer chez vous ? Est-ce que vous allez en parler ou pas ?
ARE07A : Montrer les photos.
ADE05 : Non, je n'en parle jamais quand je rentre de voyage.
AMA03 : Expliquer les décors. Il y a déjà beaucoup de films et tout ça là dessus donc euh.
APH14 : Ils vont nous embêter.
ADE05 : Et ci et ça. Moi, chaque fois, ils me demandent si ça a été. Et je dis « oui ».
ABE06 : Ouais, c'est ça.
ADE05 : Et quoi d'autres, « et bin rien ».
Ani : Et toi AKA02, qu'est-ce que tu vas dire ?
AKA02 : Rien. Je ne sais pas, comme ils ont tout reconstruit, donc c'était plus beau, donc ça ne nous choque pas, donc ça ne va pas choquer mes parents non plus. Donc, euh, je ne dirai rien. J'ai été un peu déçu quoi.
Ani : Hum, hum et toi AJU11 ?
AJU11 : Bin, raconter ce qu'on nous a expliqué, etc. Et euh, en fonction des bâtiments et de ce qu'on nous a expliqué, voir comment ils s'en [PC].

Les sentiers de la mémoire

Ani : Et toi AMA03 ?

AMA03 : Bin, je vais sans doute raconter un peu les décors, et un petit peu les trucs, euh, qui ressortent un peu plus.

Ani : Et toi ARE07A ?

ARE07A : Pareil.

Ani : Quoi ?

ARE07A : Bin, ce que j'ai vu.

Ani : Et vous allez en discuter avec tes autres sœurs ou pas ?

ARE07A : Bin, sûrement [PC].

ABE06 : Non, il te parlait des deux autres.

ARE07A : Bin oui, je dis les autres.

Inco : Ecoute un peu.

[Rire de certains]

Ani : Et qu'est-ce que tu vas leur dire ?

ARE07A : Bin, on verra, je ne sais pas encore.

Ani : Et toi AME01 ?

AME01 : Non, je ne dis rien.

[Rire de certains]

AME01 : Je ne sais pas. Elle sait ce que c'est.

Ani : Pourquoi est-ce qu'elle sait ce que c'est ?

AME01 : Bin parce que ça passe à la télé. Elle n'est pas conne.

[Rire de certains]

APH14 : C'est un point de vue.

Ani : Et toi ADE05 ?

ADE05 : Bin, je raconterai mais pas en détail quoi.

Ani : Et toi ACO04 ?

ACO04 : Je parlerai certainement du décor et puis voilà.

Ani : Et toi APH14 ?

APH14 : Moi, pareil, expliquer comment c'est, le décors et bin, leur expliquer que j'ai été un peu déçu car ils ont rénové.

Ani : Hum, hum, et euh, vous avez plus ou moins tous la même sensation, vous êtes déçus par ce que vous avez vu ?

APH14 : Un petit peu.

AMA03 : Bin déjà l'entrée, quand on voit dans les films [...]

AJU11 : Ouais, moi, je pensais qu'on allait avoir une longue entrée, en fait, pas. Je m'imaginai que c'était un chemin avec rien autour, juste de l'herbe et qui avait que ce long chemin là et puis seulement, on arrivait dans le camp. Ici [...]

ADE05 : Il y a des trucs partout autour.

AJU11 : Ouais, je trouve que ça parait, pas joyeux mais [...]

ADE05 : Ça parait normal. On ne sait pas dire qu'il y a eu quelque chose.

Exemple d'un *focus group*

AJU11 : On ne peut pas dire qu'on est vraiment dedans. Il y aurait pas le portail, bin, on ne saurait pas vraiment où est l'entrée.

Ani : Et si je vous demandais de résumer en un mot ce que vous avez vu ce matin, est-ce que vous sauriez le faire ? Allez, on peut dire deux-trois mots. Est-ce que quelqu'un voudrait se dévouer pour commencer ? Oui, ABE06.

ABE06 : Maigre, mort et le troisième, on va dire expérience.

[Quelques rires]

Ani : Ensuite. Toi ARE07A ?

ARE07A : Famine, saleté et mort.

Ani : Toi AME01 ?

AME01 : Je ne sais pas. Juif.

[Rire de certains]

AME01 : Bin c'est vrai, c'est qu'on a vu. Ouais, je ne sais pas. Euh. Humiliation et euh, je ne sais pas, mort.

Ani : Et toi ADE05 ?

ADE05 : Je sais pas.

Ani : Ah, ça fait trois mots, en effet.

[Rire de certains]

ADE05 : Bin, famine, mortalité et travail.

Ani : Et toi AKA02 ?

AKA02 : Famine, mort et pauvreté.

Ani : Et toi AJU11 ?

AJU11 : Euh [Silence]. Je ne sais pas comment expliquer en un seul mot.

Ani : Tu peux faire une phrase, si tu veux.

AJU11 : Ce que je ne comprends pas, c'est le fait qu'ils font travailler les gens mais, ils ne les nourrissent pas un minimum. Je ne comprends pas pourquoi ils veulent les faire travailler et en même temps les faire mourir. C'est un peu ridicule.

ADE05 : Bin, ils y gagnent plus.

ARE07A : Pour le profit.

ADE05 : Ils ont de la main d'œuvre et ils n'ont même pas besoin de leur donner à manger.

Ani : Et toi AMA03 ?

AMA03 : Grave, euh, bin ça n'a aucun sens d'aller faire des camps d'extermination et euh.

ABE06 : Pourquoi AMA03 ?

[Rire de certains]

Ani : Je vais t'engager ABE06.

Les sentiers de la mémoire

AMA03 : Bin voilà, ils vont les exterminer puis après ils vont trouver autre chose à exterminer puis il y aura plus grand chose à part tous les mêmes. Enfin soit.

Ani : Et toi APH14 ?

APH14 : Maladie, humiliation et mort.

Ani : Maladie, Hu ?

APH14 : Maladie, humiliation et mort.

Ani : Et toi ACO04 ?

ACO04 : Famine, mort et humiliation.

Ani : Ok, bien voilà, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose ou pas. C'est un peu expéditif. J'en conviens bien mais on fait avec ce qu'on a.

Chapitre 6

Paroles de jeunes

Les pages suivantes reprennent les textes écrits par les jeunes dès leur retour en Belgique⁴⁷.

* *
*

Tout d'abord, avant de commencer ce merveilleux voyage en Pologne, nous l'avons préparé pour mieux se rendre compte du but qu'il comportait. Nous avons débuté par la visite des Territoires de la mémoire qui consistait à effectuer le parcours symbolique. Ce parcours expliquait les étapes d'un déporté dans un camp d'extermination et de concentration. Ensuite, nous avons eu l'occasion de voir un petit film intitulé « Nuit et brouillard » qui était composé de témoignages de certains rescapés. La visite des Territoires de la mémoire nous a confrontés à la réalité, c'est-à-dire, au mal et à la violence qui ont pu être infligés. Ce qui m'a le plus marquée dans cette visite, c'est le fait que les victimes, les morts étaient poussés dans une fosse avec un tracteur ou un autre engin.

De même, une rescapée du génocide rwandais et un rescapé du camp d'Auschwitz sont venus témoigner de leur survie. Pour moi, la rwandaise m'a le plus marquée parce que sa famille a été tuée à la machette, elle s'est battue pour eux, elle ne s'est pas découragée, alors qu'il ne lui restait plus rien.

De plus, un historien est venu nous rendre visite pour nous donner une conférence. Elle ne m'a pas vraiment marquée, ni interpellée, si ce n'est le fait que les hommes pouvaient être méchants et cruels, mais aussi que les hommes pouvaient être très violents entre eux.

Néanmoins, la visite du camp d'Auschwitz m'a tout de même déçue, c'est un endroit qui a tellement de valeur, mais qui est assez touristique. Il est dur de se rendre compte de la réalité sachant que les bâtiments ont été reconstruits ou encore repeints, il faut dire que ce n'était pas un choix de remettre tous les bâtiments en ordre, c'était plutôt une question d'entretien.

⁴⁷ Les textes n'ont fait l'objet que d'une correction orthographique et n'ont donc pas été retouchés par les directeurs de cet ouvrage.

Les sentiers de la mémoire

Dans ces bâtiments, les choses les plus choquantes sont les cheveux, les chaussures, les habits, les valises ou autres instruments exposés dans des vitrines, parce qu'ils ont une âme, ils appartenaient à des gens qui ont été traités comme des moins que rien, comme des « chiens ». La chambre à gaz m'a d'autant plus choquée que des milliers de gens sont morts entre ces quatre murs, ainsi que dans les fours crématoires. Notre guide était un peu « gore », c'est-à-dire, qu'il racontait les pires moments de cette guerre toujours sur le même ton : neutre. Cet endroit donne tout de même des frissons quand on se rend compte de la cruauté des gens, du mal qui a été fait et de tous ces crimes qui ont été réalisés. Nous avons aussi découvert les cachots, ce genre de petites prisons dans les sous-sols. Quatre hommes pouvaient être enfermés dans ces endroits minuscules de moins de deux mètres carré. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers Birkenau, ce camp, lui, a été le plus choquant et le plus retenu parce qu'il donnait une vue d'ensemble plus réaliste, beaucoup de bâtiments étaient encore d'origine, d'autres reconstruits. Mais nous avons pu visiter les toilettes ainsi que les dortoirs. Les toilettes étaient infâmes, et notre guide nous racontait que les personnes condamnées dans ce camp ne possédaient que cinq minutes pour se toiletter le matin, mais cinq minutes pour quelques centaines d'hommes, c'est très peu, sans oublier que souvent les hommes souffraient d'un tas de maladies. En gros, nous avons réalisé combien les conditions de vie là-bas étaient vraiment plus qu'horribles. De nombreux bâtiments ont été détruits. Ils ne restent parfois que quelques ruines. Le plus impressionnant dans ces deux camps, c'est de se dire qu'on marche là où des milliers de personnes sont décédées, qu'on est dans un endroit morbide.

De plus, nous avons aussi visité une synagogue, j'ai appris que les femmes dans la religion juive n'avaient pas vraiment beaucoup de droits, elles n'étaient pas vraiment puissantes. Et par la suite, nous avons visité des quartiers juifs dont je garde un bref souvenir.

Par après, nous avons parcouru un cimetière juif. J'ai trouvé fascinant de remplacer les fleurs par des pierres comme présents, parce qu'une pierre avec le temps ne fane pas, elle reste là pour un bon bout de temps.

Finalement, ce voyage nous a été enrichissant et surtout éducatif. Je conseillerais sans doute aux personnes que je connais de se rendre dans ce pays et de découvrir tout ce que nous avons pu visiter pour que les gens se rendent compte du mal produit et pour qu'aucun de ces moments horribles, jamais, ne se reproduise. Actuellement, je me demande encore comment certaines personnes peuvent affirmer que tout cela n'a jamais existé.

Lindsay BECHOUX

Tout d'abord, avant de partir en Pologne, nous avons été préparés en commençant par la visite des Territoires de la mémoire. Nous avons effectué le parcours symbolique qui explique toutes les étapes d'un déporté dans les camps de concentration et d'extermination. Tout au long de ce parcours nous avons été confrontés à des extraits du film « Nuit et brouillard » et à des témoignages de rescapés. C'est ainsi que j'ai pu me rendre compte de la violence infligée et dans quelles conditions de vie pitoyables se trouvaient les prisonniers. Ce qui m'a le plus marquée, ce sont les vidéos représentant des morts par milliers ainsi que les exécutions.

Ensuite, une rescapée du génocide rwandais et un rescapé du camp d'Auschwitz sont venus témoigner pour nous. Même si les propos tenus par le rescapé du camp d'Auschwitz sont marquants, c'est le témoignage de la rescapée rwandaise qui m'a le plus touchée. En effet, alors que sa famille a été tuée à la machette, elle a trouvé le courage de se battre pour eux, pour que personne n'oublie.

Finalement, notre préparation s'est terminée par la conférence d'un historien, moins marquante que les deux précédentes activités. Je n'en garde qu'un bref souvenir sur la cruauté dont certains hommes peuvent faire preuve à l'égard d'autres.

Une fois en Pologne, nous avons visité Auschwitz. J'ai été déçue parce que j'ai trouvé le site trop touristique à mon goût, d'autant plus que notre guide – fort sympathique – était pour moi trop joviale, certainement par son habitude de fréquenter le camp. Cela a renforcé mon sentiment de désillusion de l'image à laquelle on m'avait préparée. Bien qu'inévitable, la rénovation de la plupart des bâtiments ne m'a pas permis de réellement imaginer la situation de l'époque. Malgré cela, les vitrines montrant notamment les cheveux coupés des détenues, les nombreuses paires de chaussures et de lunettes ne m'ont pas laissé indifférente, de même que « la prison » située dans la cave d'un des blocs où quatre prisonniers devaient rester, parfois plusieurs jours, dans un espace d'un peu moins de deux mètres carré.

Ensuite, nous nous sommes rendus à Birkenau. C'est l'endroit qui m'a le plus marquée. Les bâtiments d'époque sont restés quasiment les mêmes, c'est ainsi que nous avons pu voir où les détenus allaient aux toilettes et où ils dormaient. À ce moment-là, j'ai pu me faire une véritable image des conditions de vie dans ces camps, je pense que je ne pourrai jamais oublier ce que j'ai vu. Ce voyage a été très enrichissant et aujourd'hui, j'ai encore plus du mal à croire que des personnes – les négationnistes – puissent affirmer que ces camps, ces génocides et exterminations n'ont jamais existé !

Les sentiers de la mémoire

Il me semble important de garder des lieux comme ceux-ci publics, pour rappeler et empêcher les hommes de commettre les mêmes erreurs que dans le passé.

Anaïs BODSON

Nous avons eu la chance de partir à la fin du mois d'avril en Pologne pour nous rendre compte des conditions de vie des nombreuses victimes. La visite d'Auschwitz ne m'a pas entièrement satisfaite ; les lieux étant beaucoup trop touristiques et refaits. Cela ne m'a pas fait passer le sentiment de misère et de mort que pouvaient ressentir les détenus. Par contre, les objets et les cheveux m'ont beaucoup plus marquée car l'on pouvait bien se rendre compte du nombre inimaginable de personnes tuées pendant cette période. La chambre à gaz visitée m'a beaucoup déçue à cause de notre bref passage et à cause du manque d'explications reçues de notre guide. Ensuite, nous avons été visiter Birkenau. J'ai préféré ce camp à celui d'Auschwitz car malgré les reconstitutions des dortoirs, j'ai trouvé la visite beaucoup plus réaliste.

Nous avons aussi visité le ghetto juif de Cracovie où les Juifs étaient obligés de vivre pendant la guerre. Malgré les rénovations, on aperçoit encore de vieux bâtiments datant de ces années-là.

Je garde un bon souvenir de ce voyage qui m'a permis d'apprendre de nouvelles choses sur notre passé dont j'ignorais l'existence. J'espère que la conservation de tels lieux permettra aux hommes de ne jamais reproduire les mêmes erreurs commises dans le passé.

Coraline BODSON

Les sentiers de la mémoire

Avant notre voyage en Pologne nous avons eu droit à une préparation pour pouvoir mieux nous rendre compte de ce qui nous attendait quand on visiterait les camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Cette préparation nous a ouvert les yeux sur l'horreur qu'étaient les génocides.

En premier lieu, nous sommes allés au territoire de la mémoire, là-bas nous avons eu droit à un circuit qui nous montrait ce que vivaient les déportés, depuis l'arrestation par la gestapo jusqu'aux fours crématoires. Ensuite nous avons visionné un court métrage composé d'images choquantes et de passages du film « Nuit et brouillard ». Ce film m'a fortement marquée car, je n'avais jamais vu de telles images. Elles m'ont fait prendre conscience de l'horreur qu'avaient été les camps et la Seconde Guerre mondiale.

Ensuite nous avons eu une conférence avec une rescapée rwandaise et un rescapé polonais. Ils nous ont raconté, à tour de rôle le génocide auquel ils ont été témoins. Le témoignage de la rwandaise m'a touchée car, elle a raconté tout dans les détails et son histoire était vraiment émouvante. Celui du polonais était aussi très marquant surtout quand il a raconté sa longue marche pour la survie et la perte de ses proches. J'ai trouvé ces deux personnes très courageuses de livrer ainsi leur histoire.

Après, un historien est venu nous expliquer tout sur les génocides. J'ai trouvé cela très instructif. Maintenant je sais réellement ce que signifie un génocide.

Lors de notre voyage en Pologne, nous avons visité les camps d'Auschwitz-Birkenau, ainsi que le ghetto juif. Nous avons pu marcher là où des milliers de déportés se sont trouvés avant nous. Nous avons pu voir de nos yeux les conditions de « vie » des déportés.

J'ai trouvé les vitrines du camp d'Auschwitz intéressantes mais le site en lui-même me semblait trop refait et touristique. Quant au camp de Birkenau, il montre bien comment vivaient les déportés. Je l'ai trouvé très intéressant.

La visite du ghetto a permis de nous montrer un aspect de la guerre qu'on n'avait encore jamais vu.

Emilie BODSON

30 avril 2010, retour d'un voyage scolaire en Pologne. Auschwitz, Birkenau, des noms qui évoquent le barbarisme de la seconde guerre mondiale.

Avant le séjour, ma classe et moi avons pris part à différentes activités afin de préparer ce périple. Lors de notre marche parrainée, j'ai été surpris de découvrir un vestige de la déportation. En effet, on peut trouver dans les environs de Bihain, un wagon ayant transporté les prisonniers vers les camps de la mort. A l'intérieur, j'ai pu me rendre compte combien cela devait être atroce d'être enfermé dans le noir, les uns entassés sur les autres, sans boire ni manger et ce, pendant plusieurs jours.

Nous avons pu expérimenter pendant quelques instants ces sensations d'angoisse dans le même type de wagon, mis en scène dans le musée des Territoires de la mémoire. Cette exposition retrace le parcours du prisonnier, de son arrestation par la Gestapo jusqu'à sa destination finale prévue par les Nazis. C'est ainsi que j'ai appris l'organisation de ce génocide juif mais que j'ai également découvert que d'autres groupes d'individus étaient ciblés pour leurs appartenances ethnique, philosophique, politique, ou encore sexuelle. Depuis lors, c'est avec fierté que je porte le triangle rouge, symbole de la lutte contre les idées d'extrême droite.

Peu après, nous avons pu entendre le témoignage de M. ROTENBACH, survivant juif, ainsi que celui d'une survivante du génocide rwandais. Tout deux nous ont raconté leur vécu de victime. Leur récit personnel a suscité chez moi une certaine émotion. Je me suis interrogé par la suite sur les discours extrémistes et leurs terribles conséquences.

L'aspect théorique et chronologique des différents génocides de l'histoire fut abordé lors d'une conférence donnée par M. COLIGNON. Il nous a, entre autres, donné la définition exacte du mot génocide.

Mais c'est en passant sous le portique « Arbeit Macht Frei » que bien des images me sont revenues à la mémoire. Voir de ses propres yeux les baraquements, les barbelés et les fours crématoires m'a conscientisé sur ce terrible massacre. Il en va évidemment de même pour le camp d'extermination de Birkenau et pour le ghetto juif.

En somme, en ayant été sur ces lieux de mémoire qui ont été l'un des instruments génocidaires de l'idéologie hitlérienne, je suis particulièrement sensible à tous les extrémismes qui sont sources de discrimination et d'exclusion.

Adrien BOES

Les sentiers de la mémoire

Tout d'abord, avant notre voyage en Pologne, on a assisté à deux conférences. Lors de la première, nous avons pu écouter l'histoire de la survie d'une Rwandaise pendant l'affrontement entre Tutsi et Hutu et celle d'un homme qui a vécu dans le camp d'Auschwitz pendant la guerre 40-45. Personnellement, le témoignage de la Rwandaise m'a plus marquée car elle a tout perdu lors de cette guerre. Sa famille a été tuée à la machette et elle a dû surmonter son mal en aidant à guérir les meurtriers de sa belle famille. Les témoignages étaient très prenants car les personnes ayant vécu tous ces faits les racontaient avec une grande précision. Ensuite, un historien nous a fait part de ses connaissances lors de la deuxième conférence. Mais cette dernière m'a beaucoup moins interpellée.

À Cracovie, nous avons visité le quartier juif Kazimierz qui, malgré les rénovations, laisse encore un sentiment d'abandon. Nous avons aussi visité le cimetière Remuh. Les pierres déposées sur les tombes étaient les choses les plus marquantes dans ce cimetière. Ces petites pierres remplacent les fleurs. Nous avons également visité les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau qui sont les témoins de la Solution finale. C'était assez impressionnant de se retrouver là où tant d'horreurs se sont produites. Dans le camp d'Auschwitz, nous avons visité les baraquements et vu toutes ces valises, tous ces cheveux et tous ces objets personnels des victimes juives. Nous avons aussi vu le mur des fusillés et les sortes de cachots dans lesquels les nazis y mettaient les Juifs pour n'importe quelles raisons comme par exemple, ramasser une pomme. Mais j'ai trouvé que le camp de Birkenau représentait plus la cruauté de ces lieux car moins de choses ont été rénovées. Dans ce dernier, nous avons vu les baraquements dans lesquels ils dormaient mais aussi dans lesquels ils faisaient leurs besoins. Ils se retrouvaient dans des situations tellement rabaissantes et cruelles. Nous avons aussi vu des ruines après avoir marché le long des rails du chemin de fer au bout desquels le tri des déportés s'effectuait. Ensuite, nous avons visité le ghetto juif de Cracovie, en dehors duquel les juifs ne pouvaient pas sortir sous peine de se faire tuer. Ce qui m'a le plus marquée dans ce quartier était la pharmacie et l'histoire de son propriétaire non-juif qui, grâce à sa volonté de ne pas quitter sa pharmacie, a réussi à sauver un certain nombre de Juifs.

Nous avons ainsi beaucoup appris sur la terrible vie qu'ont menée les Juifs pendant la guerre 40-45.

Coraline BURTON

Je voudrais avant tout faire savoir que ce voyage restera à jamais dans ma mémoire parce que j'ai approfondi mes connaissances sur certains sujets. Cette année, nous avons approché la Deuxième Guerre mondiale et l'horreur qu'ont connue les Juifs.

D'abord, nous sommes allés visiter les Territoires de la mémoire à Liège qui nous donne, si je puis dire, un avant-goût de l'enfer de la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons regardé un film sur la maltraitance des Juifs dans les camps de concentration. Ensuite, nous avons fait le tour du musée avec différents témoignages afin de nous faire comprendre que c'était vraiment horrible.

Après ça, un rescapé Juif de la Shoah et une rescapée du génocide rwandais sont venus à l'école pour nous raconter leur mésaventure. Les deux personnes, ne se connaissant pas avant, ont eu un point commun dans leurs deux histoires respectives ; ils ont vécu des moments atroces et, malgré ça, ils continuent à vivre courageusement.

En Pologne, nous avons visité les lieux où les Juifs ont vécu un enfer. Parmi ceux-ci, les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, qui sont, pour ma part, devenus des lieux trop touristiques. Cela est bien normal car il faut savoir l'enfer que les gens de cette époque ont connu. Certaines choses sont impressionnantes comme les fours crématoires ou les toilettes. En voyant ces lieux, j'ai vraiment compris à quel point ils ont souffert.

Nous avons également visité deux quartiers juifs. Pour finir, je voudrais dire que ce projet m'a vraiment fait comprendre que les horreurs qu'ont connues les Juifs étaient abominables et que la cruauté des nazis n'avait aucune limite. Il ne faut pas oublier ces faits pour ne pas qu'ils se reproduisent dans le futur.

François BURTON

Les sentiers de la mémoire

Ce projet m'a plu dès l'année dernière lors de l'entretien collectif sur les génocides durant la Deuxième Guerre mondiale. Il est vrai que nous ne savons pas grand-chose sur ces différents actes ainsi que sur les autres événements comme la guerre au Rwanda. J'ai donc été accroché par ce sujet.

Tout d'abord, nous sommes allés visiter les Territoires de la mémoire à Liège. C'est un musée divisé en deux parties, la première étant un film racontant l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et la deuxième étant un petit parcours dans le musée représentant plusieurs scènes de la guerre accompagnées de témoignages audiovisuels. Ce musée est merveilleusement bien conçu car il permet d'en connaître un rayon sur la guerre dans nos contrées belges.

Par la suite, nous avons assisté à une conférence dirigée par une rescapée du génocide rwandais et un survivant polonais des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. La dame était une infirmière rwandaise, elle était donc au cœur de cette guerre et a vécu des faits atroces dont je vous passerai les détails. Le second était un jeune polonais Juif lors de sa capture. Ce fut également pour lui terrible à vivre. Il a perdu toute sa famille et est un des quelques survivants des camps de concentration. Il a vu et vécu des scènes inimaginables et malgré tout il continue à vivre ! Ces témoignages étaient prenants et il faut les retenir pour le futur et ne pas recommencer de tels actes.

Ensuite, nous avons assisté à une autre conférence tenue par un historien des génocides qui nous a donné une grande et précise définition de ce mot. Après cette explication, il nous a mentionné quelques génocides connus et d'autres moins connus. Ce qui nous a permis d'approfondir une fois de plus nos connaissances sur le sujet.

Finalement, nous sommes partis en voyage scolaire à Cracovie dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances sur le terrain. Durant ce voyage, nous avons visité différents sites qui ont une longue histoire en rapport avec la guerre. Parmi ceux-ci, il y avait deux quartiers juifs dont un avec une synagogue et un cimetière. Il y avait également les célèbres camps d'Auschwitz-Birkenau qui ont malheureusement déçu plusieurs d'entre nous à cause de leur attrait trop touristique.

Romain CHRISTOPHE

Je tiens d'abord à vous préciser que je n'ai pas pu participer au voyage. Mais je peux quand même vous donner mon ressenti et vous livrer quelques explications sur les animations auxquelles nous avons eu droit pour bien comprendre comment la guerre avait été vécue là-bas. Ce voyage était basé essentiellement sur la guerre 40-45 et les camps de concentration.

Tout d'abord, nous avons organisé une marche parrainée, qui nous a été bénéfique. Elle nous a permis d'en apprendre plus sur la guerre 40-45. Un circuit nous avait été confectionné par nos professeurs. Tout au long du chemin nous découvrions des statues qui commémoraient le passage de la guerre dans nos Ardennes. Avant de démarrer la marche nous avons eu la chance de visiter un petit musée, ce petit musée n'était autre qu'un véritable wagon qui avait servi à transporter les déportés vers une mort certaine. Tout ce que j'ai pu voir dans ce wagon m'a profondément affectée. Les conditions dans lesquelles vivaient ces gens étaient horribles. Après la visite nous avons débuté notre marche de 10 km. À chaque édifice notre professeur d'histoire rajoutait quelques commentaires.

Ensuite nous avons eu la chance d'accueillir deux survivants des génocides, le premier du camp d'Auschwitz, le second du génocide rwandais, pour une conférence. Le rescapé du camp d'Auschwitz nous a raconté l'enfer qu'il a vécu. Il nous a expliqué comment s'était déroulée la marche de la mort, les maladies qu'il a eues, les horreurs qu'il a subies, comment il a fait pour reprendre une vie plus ou moins normale, etc. Puis nous avons écouté une rescapée du génocide rwandais. Elle nous a expliqué comment elle avait perdu toute sa famille et comment elle a fait pour se reconstruire. Ces deux témoignages m'ont énormément touchée, car j'ai pu voir la force et le courage que ces deux personnes ont eus.

Je ne peux retenir que des souvenirs forts de tout ce que j'ai pu voir.

Lore CONINX

Les sentiers de la mémoire

Quelques semaines avant de partir en voyage scolaire, nous avons eu droit à deux conférences afin de nous informer sur ce que nous allions voir là-bas. La première, avec une femme qui a vécu le génocide au Rwanda et un juif qui a séjourné dans le ghetto de Lodz. Ensuite, la deuxième réunion était animée par un historien. Auparavant, nous avons aussi effectué une marche parrainée dans Vielsalm et ses alentours.

Lors de notre voyage, nous avons visité le quartier juif, rattaché à Cracovie depuis 1801. Il abrite encore sept synagogues et deux cimetières. En voyant l'état de l'une des synagogues, je me suis demandé comment des gens pouvaient encore à l'heure d'aujourd'hui aller se recueillir dans cet endroit. Elles sont dans un état de délabrement total, laissées à l'abandon depuis le départ des nazis. Une chose que j'ai beaucoup appréciée c'est le cimetière Remuh, avec son mur en morceaux de pierres tombales et les tas de petits bouts de papiers cachés sous des cailloux sur chaque recoin du cimetière. Le quartier en lui-même a été partiellement rénové.

Nous avons également eu la chance de voir les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau construits par les nazis en 1940. On a pu y voir les rails de chemin de fer qui amenaient les déportés, les chambres à gaz et les différents baraquements. Ce qui m'a choquée, ce sont les piles de milliers de chaussures, de casseroles, de valises et d'autres objets des détenus empilés dans les différentes pièces. Le long des murs se trouvent une partie de leur photo d'identité et de nombreux documents officiels.

De retour dans le centre de Cracovie, on retrouve le ghetto, là où les Juifs se sont fait enfermer. Ils ne pouvaient pas en sortir sous peine de se faire tuer. Nous avons marché dans les rues du quartier pauvre, vu les deux usines de travail des déportés, la place centrale où avaient lieu les déportations et la pharmacie polonaise où de nombreux Juifs ont été sauvés.

Ce voyage nous aura apporté à tous beaucoup de connaissances et d'apprentissage de l'histoire. J'en garde une note positive.

Blandine CULOT

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, les élèves de 5^{ème} année secondaire ont effectué leur voyage en Pologne dans le but de se remémorer les terribles faits de la guerre 40-45.

D'abord, nous nous sommes rendus à Liège, le 18 janvier, pour une visite des « Territoires de la Mémoire ». Cette excursion a été conçue pour approfondir nos connaissances en la matière. De fait, elle fut très intéressante pour chacun.

Ensuite, nous avons eu la chance d'écouter attentivement les récits de deux survivants. Premièrement, celui de Monsieur Jacques ROTENBACH, rescapé d'Auschwitz et deuxièmement, celui de Madame Yolande MUKAGASANA, rescapée du génocide rwandais. Pour ma part, j'ai été émue par les atrocités qu'ont subies ces deux personnes. Elles ont été très courageuses de nous les raconter avec encore tant de détails si saisissants.

De plus, nous avons notamment accompli une marche parrainée. Cette balade nous a menés de Bihain à Vielsalm en passant par des monuments commémoratifs de la région.

Enfin, nous nous sommes envolés le 26 avril pour ce pays avec tant d'histoire, la Pologne ! Je vais vous relater le jour le plus important de notre semaine, le mercredi, jour de visite des camps de concentration et d'extermination. Après une grosse heure de bus, nous sommes arrivés au principal lieu-dit : Auschwitz. Mes premières impressions ont été de la curiosité et du respect. Pendant deux heures, nous avons eu une guide très sympathique qui nous a retracé la vie des prisonniers. J'ai étonnamment trouvé ce lieu sans émotion à cause de la « rénovation » de chaque bâtiment. Ce qui m'a le plus choquée, ce sont les masses de cheveux, lunettes, chaussures, valises et habits des condamnés, laissés encore intacts, de même que tous les portraits accrochés sur un mur, décrivant les personnages (cheveux rasés, visages maigres, noms, dates de naissance et de mort...). Après, nous nous sommes rendus à Birkenau, non loin de là. Cet endroit m'a très marquée ! En effet, il restait encore les immenses planches trouées utilisées pour les besoins, les lits superposés où ils s'entassaient... J'ai trouvé ce camp plus poignant que l'autre par la conservation telle quelle des vestiges. Mais ils m'ont néanmoins tous deux interpellée !

Ce voyage fut enrichissant du point de vue de l'histoire, et je conseille vivement à tous ceux qui en ont l'opportunité, d'effectuer cette expérience. C'est à vivre au moins une fois dans sa vie !

Je conclurai en soulignant mon bonheur de toujours côtoyer mes grands-parents qui tous deux ont été prisonniers de cette guerre. Mon grand-père est d'ailleurs rentré à la fin de la guerre avec une Polonaise, sa

Les sentiers de la mémoire

future épouse, et ce il y a 65 ans. Ils fêteront leurs noces de brillant cette année.

En mémoire de ces héros, il est de notre devoir de ne pas oublier le passé comme le dit si bien ce proverbe de Georges Santayana : « Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter ».

Barbara DE BACKER

Nous sommes partis en Pologne pour notre voyage de 5^e dans le but de se remémorer les terribles événements de la guerre 40-45. Dès lors, nos activités tournaient toutes autour de ce sujet. Nous avons d'abord fait la marche parrainée. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer un homme ayant connu la guerre et une femme ayant connu le génocide rwandais. J'ai beaucoup aimé les écouter raconter leurs histoires qui étaient toutes deux poignantes. Les détails mentionnés dans leurs récits sont affreux et nous permettent de nous rendre un peu plus compte de l'horreur de ces années de guerre. Nous avons également eu l'occasion de visiter les Territoires de la Mémoire à Liège qui fut également une journée intéressante.

Le 26 avril, nous sommes partis en direction de la Pologne. Nous avons visité les camps d'Auschwitz-Birkenau. La simple phrase « Arbeit Macht Frei » faisait déjà froid dans le dos. Au départ, j'écoutais attentivement le guide puis, au fur et à mesure, je me désintéressais. Cette première partie était semblable à un musée entièrement rénové et n'avait pas grand-chose de choquant, mis à part les cheveux, les chaussures, les valises et bien évidemment les habits des enfants. Les photos des personnes qui avaient perdu beaucoup de poids m'ont également interpellée. La deuxième partie de la visite était plus impressionnante. Nous avons pu y voir de petites pièces dans lesquelles les déportés étaient entassés les uns sur les autres. Le peu de moyens qu'ils avaient, l'endroit dans lequel ils dormaient et dans lequel ils faisaient leurs besoins, tous ces détails atroces étaient difficiles à imaginer mais bien réels. J'ai aimé cette visite car elle nous a permis de réaliser à quel point les gens ont souffert. Je pensais néanmoins quitter le camp plus choquée que cela. Je m'attendais à plus d'horreurs. Mais cette visite était cependant la meilleure.

Les autres visites se ressemblaient beaucoup et après avoir visité le camp, je ne m'y intéressais plus vraiment car le reste semblait bien banal, comparé au camp.

Ce voyage fut une bonne expérience et je conseillerais aux autres d'y participer s'ils en ont l'opportunité car il faut voir le camp de concentration au moins une fois dans sa vie.

Elodie DEBLIRE

Les sentiers de la mémoire

Au cours de notre 5^e année d'étude, nous avons eu la possibilité de partir en Pologne. Le mercredi 28 avril était un jour particulier. Tout le monde attendait cette journée depuis longtemps ! Nous avons eu la chance d'aller visiter les camps d'Auschwitz et de Birkenau. Cette visite nous a remémoré les horribles choses qu'ont vécues les déportés. Dès le passage de la porte « Arbeit Macht Frei » à Auschwitz, un sentiment de tristesse s'est emparé de nous. Nous avons visité une partie des blocks. Malheureusement, tout était rénové, on n'a donc pas pu voir exactement l'horreur... Je ne pensais pas que c'était comme ça, je croyais vraiment que ça allait être plus affreux. J'ai été énormément déçue et je ne pense pas être la seule. Les cheveux et quelques photos de personnes ne pesant presque plus rien à la libération du camp m'ont le plus choquée au camp d'Auschwitz ! Le fait de m'imaginer les scènes qui se sont passées au mur de la mort m'ont bouleversée...

À Auschwitz, on ne pouvait pas vraiment imaginer ce qu'il s'était passé en raison de toutes les rénovations qui ont été faites. Après avoir visité les blocks, nous nous sommes rendus à Birkenau. Là-bas, on pouvait vraiment voir l'atrocité, le sentiment de peur que pouvaient avoir les prisonniers quand on les embarquait là-bas. On les emmenait dans des petits wagons. Il y avait de grandes allées de rails, qui allaient d'un bout à l'autre du camp. Le camp s'étendait sur de longues distances mais nous n'avons visité qu'une partie du camp d'extermination. Il y avait les dortoirs, les toilettes (qui étaient de simples trous dans de la pierre), et les vestiges de quelques blocks où étaient exterminés les prisonniers. Nous sommes passés aussi dans un bâtiment où se trouvaient les chambres à gaz ainsi que des petits cachots dans lesquels étaient placés les déportés.

La visite du camp d'Auschwitz était nécessaire. Si c'est possible, il faut y aller au moins une fois dans sa vie.

Marie DENEVE

Avant de partir en voyage, nous avons participé à quelques activités intéressantes telles que la visite des Territoires de la mémoire à Liège, des témoignages de victimes des génocides juifs et rwandais et la conférence d'un historien spécialisé dans les guerres.

Je n'avais jamais vraiment entendu parler de la gestapo, du moins, la manière dont elle opérait. Les Territoires de la mémoire étaient intéressants de ce point de vue.

J'avais déjà entendu des témoignages de rescapés juifs de la Seconde Guerre mondiale mais très brefs et jamais en personne. Le fait que les témoignages ne soient pas sur cassette m'a permis de mieux m'y intéresser.

Le témoignage de la Rwandaise m'a particulièrement intéressé dans le sens où je savais que ce génocide existait mais je ne savais rien dessus. Je pense que sans ce témoignage, je n'aurais jamais pris l'initiative d'aller voir l'histoire rwandaise.

Durant le voyage nous avons bien sûr visité les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau mais aussi le ghetto et le quartier juif de Cracovie.

Les camps de la mort ne m'ont pas tellement impressionné bien que ce soient les deux plus connus. Je sais qu'il est dur de conserver les choses d'origine sans que cela ne pourrisse. Cependant, retapisser les murs ne m'a vraiment pas fait rentrer dans les conditions vécues à l'époque. Birkenau était plus impressionnant malgré le nombre de baraques détruites. C'est peut-être parce que j'avais déjà été choqué par un camp de concentration. En effet, lors de mon voyage scolaire de dernière année de primaire, nous sommes partis en Alsace. Nous avons visité un camp plus petit. Comme j'étais plus jeune, cela m'a davantage marqué. Cependant je pense qu'il ne faut pas être trop jeune pour visiter un camp.

Le ghetto et le quartier juif ne ressemblent pas à un endroit où on concentrait des personnes mal aimées parce qu'il a été refait. Je peux comprendre cela car aucune ville ne voudrait garder des quartiers délabrés. Il existe quand même des choses pour rappeler ce qu'il s'est passé là-bas telles que le musée dans l'ancienne pharmacie et une pierre de commémoration.

Bien que tout soit rénové c'est intéressant d'y aller et il faut s'imaginer ce qu'ils ont vécu et ne jamais l'oublier pour que ça ne se reproduise jamais.

D'abord, avant de partir en voyage scolaire en Pologne basé sur la Deuxième Guerre mondiale et sur l'extermination des Juifs, nous sommes allés visiter les Territoires de la mémoire, un « musée » sur tout ça. Là-bas, nous avons vu des vidéos assez choquantes, je ne me rendais pas compte que c'était ainsi. Par après, nous avons fait notre marche parrainée, cette marche nous a permis de visiter un wagon dans lequel se trouvaient les Juifs pour aller jusque dans les camps. Nous avons aussi vu des monuments basés également sur ce genre de choses. Toutes ces visites nous ont déjà permis d'y voir un peu plus clair et nous ont permis de mieux nous préparer à notre voyage.

Ensuite, il y a eu notre voyage en Pologne. Ce fut un voyage très intéressant, car il nous a permis d'en apprendre davantage. Nous avons été visiter les camps d'Auschwitz et de Birkenau. Cette visite nous a permis de nous rendre vraiment compte de l'horreur que vivaient ces pauvres gens. Nous avons vu les fours où ils se faisaient brûler, les chambres à gaz avec les griffes des victimes sur les murs, les lits où ils dormaient, les murs où on les fusillait, les objets de tortures... Je ne trouve pas les mots pour exprimer les horreurs qu'ont vécues ces pauvres Juifs. Il y avait des pièces remplies de cheveux, de chaussures, de lunettes, de valises, de photos des victimes...

Enfin, nous avons vu l'ancien ghetto juif. Ce voyage nous a appris beaucoup de choses qu'on ne savait pas. Il nous a fait comprendre tout ce qu'il y avait à savoir sur les Juifs et la guerre. Beaucoup de choses que nous ne savions pas auparavant. Tout ce qu'on a vu était assez choquant, surtout les camps. Se dire que nous étions là où il y a eu tous ces gens, que c'était là sous nos pieds qu'avaient eu lieu tous ces massacres et ces tortures. Nous avons constaté qu'ils étaient traités comme des animaux qui ont la peste ou même pire. C'est affreux de se dire que des personnes ont vraiment vécu comme ça. Je n'aurais jamais imaginé que ce soit ainsi.

En conclusion, ce voyage nous a beaucoup appris mais il a été très choquant. Nous nous rendons maintenant compte des choses qui se sont passées. Je me demande toujours comment il est possible que des êtres humains traitent des autres êtres humains de cette sorte ? Tout cela parce que Hitler et ceux qui le suivaient se croyaient supérieurs aux Juifs. Ils étaient pires qu'inhumains !

Thais EVRARD

Le projet a débuté l'année dernière avec les entretiens collectifs au cours desquels on nous a demandé ce que signifiait le mot « génocide ». J'ai été horrifié de voir que la plupart des élèves de ma classe ne connaissaient pas ou ne comprenaient pas ce terme.

Nous avons découvert, avec l'aide de nos professeurs, énormément d'endroits consacrés à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et le lieu où le génocide contre les Juifs s'est déroulé. Pour préparer notre voyage d'étude en Pologne, nous avons visité le musée « Les territoires de la mémoire », où le début de la guerre nous a été expliqué. Nous avons eu une approche des premières atrocités commises par les nazis. Nous avons découvert ce qui se cachait derrière le mot « génocide ». Puis, nous avons regardé un documentaire « Nuit et brouillard ». Nous avons mesuré les atrocités que les nazis ont commises à l'encontre des Juifs, comme par exemple, les enfants détruits et massacrés par les expériences, les gens anéantis dans les chambres à gaz, la maltraitance, la famine, le travail forcé, etc.

Par la suite, on nous a expliqué un autre massacre de masse – le génocide du Rwanda- où les Tutsi ont massacré les Hutu. Après, nous avons eu la chance de rencontrer deux survivants de chaque génocide. Pour nous expliquer la Shoah, un Juif polonais nous a raconté son histoire extraordinaire : âgé de quatorze ans, il fut pris par les Allemands et emmené au ghetto de Lodz puis fut prisonnier au camp de Birkenau. Il fut le seul survivant parmi tous les siens.

En ce qui concerne le génocide du Rwanda, une ancienne infirmière Hutu a raconté sa vie familiale avant le massacre. Elle vivait avec ses enfants et son mari. Ceux-ci ont été tués par leurs amis qui n'étaient pas de la même ethnie.

Quinze jours plus tard, un historien du CEGES nous a expliqué la situation politique et économique d'avant-guerre et les raisons de la haine des nazis à l'encontre des Juifs.

Notre voyage en Pologne est enfin arrivé. Tout d'abord, nous avons visité l'ancien ghetto qui, avant la guerre, était habité uniquement par les Juifs ; il y en avait plus de trois millions et demi rien qu'en Pologne. Puis, nous sommes allés dans les tristement célèbres camps de concentration et d'extermination. Pour ma part, j'ai été étonné de voir qu'il y avait énormément de population qui vivait à côté. Actuellement, le site est vraiment très touristique. Personnellement, j'estime que ce n'est plus vraiment un signe de mémoire et de recueillement. Le dernier jour de notre séjour, nous sommes retournés au ghetto, et avons appris que, sur les trois millions et demi de juifs qui vivaient dans ce pays, seuls cinq cent mille ont survécu au génocide.

Les sentiers de la mémoire

En conclusion, la plupart d'entre nous ont été déçus par les camps car ils étaient beaucoup moins impressionnants que nous le pensions. Ce voyage a néanmoins été très intéressant et instructif. Nous avons appris beaucoup sur la cruauté des nazis contre les Juifs. Je retiendrai qu'il ne faut jamais oublier notre passé pour ne jamais commettre les mêmes erreurs.

Valentin FELTEN

Ce voyage en Pologne fut pour ma part très instructif, il m'a permis de découvrir plus en profondeur les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, pas seulement en Belgique mais également dans d'autres pays.

Tout d'abord, les visites du quartier juif, de la mosquée et du cimetière n'étaient pas très attrayantes d'un point de vue visuel. En effet, les murs entourant le quartier étaient majoritairement détruits ou bien dégradés. Il ne restait vraiment que quelques vestiges du passé. Par contre, être présent en ces lieux pendant que les guides nous racontaient l'histoire de l'endroit, nous permettait de mieux imaginer et rendait l'histoire de ces lieux vraiment intéressante.

Ensuite, la visite du premier camp d'Auschwitz, où il y avait d'innombrables « souvenirs », tels que des paires de bottes, des cheveux, des portraits ainsi que des dates de captifs, donnaient vraiment une impression de la terreur qui y a régné, ainsi que le nombre de personnes qui sont passées par là. Le fait que tout ait été parfaitement conservé nous transportait encore plus facilement dans le passé.

La seconde partie du camp était marquante par l'immense terrain qu'elle occupait. Elle était néanmoins beaucoup moins frappante – visuellement – que la première partie. Celle-ci a peut-être été trop bien refaite. On s'imagine alors plus difficilement les conditions de vies exactes en ces lieux. Par contre, le guide racontait bien les événements s'y étant déroulés, mais il y avait dans ces paroles comme une forme d'impassibilité, ce qui instaurait une certaine monotonie.

Pour finir, ce fût un voyage très instructif, où nous avons pu compatir plus facilement aux malheurs ayant touché les populations polonaises et surtout juives. Les visites furent intéressantes et complètes.

Allan FINFE

Les sentiers de la mémoire

Le voyage qui a été organisé cette année dans notre établissement m'a appris une chose fondamentale : la vie est importante et elle ne vaut pas la peine d'être gâchée. En effet, nous avons eu la chance de recueillir des témoignages de personnes ayant connu la guerre, ses horreurs et ayant perdu beaucoup de leurs proches. Nous avons aussi eu la chance de visiter des monuments importants et symboliques, où sont morts énormément de gens pour la simple raison qu'ils étaient différents. Différents par leur religion, leurs origines, leur culture...

Tout d'abord, nous avons rencontré deux rescapés de génocides, qui nous ont raconté leur vécu durant les massacres qui ont ravagé leur pays. La première personne à nous avoir parlé, était un homme. Lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté dans sa région, quelque part en Pologne, il était assez jeune. Étant juif, il a été mutilé et déporté dans un camp de concentration, après avoir perdu tous ses proches.

La deuxième personne, était une femme rwandaise. Quand elle n'était qu'une petite fille, elle a vu toute sa famille, ainsi que des amis et voisins de son quartier mourir devant ses yeux, parce qu'ils faisaient partie d'une ethnie non appréciée par la population locale.

Ces deux rescapés nous ont ensuite expliqué comment ils s'en sont sortis, ainsi que les difficultés qu'ils ont rencontrées pour se reconstruire une nouvelle vie loin de leur pays natal, comme par exemple la langue et la culture belge – car ils se sont exilés en Belgique – ou encore, retrouver des gens qu'ils connaissaient.

Quelque temps après cette entrevue, nous avons eu droit à une marche organisée de dix kilomètres, parsemée de monuments historiques érigés en mémoire aux combattants de la guerre 40-45 qui sont décédés avec honneur en protégeant notre patrie. À chaque monument ou statue, nos professeurs nous donnaient des renseignements sur leur signification et leur représentation.

Nous avons aussi eu la chance de voir un véritable wagon qui déportait les gens dans les nombreux camps de concentration et d'extermination. Cela m'a d'ailleurs fait un choc, lorsque j'ai vu la taille du wagon et qu'on m'a informée sur le nombre de personnes qu'on y mettait. C'est tout simplement inhumain.

Quelques mois plus tard, avec l'école, nous avons atterri à Cracovie, en Pologne, afin d'y séjourner une semaine et d'en apprendre un peu plus sur ce magnifique pays. Mais le but de notre voyage était principalement basé sur la visite des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, que nous avons visités le mercredi.

Avant d'entrer dans les camps, je ressentais déjà une certaine tristesse en pensant à toutes les personnes qui y sont mortes, tuées dans d'atroces

souffrances. J'ai pu découvrir par moi-même, dans quelles conditions ils étaient logés, nourris et mutilés, ainsi que la précarité de leur niveau de vie. Des millions de personnes y sont rentrées sans jamais en être ressorties. Elles mouraient soit de faim et de maladie, soit de fatigue due au travail éprouvant qu'elles devaient effectuer chaque jour. Elles devaient accomplir tout cela pour ensuite rentrer épuisées et dormir, l'estomac presque vide, à cinq sur des lits en bois, et sans rien pour pouvoir se chauffer.

Certains mouraient dès le premier jour, juste parce qu'ils étaient trop vieux ou trop jeunes, juste parce qu'ils étaient infirmes ou, juste parce qu'ils portaient une paire de lunettes. Ils étaient directement envoyés dans les chambres à gaz, où ils mouraient dans la souffrance, à cause d'un seul et unique homme, qui était médecin. Les enfants quant à eux, soit travaillaient, soit subissaient d'horribles expériences en laboratoires, par le docteur Mengele et ses collègues.

Quand les gens mouraient, ils étaient enterrés dans des fosses communes par d'autres prisonniers, ou alors brûlés dans des fours. Les cendres étaient ensuite éparpillées sur les champs ou dans le fleuve. Les guides disaient que tout était récupéré, même les cheveux pour en faire des couvertures.

Ce parcours m'a touchée, et énormément choquée, même si je trouvais intolérable d'y avoir croisé de jeunes enfants. Je trouve tout simplement qu'ils n'ont pas encore réellement conscience de ce qui s'y est déroulé.

La guerre est une chose horrible dont il ne faut pas se réjouir. Il faut absolument l'éviter pour ne pas envoyer des innocents à la mort.

Patricia FRERES

Les sentiers de la mémoire

Notre 5^e année secondaire fut mise en parallèle avec le thème des génocides. Différentes activités effectuées tout au long de l'année sur ce thème m'ont fait réagir et ont fait évoluer mon point de vue sur ce sujet.

La première activité a consisté en une marche parrainée qui nous a fait passer par différents monuments de la Seconde Guerre mondiale, mais surtout par un wagon à bestiaux ayant servi à la déportation de Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Se retrouver à plus ou moins cinquante dans ce petit wagon pendant dix minutes m'a permis de comprendre ce qu'avaient enduré pendant plusieurs jours les déportés, sans pouvoir se nourrir et en devant faire leurs besoins devant tout le monde.

Quelques semaines plus tard, nous nous sommes rendus à Liège pour une visite du musée « Les Territoires de la Mémoire » qui retraçait le parcours d'un déporté à l'aide de photos, témoignages écrits, et reconstitutions de décors. Cette visite m'est apparue comme une sorte de « prolongement » de la mini-exposition présente dans le wagon implanté à Bihain, mais ne m'a intéressé qu'à moitié en raison du manque d'objets de l'époque et de l'abondance d'écrits et de photos qui rendaient le cadre du musée un peu trop théorique.

Pour la troisième activité, deux victimes de génocides, la première de la Shoah, la deuxième du génocide du Rwanda, sont venues nous raconter leurs terribles expériences. Malgré la longueur de celle-ci, j'ai trouvé cette activité très captivante par le fait que les récits étaient très vivants. En effet, les personnes qui les racontaient les avaient vécus. Cela n'a donc rien à voir avec ce qu'on lit dans un livre. L'optimisme dont faisait preuve la deuxième survivante malgré sa terrible histoire m'a également marqué.

La dernière activité en Belgique fut également une conférence, mais cette fois-ci d'un historien qui est venu définir et nous parler du terme « génocide ». Cette activité, un peu trop théorique à mon goût, ne m'intéressa que peu.

L'année se termina ensuite par l'activité principale, notre voyage en Pologne. La visite du camp d'Auschwitz-Birkenau m'a permis de me rendre compte de ce qu'avaient enduré des millions de personnes durant la Seconde Guerre mondiale, mais également de la folie exterminatrice des nazis, qui ne cherchaient pas seulement à tuer, mais à détruire mentalement et physiquement une personne, par la torture et les humiliations avant de lui ôter la vie. Cela me permit également d'apprendre que derrière ces exterminations se cachait une véritable industrie de la mort, où les cadavres étaient « recyclés et réutilisés ». Malgré le cadre un peu trop touristique du camp, cette visite m'a profondément touché. Nous avons également visité le quartier et le cimetière juifs, qui nous relataient plutôt les traditions juives que la Shoah.

Paroles de jeunes

En somme, le thème abordé durant cette 5^e année me permet de comprendre et d'en connaître plus sur le thème du génocide, mais surtout de réaliser avec effroi jusqu'où pouvait mener l'extrême-droite.

Romarc GERARDY

Les sentiers de la mémoire

J'ai, grâce au voyage en Pologne et les activités faites afin de s'y préparer, appris beaucoup de choses sur les génocides et plus particulièrement sur celui des Juifs.

La première réalisée remonte à la 4^e secondaire et était un entretien collectif. Celui-ci visait à recueillir nos connaissances et sentiments sur les génocides. Cela a permis à tous les élèves d'avoir le point de vue des autres.

Après cela, nous avons organisé une marche parrainée où l'on devait s'arrêter dans plusieurs villages pour aller y voir quelques monuments et en apprendre un peu sur leur signification. Le premier de ceux-ci était un wagon ayant servi à transporter des Juifs, transformé en petit musée. Nous avons ainsi pu nous rendre un peu compte des conditions dans lesquelles étaient traités les Juifs.

Nous avons aussi eu, à l'Athénée, une conférence durant laquelle un Juif et une Rwandaise ayant chacun vécu un génocide sont venus nous parler de ce qu'ils avaient vécu. Après une conférence comme celle-là, on se rend davantage compte, du moins pour ma part, de ce qu'il s'est passé dans l'histoire que, par exemple, en lisant un article sur ce sujet. En effet, on peut mieux cerner ce que ces personnes ont vécu, le déroulement et l'atrocité des crimes dont ils ont été victimes. Et l'on peut bien évidemment de cette manière poser des questions sur certaines choses qui pourraient nous intriguer, chose que l'on ne peut faire en lisant des livres ou en regardant une interview à la télévision.

Après cette conférence, nous en avons eu une deuxième, toujours à l'Athénée, mais d'un autre genre. Lors de celle-ci, c'est un historien (Alain COLIGNON) qui est venu nous parler de ce que l'on appelle « génocide ». Il nous a ainsi défini exactement la notion de génocide, ce que cela voulait réellement dire, à quel niveau on pouvait employer ce terme, etc. Ce fut assez intéressant, car il nous a aussi appris qu'il y a eu plusieurs génocides, alors que nous ne connaissions pratiquement que celui des Juifs avant cette rencontre.

Lors du voyage, nous avons été visiter beaucoup d'endroits ayant un rapport avec le génocide juif : Synagogue, Auschwitz, Birkenau, le ghetto juif, un musée.

La synagogue et le cimetière juifs étaient bien à voir car, grâce au guide, nous avons pu en apprendre un peu plus sur la culture juive, leurs rapports à la religion, à la mort, certaines inégalités qui existent chez eux entre hommes et femmes.

J'ai été un peu déçu de la visite du camp de concentration d'Auschwitz, car je trouve que c'est fort touristique. Le fait que certains bâtiments aient été refaits enlève une certaine horreur. On se rend moins

bien compte de ce qu'il a pu s'y passer, même s'il est impossible de vraiment se rendre compte de ce qu'il s'y est déroulé. À part cela, j'ai tout de même été choqué par certaines choses, comme par exemples les amas de cheveux, les vêtements, les prothèses, les chambres à gaz ou les cellules des détenus. Ce camp est à mon avis, malgré son aspect touristique, une visite incontournable lorsque l'on se rend en Pologne, surtout après avoir beaucoup entendu parler de ce qu'il s'y est passé.

Le camp d'extermination de Birkenau était pour moi beaucoup plus impressionnant que celui d'Auschwitz. Ceci est certainement dû, en partie, au fait qu'il n'a pas été rénové comme l'est Auschwitz. Je trouve que l'on se rend mieux compte de toute l'atrocité qui y a régné. Dans ce camp, énormément de choses m'ont choqué : les rails du train qui s'arrêtent en plein milieu du camp, les dortoirs où étaient entassés les gens avec la boue, les rats et les excréments, mais ce qui m'a le plus touché étaient les toilettes, sachant qu'ils étaient tous atteints de la dysenterie (entre autres), qu'ils n'avaient aucune intimité et qu'ils ne disposaient chacun que de quelques secondes par jour pour faire leurs besoins. Je conseillerais à tout le monde d'aller visiter ce camp qui est très intéressant à voir.

La visite du ghetto juif ne m'a pas en elle-même particulièrement marqué, si ce n'est les explications données au musée avant de le visiter. Elles nous apprenaient comment tout s'était déroulé, quel sort était réservé aux Juifs et comment ils étaient traités par rapport aux autres personnes. Cependant, nous avons aussi vu que parmi ces personnes non Juives, certaines faisaient leur possible pour les aider, au péril de leurs vies.

Simon GRANDJEAN

Pour commencer, c'est d'abord la crainte que j'ai ressentie. En effet, c'est faire face à des personnes racontant leur déshumanisation, leur approche de la mort, la perte de leurs proches... Je pense que parfois, on ne se rend pas compte des horreurs que ces gens ont dû essayer. De prime abord, on se dit que c'est simplement quelqu'un qui va raconter sa vie, après tout on en entend tellement parler des génocides... Il n'en est rien. L'on peut deviner, mais pas savoir. Après quelques paroles, dans leur regard, la souffrance à laquelle ils doivent faire face. Je pense que même des pleurs, des cris ou encore la plus triste des choses qui soit ne peut exprimer ce qu'ils ressentent, l'on ne pourrait pas comprendre. Quelques paroles m'ont suffi, un regard vide, des soupirs, j'étais mal à l'aise. Même à travers différents témoignages comme ceux auxquels la classe a assisté, je pense que nous ne savons qu'être spectateurs inconscients, inconscients des faits et des choses qui se sont passées. Je pense que l'on n'a même pas idée par quoi ces gens sont passés.

Une des choses qui m'a le plus choqué était le train lors de notre marche parrainée. Quatre-vingt personnes dans un seul wagon, si petit... Sans vivres, rien de tout cela, juste « l'espoir ». Même après tous ces événements, ces personnes sont encore là, elles vivent. Leur passé est derrière eux, c'est une plaie qui ne saura jamais se refermer. Je n'arrive pas à comprendre comment ces gens peuvent vivre avec ces souvenirs. Après la déshumanisation, comment retrouver son chemin, tourner la page ? Je pense « tout simplement qu'il faut être passé par là ». Encore pire, comment d'autres personnes ont pu leur infliger une telle souffrance ? Le pouvoir ? L'argent ? Non, la différence. C'est là qu'intervient le travail de mémoire que j'estime obligatoire pour chacun, afin que rien de tout cela n'arrive encore une fois. J'estime cela obligatoire car ce geste implique respect et responsabilités pour quiconque : tout d'abord le respect des défunts et des survivants, et ensuite les responsabilités qui montrent l'attention et la pensée humaine qui peuvent vraiment aider les victimes des génocides.

La deuxième chose avec laquelle j'ai éprouvé quelques difficultés morales était Auschwitz, la chambre à gaz. L'on rentre dans une pièce sombre, froide, humide... La seule lumière rentrant dans l'enfer vient d'une trappe, d'où le piège rentrera, tout comme l'espoir de sortir de là. J'avais comme une boule dans la gorge, une sensation de dégoût, combien de personnes sont mortes là, où nous marchions ? Quelques regards jetés aux quatre coins de la pièce, et si l'on regarde les murs plus attentivement, on peut y discerner des griffes. Je n'ai pas pris le temps de regarder les fours crématoires. J'étais vraiment choqué. S'imaginer quelqu'un

suffoquer dans cette pièce, griffer les murs. J'ai cru que j'allais vomir, même rien que d'y repenser.

À présent, ce n'est plus la crainte que je ressens, c'est la conscience de ce qui s'est passé. Ce n'est pas par le biais de témoignages ou de documentaires vidéos que l'on peut prétendre comprendre les génocides, c'est en se mettant à la place des victimes de ces ségrégations sociales que l'on peut se rendre compte des conditions, des causes et des conséquences de ces actes immondes. En allant à Auschwitz, mon ressenti était totalement différent de celui avant ma visite. Avant c'est un simple « Deuxième Guerre mondiale, pas bien », j'ai à présent une approche plus mature que je ne peux expliquer par des mots, c'est simplement la conscience du passé.

Robin HALBARDIER

Les sentiers de la mémoire

Durant cette année, nous avons eu différentes activités liées à la Seconde Guerre mondiale. Après la marche parrainée et la visite des Territoires de la mémoire, nous avons eu deux conférences. Je pense qu'elles étaient utiles car on pouvait déjà un peu s'imaginer ce qu'est un génocide. La conférence des deux témoins m'a énormément touchée, surtout, le témoignage de la femme qui expliquait vraiment tout ce qu'elle avait vécu.

Concernant les camps de concentration et d'extermination, j'ai été assez déçue. Je pensais que ce serait beaucoup plus impressionnant. À Auschwitz, tout a quasiment été refait. On ne pouvait donc pas vraiment se mettre dans le contexte. Le plus impressionnant a été les tonnes de cheveux, de chaussures et de valises entassées derrière les vitres. À Birkenau, ce sont les toilettes et les dortoirs qui m'ont le plus choquée car on pouvait un peu se rendre compte des conditions de vie.

Nous avons enfin visité le ghetto juif de Cracovie, qui a été partiellement rénové, ainsi que la pharmacie au coin de la place centrale.

Je garde une grande déception par rapport à Auschwitz et à Birkenau.

Estelle HENQUINET

Dans le cadre de notre voyage en Pologne basé sur la Deuxième Guerre mondiale et donc sur l'extermination des Juifs, nous, élèves de 5^e de l'Athénée royal de Vielsalm, avons réalisé plusieurs projets.

Nous avons organisé une marche parrainée dont le parcours avait été établi en fonction de différents monuments aux morts rendant hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Nous nous sommes aussi rendus à Liège pour explorer le musée « Les Territoires de la mémoire » qui parle bien évidemment du sujet de notre croisade. Lors de notre marche parrainée, nous avons pu découvrir, à Bihain, un wagon à bestiaux dans lequel des Juifs se faisaient transporter dans des conditions inhumaines jusqu'à leur lieu de mort : Auschwitz...

Après cela, nous nous sommes envolés en direction de la Pologne. Là-bas, nous nous sommes notamment rendus au centre de Kazimierz, un ancien quartier juif de la cité, et nous avons découvert la synagogue ainsi que le cimetière Remuh. Nous avons aussi pu nous remémorer le film « La liste de Schindler » en marchant dans l'ancien ghetto juif, dans le quartier de Podgorze.

Nous avons par la suite visité les points les plus cruciaux de notre voyage : le musée et les camps d'Auschwitz-Birkenau. Ce fut très émouvant pour tout le monde de pénétrer dans ce camp dont tout le monde parle depuis la Seconde Guerre mondiale. Personnellement, j'ai vraiment ressenti, malgré moi, tout le malheur, la misère, la peur,... de tous ces innocents ; j'en suis ressortie un peu déboussolée...

Je ne retire de ce voyage que de bons souvenirs, parfois moins joyeux en fonction du lieu où nous nous trouvions, mais je conseille vivement à d'autres élèves de pouvoir, un jour, visiter ce pays très intéressant et qui a marqué si profondément l'histoire du 20^e siècle.

Nadia LAMBERTY

Les sentiers de la mémoire

Nous avons eu la chance de rencontrer une femme Rwandaise qui nous a raconté comment elle a perdu toute sa famille durant le génocide qui opposait les Tutsi et les Hutu.

Elle faisait partie de l'ethnie des Tutsi et lorsqu'elle était enfant, elle a reçu un coup de machette dans la cuisse parce que sa mère ne voulait pas dire où se trouvait son père.

Plus tard, ce sont ses enfants qui ont été tués à la machette. Une fois le génocide terminé, elle a pris un camion en otage et a foncé tête baissée. Elle avait l'impression de ne plus savoir qui elle était, sans aucune identité.

Le rescapé d'Auschwitz m'a paru moins choquant malgré le fait qu'il ne pesait plus que trente kilogrammes, qu'il était contaminé par de nombreuses maladies et qu'il ait dû faire de nombreuses démarches pour venir en Belgique.

En Pologne, le camp d'Auschwitz, pour ma part, est moins marquant que celui de Birkenau alors qu'il n'y avait principalement que des ruines. Le fait de ne pas toucher aux découvertes faites sur les camps laisse plus de traces dans les esprits. Il est vrai qu'il faut restaurer pour pouvoir continuer à visiter les bâtiments, mais il ne faut pas non plus les rendre « agréables ». Dans le camp d'Auschwitz, les nombreuses vitrines où sont exposés les chaussures (aussi bien celles des adultes que des enfants), toutes les valises, les cheveux rasés, les lunettes, les brosses à dents, mais surtout les boîtes de zyklon B sont très impressionnantes. C'est en voyant les objets par centaines qu'il nous est plus facile de nous imaginer, non seulement l'horreur, mais aussi, le nombre incroyable de personnes qui sont rentrées dans ce camp et qui pour la plupart n'en sont jamais ressorties.

Aline LESENFANTS

Paroles de jeunes

Dans ce voyage, j'ai pu apprendre beaucoup de choses sur la culture polonaise et sur les événements qui se sont passés là-bas. Il y a aussi les informations que nous avons reçues avant ce voyage : témoignages de rescapés, leçons en rapport au sujet traité, marche commémorative... Nous avons été bien préparés pour ce voyage. Suite aux visites des ghettos juifs et des camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et de Birkenau, j'ai eu beaucoup de mal à me convaincre qu'il y ait pu y avoir autant de cruauté. Nous en étions cependant avertis. Malheureusement, le camp était beaucoup trop commercial. C'était donc beaucoup plus dur d'imaginer ce qui s'y est passé. De plus, le guide du camp – et non du ghetto – n'étant pas un rescapé de ce camp, n'a pas su faire passer l'émotion qui aurait dû être présente. En conclusion, la cruauté des actes passés est telle que l'on ne peut se l'imaginer.

Martin LOMMERS

Les sentiers de la mémoire

Cette année, le voyage de 5^e a été organisé dans le cadre d'un devoir de mémoire. Nous sommes donc partis en Pologne, où nous avons visité les camps d'Auschwitz et de Birkenau, le quartier juif, une synagogue, l'usine de Schindler... Bien sûr, nous avons aussi visité d'autres choses qui n'étaient pas ciblées sur le devoir de mémoire, comme par exemple une mine de sel, un concert Chopin, le château de Wawel et la Cathédrale de Wawel...

Tout d'abord, avant de partir en Pologne, nous avons été aux Territoires de la mémoire. Cette visite m'a touchée, surtout quand nous avons visionné le film à la fin. Certaines photos étaient vraiment choquantes et tristes. Quelques semaines après, nous avons rencontré deux personnes, un rescapé Juif (Mr Rotenbach) et une victime du génocide au Rwanda (Mme MUKAGASANA), qui nous ont parlé de leur histoire. C'étaient des témoignages assez difficiles à écouter car c'était plus touchant que ce que les professeurs, les livres ou les films nous en disent puisqu'on pouvait voir dans leurs yeux la souffrance qu'ils ont endurée.

En Pologne, la première visite concernant le devoir de mémoire a été celle du camp d'Auschwitz et celui de Birkenau, qui se situe non loin du premier camp. Ce parcours fut très émouvant. Une des choses les plus difficiles était de se dire que nous marchions sur le sol où des millions de personnes sont mortes de faim, de froid, de maltraitance, de blessures mal soignées, de maladies... C'était dommage que le guide nous ait expliqué les choses de façon monotone. Il nous racontait des choses assez éprouvantes mais de façon tout à fait normale. Il ne mettait vraiment pas d'émotions dans ses paroles. Il est également dommage que tout ait été refait. Nous ne pouvions pas nous rendre compte de la réalité. Pour moi, le fait de voir les ruines de la chambre à gaz à Birkenau et les conditions de vie dans lesquelles les détenus vivaient étaient le plus dur. Je me suis demandé plusieurs fois comment c'était possible que des humains aient pu commettre de telles atrocités. Les autres visites que nous avons faites ont été beaucoup moins choquantes que celles des deux camps. Mais nous avons tout de même appris beaucoup de choses très intéressantes sur l'histoire de la guerre et de la Pologne. J'ai été déçue de ne pas avoir pu visiter l'usine de Schindler. Cela m'intéressait vraiment et je me réjouissais d'y aller mais celle-ci était en travaux donc nous n'avons pas pu rentrer.

Je terminerai en disant que je suis contente d'être partie, que ce voyage m'a fait réfléchir sur certains points et m'a apporté beaucoup de choses. Je pense qu'il est important de faire ce voyage en 5^e chaque année.

Gaëlle MARECHAL

Après avoir vécu une expérience qui, je pense, est incontournable durant notre scolarité, il me semble évident que le devoir de mémoire devrait être inculqué à toutes les jeunes générations ainsi qu'aux générations futures.

Dans le courant de cette année, le projet auquel nous avons participé nous a permis de nous rendre compte – via différentes activités et expériences – des atrocités qui ont pu se produire en Europe mais aussi dans le monde entier. C'est par exemple le cas dans les camps de concentration d'Auschwitz mais aussi de Birkenau. Ce dernier m'a semblé plus marquant, car d'une part, il n'était nullement transformé à des fins touristiques et d'autre part, il a gardé son authenticité. Il semble évident à mes yeux que de tels faits ne doivent jamais se reproduire, peu importe la raison.

De par cette expérience, nous avons pu prendre conscience de la gravité des faits qui ont été vécus par nos ancêtres, mais, au vu des nombreuses guerres et conflits qui se déroulent encore dans beaucoup de pays, un bon nombre d'êtres humains n'a pas conscience de la souffrance qu'ils créent et des dégâts humains qu'ils engendrent.

Il est donc indispensable de perpétuer le souvenir, non seulement par les vidéos et autres documents, mais aussi, et surtout, par les expériences, les témoignages et les visites des différents sites mémorables, comme nous avons eu l'occasion de le vivre.

Simon MARENNE

Les sentiers de la mémoire

Tout d'abord, je voudrais préciser que ce projet m'a beaucoup marqué et qu'il restera gravé dans ma mémoire. Dans le courant de cette année, nous avons approché le sujet de la Deuxième Guerre mondiale. Nous nous sommes informés sur l'horreur que les Juifs ont connue.

Pour commencer, nous sommes allés visiter les Territoires de la mémoire qui se situent à Liège. Nous avons commencé par regarder un film sur la maltraitance des Juifs dans les camps de concentration. Ensuite, nous avons fait le tour du musée, où nous avons pu entendre différents témoignages, pour nous faire comprendre ce que les détenus subissaient.

Quelques semaines plus tard, un rescapé Juif de la Shoah ainsi qu'une rescapée du génocide rwandais sont venus nous raconter leur histoire. Ces deux personnes ne se connaissaient pas avant, mais ils se sont découvert un point commun dans leur vie. La rescapée rwandaise disait s'être reconnue dans l'histoire du survivant polonais, qui a vécu des moments atroces dans le camp de Birkenau mais qui, malgré tout ça, continue à vivre courageusement.

Ensuite, nous sommes allés en Pologne dans le but de visiter certains lieux, où les Juifs ont vécu l'enfer. Parmi ceux-ci, les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, qui sont malheureusement devenus des lieux trop touristiques et qui nous ont donc un peu déçus. Cela dit, certaines choses restent tout de même prenantes comme, par exemple, les toilettes, ou encore les chambres de Birkenau. En voyant cela, j'ai vraiment compris que les Juifs vivaient dans des conditions déplorables.

En Pologne, nous avons également visité deux quartiers juifs, dont un avec une synagogue et un cimetière, où nous étions obligés de nous couvrir la tête – rassurez-vous, si vous n'avez rien à vous mettre sur la tête, on vous prêtera volontiers une kippa (calotte juive).

Pour finir, je voudrais signaler que ce projet m'a apporté une plus grande connaissance sur la Shoah juive. Je me suis rendu compte de la gravité des actes commis par les nazis lors de cette Deuxième Guerre mondiale, en particulier sur les Juifs dans les camps de concentration et je pense qu'il ne faut pas oublier toutes ces atrocités, afin que cela ne se reproduise plus.

Vincent MONIN

À la fin de ma 4^e année secondaire, ma classe et moi avons participé à une réunion sur les génocides, animée par M. Grandjean, qui voulait savoir ce que nous savions sur ces événements qui ont marqué plusieurs guerres. Cette réunion allait se poursuivre durant notre 5^e année par d'autres animations, telles que des visites de musées, des conférences et un voyage en Pologne.

En janvier, nous nous sommes rendus à Liège, aux Territoires de la mémoire. Ce musée est composé de deux parties : la première étant un film où des rescapés racontent le calvaire qu'ils ont vécu dans les camps de concentration et la deuxième étant un parcours à travers lequel nous nous sommes mis dans la peau d'un Juif qui doit être déporté. Cette visite nous permettait donc de nous mettre doucement dans ce thème difficile qui allait nous amener à Auschwitz où nous serions vraiment sur le lieu de tant de crimes.

Au milieu du mois de février, nous avons eu une rencontre avec deux rescapés de génocides. Le premier rescapé est un homme qui a survécu à plusieurs camps de concentration durant la Seconde Guerre mondiale. Il nous a raconté son parcours très difficile qui l'a hanté toute sa vie, ce qui est tout à fait compréhensible. Le deuxième rescapé est une femme rwandaise ayant été au cœur de la guerre qui a opposé les Hutu aux Tutsi. Le parcours de cette femme m'a malheureusement moins intéressé car je ne me sens pas directement concerné par cette guerre même si la Belgique en est un des principaux responsables.

À la veille des vacances de Pâques, un conférencier nous a expliqué les origines des génocides. Je ne me rappelle pas hélas de beaucoup de choses sur cette conférence car le thème évoqué était trop vaste contrairement aux histoires des rescapés rencontrés plus tôt.

Du 26 au 30 avril s'est déroulée la dernière étape de cet apprentissage, le voyage en Pologne. Sur tout ce voyage, je ne parlerai que de la visite d'Auschwitz-Birkenau car c'est la visite qui m'a le plus marqué, en bien ou en « mal ». Nous avons tout d'abord visité le camp d'Auschwitz. Contrairement à ce que je pensais, cette visite ne m'a pas vraiment marqué. Ce camp ayant été transformé en musée a, pour moi, perdu une part de son histoire à cause de la rénovation des bâtiments au profit d'un aspect plus touristique. Certains éléments tels que les vitrines de cheveux et de chaussures m'ont quand même marqué mais certaines choses que je croyais marquantes tels que les fours crématoires ne l'ont pas été, peut-être était-ce dû au fait que nous ne pouvions pas nous attarder. Pendant un instant, j'ai cru que c'était moi qui était insensible à ces camps, mais, dès notre arrivée à Birkenau, je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas. La première chose vue dans ce camp était les toilettes (si l'on peut

Les sentiers de la mémoire

réellement parler de toilettes) qui m'ont fait directement prendre conscience des conditions de vie des prisonniers. Dès lors je me suis tout de suite rendu compte de l'endroit où j'étais et je me suis également fait le constat que là où nous avons marché dans ce camp, des millions d'autres personnes y sont passées et y sont mortes.

En conclusion, je peux dire que l'ensemble de ces visites m'a beaucoup appris. Il faut continuer à raconter ces faits aux futures générations. La phrase que je retiens le plus est celle écrite sur le mur des Territoires de la Mémoire : « Quiconque ne se souvient pas du passé est condamné à le revivre ».

Robin NISEN

Nous, élèves de 5^e année générale, avons participé à un voyage pédagogique en Pologne. Ce voyage était centré essentiellement sur l'extermination des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. En effet, nous savons que ce pays, la Pologne, a été envahi le 1^{er} septembre 1939 par les Allemands. Il en conserve donc des souvenirs (musées, camps de concentration, ghettos et cimetières juifs...). Les visites étaient très intéressantes et nous ont renseignés davantage sur ce désastre planétaire.

Premièrement, la visite essentielle de ce séjour, la plus marquante et la plus impressionnante, a été Auschwitz-Birkenau. En effet, dans ces camps de concentration et d'extermination, un nombre impressionnant de personnes ont perdu cruellement et injustement la vie. Nous avons pu remarquer les rails de chemins de fer au bout desquels le tri des déportés s'effectuait : les uns étaient envoyés directement dans les chambres à gaz, les autres gagnaient les baraquements. Les victimes étaient principalement juives. Toutefois, même si Auschwitz est un endroit surprenant, il perd de sa sincérité par le fait qu'il est trop « rénové en musée », l'aspect d'origine n'est plus vraiment présent. Il peut donc être difficile de se rendre compte de ce qu'il s'est passé en ces lieux.

Ensuite, la découverte de l'usine de Schindler était tout aussi captivante ; surtout pour ceux qui avaient regardé auparavant le film « La liste de Schindler », assez traumatisant pour certains mais qui reflète bien la dure réalité des témoignages des anciennes victimes. Nous avons également pu découvrir certains endroits où le film a été tourné, notamment la partie où les valises sont jetées du balcon.

De plus, nous avons visité le quartier juif de Cracovie qui fut habité en majorité par les Juifs. Sa population était de 50.000 habitants avant l'extermination nazie. Aujourd'hui, elle n'est plus que de quelques centaines d'habitants. On peut encore y remarquer, à l'heure actuelle, un cimetière considéré comme le plus riche et le plus beau cimetière juif d'Europe.

Enfin, la visite du ghetto ainsi que les musées consacrés à ce thème viennent compléter les questions que l'on se posait encore.

En conclusion, ce déplacement à Cracovie nous a appris beaucoup sur la guerre 40-45, surtout sur l'extermination des Juifs. Les informations apprises tout au long de ce séjour nous ont été bénéfiques, car il est important de ne jamais cesser d'en parler afin qu'un tel massacre ne se reproduise plus. Nous garderons le souvenir d'un séjour inoubliable.

Loryane PARMENTIER

Les sentiers de la mémoire

Dans le cadre de notre voyage en Pologne basé sur la Deuxième Guerre mondiale et donc sur l'extermination des Juifs, nous avons réalisé plusieurs projets.

Nous avons fait une marche parrainée pour aller voir les différents monuments de notre commune. Ceci m'a fait réaliser que personne n'oublie la misère de notre passé. Durant la marche, nous avons pu découvrir un wagon à bestiaux dans lequel des Juifs se faisaient transporter dans des conditions inhumaines jusqu'à leur lieu de mort à savoir : Auschwitz... Cette visite a eu lieu dans le village de Bihain. Nous nous sommes aussi rendus à Liège pour visiter le musée « Les Territoire de la mémoire » qui parlent des Juifs et des camps.

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir écouter deux témoignages de rescapés dans notre école, l'un était Juif, l'autre Rwandaise. Lui, nous a raconté comment s'est passée la guerre 40-45. Personnellement j'ai été touchée par son histoire. Elle, nous a fait part de son passé au Rwanda, les malheurs qu'elle a dû affronter et sa vie actuelle en Belgique. J'ai de même été touchée par son passé.

Nous nous sommes alors envolés pour la Pologne.

Là, nous nous sommes rendus au centre de Kazimierz, un ancien quartier juif de Cracovie, et avons pu voir la synagogue ainsi que le cimetière Remuh. Cette visite m'a permis de comprendre davantage les Juifs.

Au cours de notre séjour, nous nous sommes également remémoré le film « La liste de Schindler » en marchant dans l'ancien ghetto juif, dans le quartier de Podgorze.

Nous avons par la suite visité les points les plus forts émotionnellement : le musée et les camps d'Auschwitz-Birkenau. Ce fut très émouvant pour tout le monde car tout le monde en parle depuis la Seconde Guerre mondiale. Personnellement, j'avais du mal à imaginer le malheur et la peur qu'ont pu avoir les prisonniers tellement cela devait être affreux. À la fin de la visite, nous étions tous choqués...

Coriane RENARD

Depuis le début de notre année scolaire 2009-2010, nous avons eu la chance de nous investir dans un projet avec l'aide de plusieurs professeurs. Tout au long de l'année, plusieurs activités nous y ont préparés.

Une femme rwandaise est venue nous raconter son aventure depuis sa misère jusqu'aujourd'hui : pendant la guerre elle a perdu sa famille, elle a assisté à des scènes plus cruelles que dans les films. Pour s'en sortir, elle a volé un camion militaire et est venue se réfugier, chez nous, en Belgique. Aujourd'hui elle s'occupe de nombreux enfants alors qu'elle a perdu les siens lors de son cauchemar.

En outre, un rescapé juif d'Auschwitz nous a aussi raconté son histoire. Pour ma part, son témoignage m'a moins frappée que celui de la femme. Il était très émotif mais un peu « long » et « ennuyeux ». Mais je retiens de ce témoignage une émotion marquante, des paroles et des actes choquants qui lui ont été infligés.

Ensuite nous avons assisté à un témoignage d'un historien. Il était un peu trop poussé au niveau historique.

Notre projet a abouti, fin avril 2010. Au cours du voyage, nous avons notamment visité le quartier juif Kazimierz avec sa synagogue et son cimetière juif très différent de nos cimetières, le ghetto juif de Cracovie ainsi que le célèbre camp de concentration d'Auschwitz mais également celui de Birkenau. Je pensais être plus choquée que ce que je ne l'ai été car énormément de bâtiments et d'objets sont restaurés. De plus, les guides ont tellement l'habitude qu'ils n'émettent pas de sentiment dans leurs paroles. Par rapport à ce que les médias nous montrent, la réalité n'y ressemble pas ou plus. De plus le temps était au rendez-vous et nous a donc embelli le « paysage ». Cela n'a pas favorisé le sentiment de misère que l'on aurait dû ressentir. Mais je pense que c'est une belle expérience qui nous a été offerte et qu'il faut au moins faire ce voyage une fois dans sa vie pour se créer ses propres opinions.

Emmeline RENARD

Les sentiers de la mémoire

Tout d'abord, j'ai trouvé ce voyage fort intéressant et fort enrichissant. Du début à la fin, il m'a fait découvrir énormément de choses que je ne connaissais pas.

En effet, lors de la marche parrainée organisée aux alentours de Bihain et plus particulièrement lors de la visite du wagon, j'ai appris beaucoup, notamment sur les juifs qui se sont fait exterminer. C'est dommage que l'on n'ait pas pu s'arrêter devant tous les monuments – ce qui était prévu – qui nous auraient intéressés.

D'une part, la visite des « Territoires de la Mémoire » a été fort enrichissante dans la mesure où elle faisait un résumé de tout, mais il y avait peut-être un peu trop de répétitions d'images et de textes.

D'autre part, la conférence avec Madame MUKAGASANA et Monsieur Rotenbach a été fort touchante. On pouvait se rendre compte des drames dont ils ont été victimes. J'admire ce genre de personnes qui parlent de leur vie avec courage et dignité. Par contre, la conférence avec Monsieur Collignon a, je trouve, été un peu trop longue et théorique. Mais, une fois de plus, elle nous a permis de mieux nous imaginer les effets que peuvent avoir les génocides et de comprendre le cheminement qui a pu y donner lieu.

En ce qui concerne le voyage en Pologne, je suis contente d'avoir pu y participer. Premièrement, la visite du ghetto et du quartier juif a été un moment fort en émotion. Nous avons eu la chance d'avoir une guide qui expliquait très bien son sujet, qui connaissait toute l'histoire et donc pouvait répondre à nos questions sans problème. Elle a raconté la vie des Juifs de façon très touchante. Ainsi, on se mettait facilement dans le contexte, et cela nous permettait de mieux comprendre l'horreur qu'ont vécue ces personnes. Cependant, la visite des camps de concentration et d'extermination m'a déçue, surtout celle d'Auschwitz. Personnellement, je trouve qu'ils les ont trop « refaits ». On ne voyait pas assez la réalité. Contrairement aux explications du quartier juif, du ghetto, de la synagogue..., je n'arrivais pas à bien m'imaginer les faits. Ceci dit, la visite de Birkenau m'a plus marquée. Est-ce parce qu'on voit les latrines, les dortoirs, les rails ou encore le wagon ? Je ne sais pas, mais c'était plus réel. A cet endroit, je me suis mieux rendu compte de toute l'atrocité de ce génocide.

Je garde un bon souvenir de ce voyage. Il était peut-être fort culturel, mais m'a interpellée au fur et à mesure des visites que l'on faisait.

Pourvu que le souvenir de ces discriminations horribles qu'un peuple a vécues reste dans nos mémoires et dans celles des générations futures.

Manon RESIMONT

Durant la semaine du 26 avril, nous nous sommes rendus en Pologne. Le sujet principal du voyage étant le devoir de mémoire, nous avons auparavant participé à diverses activités concernant ce dernier. Nous avons notamment reçu le témoignage de deux rescapés de génocides : Monsieur Rotenbach qui est allé au camp de concentration d'Auschwitz et Madame MUKAGASANA qui a survécu au terrible conflit rwandais qui opposait les Hutu aux Tutsi. Ce fut vraiment choquant d'avoir en face de nous des personnes ayant vécu toutes ces atrocités. En effet, ce n'est pas facile d'entendre à quel point l'homme peut être cruel envers ses semblables. J'ignore si j'arriverais à continuer à vivre normalement après avoir perdu tout ce à quoi je tenais. Il faut un courage incroyable pour y parvenir.

Par la suite nous avons participé à une marche parrainée durant laquelle nous avons visité plusieurs monuments commémoratifs de notre région. Nous sommes également allés aux Territoires de la mémoire à Liège où nous avons pu voir le parcours qu'un prisonnier de camp de concentration effectuait.

Une fois arrivés à Cracovie, nous avons visité la vieille ville ainsi que le ghetto. Nous avons appris l'histoire (souvent misérable voire horrible) vécue dans ces lieux. De fait, la vie là-bas n'a pas dû être évidente mais je suis tout de même heureuse de savoir ce qu'il s'y est passé durant la période de guerre.

Puis nous sommes allés aux camps de concentration d'Auschwitz et de Birkenau. Ces visites seront celles qui resteront les plus imprégnées dans ma mémoire car c'est dans ces endroits que le pire a eu lieu. Malgré cela, je pense qu'il aurait été plus adapté de s'y rendre en automne ou en hiver car lors de notre visite, il y avait de la verdure, du soleil et d'autres choses agréables au regard. On ne pouvait pas ou moins se rendre compte de la situation réelle vécue par les prisonniers. Il est évident qu'on ne saurait jamais, heureusement d'ailleurs, avoir des représentations identiques sous les yeux car ce serait beaucoup trop choquant pour la plupart des personnes. Je pense que chacun d'entre nous restera à jamais marqué par ce que nous avons vu et fait durant ce voyage.

Dès lors, j'estime qu'il est nécessaire pour chaque personne de se renseigner un maximum sur la Seconde Guerre mondiale et ses conséquences afin d'être assez choqué pour en retirer de bonnes leçons, de préserver l'avenir et de protéger les générations futures.

Mélissa SCHLOUNE

Les sentiers de la mémoire

Au cours de ma cinquième année d'humanité à l'Athénée Royal de Vielsalm, il m'a été possible de participer à un voyage en Pologne ayant pour but de nous faire prendre conscience des atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale à l'encontre des Juifs et des nombreuses autres personnes affectées par ce qui fut l'une des guerres les plus sanglantes de l'histoire.

Avant notre départ, nous avons eu la chance de rencontrer deux rescapés. Le premier, rescapé de la Seconde Guerre mondiale, et le second – une femme – rescapée du génocide rwandais. Ces deux témoignages, émouvants, nous ont permis de mieux comprendre ce qui s'est passé pendant ces deux guerres. Nous avons également participé à une marche dans notre région, avec la visite d'un wagon qui a servi à déporter des milliers de personnes vers les camps. Tout au long de notre promenade, nous avons eu de brèves explications sur les monuments de la région de Vielsalm.

Le jour de notre départ, le 26 avril, nous étions impatients de découvrir ce pays dont nous parlions depuis si longtemps. Notre voyage était essentiellement basé sur les conditions de vie des Juifs en Pologne, et sur les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. La visite des ces camps fut un moment très émouvant. Nous avons commencé par la visite d'Auschwitz. Je n'arrivais pas à m'imaginer qu'à chaque pas que j'effectuais, je marchais là où des millions d'hommes, rongés par la maladie, exténués, affamés, avaient posé les pieds soixante-neuf ans plus tôt. Il faut bien se l'avouer, se représenter tout ce qui s'y est passé – alors que le soleil brillait, que tout a été rénové, et qu'il y avait un nombre important de touristes – n'était pas des plus évidents. Birkenau, quant à lui, était beaucoup plus parlant. Les rails à l'entrée, les latrines laissées telles qu'elles, les baraques en bois... étaient impressionnants. Après cette visite, une question s'impose à moi : au nom de quoi a-t-on pu en arriver là ? Cette question restera, pour moi, sans doute sans réponse. Nous avons également visité un ghetto juif, où nous avons pu constater les conditions de vie déplorables de ces hommes, et dans quelle misère ces gens essayaient de survivre.

De ce projet, je retiendrai surtout le courage de ces hommes, femmes et enfants, qui ont, bien malgré eux, subi des atrocités qu'aucun être humain ne devrait avoir à subir. Je me souviendrai également des conditions de vie dans lesquelles ils évoluaient – si toutefois nous pouvons encore parler de vie, du moins de vie humaine. Il est important de se souvenir pour ne pas oublier, même septante ans après, et pour ne pas réitérer les mêmes erreurs. J'ai pu entendre une belle phrase de circonstance : « Qui ne connaît pas le passé est condamné à le revivre ».

Paroles de jeunes

Pour ne jamais oublier.

Émilie SENGER

Les sentiers de la mémoire

Les diverses activités qui nous ont été proposées dans le but de nous faire réfléchir sur les actes ignobles dont est capable l'homme avaient différents aspects : une rencontre avec un rescapé d'Auschwitz et une survivante du génocide du Rwanda, une visite aux Territoires de la mémoire et une conférence d'un historien.

Mais le point d'orgue de ce travail de mémoire était le voyage en Pologne et les visites des camps d'Auschwitz et de Birkenau. La Pologne est l'un des pays qui a payé un lourd tribut pendant la Seconde Guerre mondiale ; le ghetto juif et le quartier juif de Cracovie sont là pour en témoigner.

Bien qu'étant certainement les plus attendues, les visites des camps d'Auschwitz -Birkenau n'ont pas eu l'effet auquel je m'attendais. Certes, voir ces lieux où ont régné terreur, violence, racisme et antisémitisme est marquant, mais cela aurait pu l'être encore plus si notre guide n'était pas, en quelque sorte, blasé. Il connaissait son sujet mais semblait faire son travail de tous les jours. Il a été capable de nous raconter des anecdotes atroces sans ciller. Il n'aurait pas été agréable pour nous de le voir fondre en larmes mais il aurait néanmoins pu faire preuve de plus d'émotion. L'impassibilité du guide n'est pas la seule raison pour laquelle cette visite n'a peut-être pas eu l'impact escompté. Les reconstitutions des bâtiments, les centaines de touristes présents et la météo – fort clémente ce jour-là – ne nous permettaient pas de nous imaginer dans quelles conditions étaient détenus les prisonniers. Peut-être étions-nous trop bien préparés à ce que nous allions voir ou peut-être avions nous plus d'attentes, au vu de ce que nous savions.

Cependant, l'atmosphère qui régnait à l'intérieur du camp est indéfinissable ; voir le fameux portail d'entrée avait quelque chose d'impressionnant, passer dessous et se dire que des milliers de personnes avaient fait exactement le même chemin et n'en n'étaient pas revenues était particulièrement fort en émotions.

J'ai parlé plus haut de la présence de touristes, qui avait quelque chose de « touristique » justement, mais j'ai pu voir beaucoup de ceux-ci pleurer. C'étaient des Allemands. De jeunes Allemands de notre âge qui se sentaient coupables des actes commis par leurs ancêtres. La preuve est là que ces lieux, hautement symboliques, ont un réel effet de conscientisation sur les jeunes.

Malgré l'aspect un peu trop « musée » de l'intérieur des bâtiments d'Auschwitz, cela reste un endroit très prenant d'un point de vue émotionnel. Le camp de Birkenau l'était encore plus, avec sa tristement célèbre voie ferrée, ces baraques aux lits superposés et latrines communes, ce camp avait quelque chose de dérangeant, de terrifiant.

Paroles de jeunes

Les visites des lieux clés de l'antisémitisme qui faisait loi à Cracovie étaient très intéressantes et permettaient de mieux se rendre compte des conditions de vie des juifs polonais.

Ce projet de conscientisation était, je pense, nécessaire. On ne peut se rendre compte de l'atrocité des actes commis pas les nazis, les Rwandais et autres criminels contre l'humanité et génocidaires en lisant des livres ou en visitant des musées. L'impact émotionnel est beaucoup plus fort lorsqu'on se rend sur place ou que l'on parle à des rescapés.

Sarah SERVAIS

Les sentiers de la mémoire

La première action que nous avons faite pour notre devoir de mémoire concernant ce voyage a été notre marche parrainée. Au cours de celle-ci, nous avons aperçu les monuments historiques des alentours et également visité le wagon de Bihain, ce qui nous a permis d'avoir une petite idée des conditions dans lesquelles étaient transportés, sans ménagement, les déportés. Ensuite, nous nous sommes rendus aux « Territoires de la Mémoire » à Liège où nous avons suivi un parcours ainsi qu'un petit film. Même si ce musée nous a permis de nous préparer aux camps de Pologne, je trouve que trop d'images, de scènes et de textes étaient répétitifs. J'ai également trouvé que c'était un peu trop de nous montrer à deux reprises des vidéos où des dizaines (+/- 100) de cadavres sont empilés.

Plus tard, au cours de l'année, nous avons rencontré deux survivants de génocides, dont une rescapée rwandaise qui nous a donné son récit de la tuerie à laquelle elle a réussi à échapper, tuerie qui opposait les Hutu et Tutsi dans son pays. Le deuxième survivant, lui, polonais, nous a raconté l'enfer vécu à Auschwitz et lors de sa libération. Leurs histoires nous ont véritablement touchés car elles ont été racontées avec tant de sincérité !

Voilà ce que nous avons réalisé avant notre voyage. Nous étions alors prêts pour le départ et pour ce devoir.

L'une des premières activités de notre séjour fut la visite de la ville de Cracovie et plus précisément le ghetto juif. J'ai beaucoup apprécié ce tour car nous avons été admis à rentrer dans des synagogues, ce que je n'aurais sans doute jamais fait sans ce séjour.

Mais la principale visite, et aussi la plus attendue, fut celle des camps d'Auschwitz et de Birkenau. La première image que l'on garde est ce célèbre panneau « Arbeit Macht Frei ». C'est pénible de savoir que des millions de personnes l'ont lu avant d'entrer dans cet enfer pour y mourir ! Nous sommes restés sans voix lorsque nous sommes entrés dans les pièces où se trouvaient les valises, les cheveux et d'autres objets ayant appartenu aux prisonniers décédés... Le guide nous a aussi expliqué ce que les nazis faisaient avec la peau et la graisse des morts, ce qui m'a dégoûtée ! Nous nous sommes ensuite rendus à Birkenau et ... quel choc lorsque nous avons remarqué que cet endroit était tellement immense qu'il en est difficile de voir le bout.

Ces deux lieux étaient très intéressants et impressionnants. J'imagine qu'en s'y rendant en période hivernale nous aurions ressenti l'atrocité de ces camps de façon encore plus impressionnante car lors de notre séjour le printemps était présent. Pour ma part je trouve que certains bâtiments avaient été trop restaurés ce qui me donnait plus l'impression d'entrer dans des casernes militaires que dans des camps où les détenus mouraient et avaient très peur.

Paroles de jeunes

En définitive, je peux dire que je suis très contente d'avoir vu ces endroits et appris de nouvelles choses sur ces événements. Ce devoir de mémoire est un très beau projet, il nous a permis de voir les pires horreurs que l'homme a pu engendrer, en espérant et aussi en agissant pour que jamais plus cela ne se reproduise !

Maureen SINGER

Les sentiers de la mémoire

Avant tout, je suis heureux d'avoir approfondi mes connaissances en matière de génocides et plus particulièrement celui de la Seconde Guerre mondiale.

Premièrement, la marche parrainée était instructive surtout au début (pour le wagon).

Deuxièmement, nous sommes allés visiter les Territoires de la mémoire à Liège. Là-bas, j'ai pris beaucoup plus conscience de la misère et des conditions de vie des Juifs, prisonniers politiques, tziganes pendant la Deuxième Guerre mondiale

Ensuite, nous avons assisté aux conférences d'une femme qui a survécu au génocide rwandais et d'un homme juif qui a échappé au génocide de la guerre. Nous avons d'abord commencé par le juif qui nous a expliqué les conditions de vie, la violence et les dénonciations de certaines personnes envers les Juifs. Cet homme a eu beaucoup de chance de s'en sortir. On pouvait observer chez lui qu'il était très marqué par son passé et qu'il a dû affronter une série de malheurs. Nous avons terminé avec la Rwandaise qui nous a raconté son histoire à travers des exemples bouleversants. Cependant, je crois sincèrement qu'elle nous a raconté cela en romançant ses péripéties. Malgré cela, son témoignage m'a quand même touché.

Après cela, nous avons eu une conférence sur les génocides par un historien. Cette conférence fut instructive bien qu'un peu soporifique. Cela dit, c'était important d'avoir un avis plus général et reculé sur le thème des génocides.

Une fois en Pologne, nous avons visité le quartier juif de Cracovie, le ghetto juif et les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et Birkenau. Concernant le quartier juif, j'ai trouvé que c'était un quartier rempli d'histoire mais il ne reflète pas ce qu'il s'y est passé. Le ghetto juif était fort semblable aux autres quartiers mais, le fragment de mur atteste que le ghetto était fort cloîtré par rapport au reste des bâtiments.

Le camp de concentration d'Auschwitz n'était pas comme je m'y attendais. La sensation que j'ai eue en entrant dans le camp n'aurait pas été différente si j'étais rentré dans un musée. Je pense que cela est dû à l'absence des lits, aux locaux rénovés et aux pelouses bien tondues.

Par contre, le camp d'extermination de Birkenau était pour moi plus représentatif des vraies conditions de vie des déportés. Là-bas, mon sentiment consistait plutôt en une agressivité envers les personnes qui ont fait construire cet édifice car, même pendant une guerre, emprisonner des gens est une chose mais les tuer en est une autre !

Quentin TARNION

Partie III
Et le politique dans tout
ça ?

L'ensemble du projet mené avec ces élèves s'insère, on l'a mentionné, dans une recherche doctorale visant à étudier la conscientisation politique de jeunes Belges francophones par rapport à la transmission de la mémoire des faits génocidaires.

Il est utile de revenir sur les objectifs de cette thèse afin de bien comprendre le cadre dans lequel s'est inséré le projet financé par la Communauté française de Belgique.

La transmission de la mémoire des faits génocidaires peut entraîner diverses conséquences pour les personnes concernées par cette transmission, notamment en termes de valeurs. L'axe de la recherche doctorale menée vise à étudier les conséquences que cette transmission peut emporter en termes de socialisation politique.

Plus précisément, cette recherche se focalise sur la conscientisation politique découlant de la transmission de la mémoire des faits génocidaires. Elle vise à savoir comment des jeunes Belges francophones âgés de 16 à 18 ans appréhendent, suite à la transmission de la mémoire des faits génocidaires, leur position dans un régime démocratique placé sous une autorité politique produisant des règles s'imposant à l'ensemble des membres de la société. Plusieurs termes méritent un éclaircissement. Premièrement, l'accent est mis sur *le* politique, c'est-à-dire « ce qui maintient ensemble les hommes en vue d'une certaine fin »⁴⁸. Il s'agit de la structure permettant à la société de tenir ensemble et de donner une cohésion au groupe. *Le* politique se distingue de *la* politique dans la mesure où cette dernière renvoie à une lutte : elle est une activité, « soit celle que déploient les gouvernants, soit celle qui se déroule dans le groupe en vue d'occuper les postes de direction ou d'influencer les décisions de ceux qui commandent »⁴⁹. En mettant l'accent sur *le* politique, c'est la thématique du vivre-ensemble qui est privilégiée.

Deuxièmement, les jeunes sont envisagés dans un régime démocratique se distinguant par une distribution du pouvoir⁵⁰. Ce régime présente également une série de règles et de mécanismes⁵¹ permettant de

⁴⁸ BURDEAU Georges, *Traité de science politique. Tome premier. Le pouvoir politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1966, p. 119.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 132.

⁵⁰ Pour Norberto BOBBIO, la démocratie est « une des multiples formes de gouvernement, en particulier celle où le pouvoir n'est pas dans les mains d'un seul ou d'une minorité mais de tous ou mieux de la majorité, et qui comme telle s'oppose aux formes autocratiques, comme la monarchie ou l'oligarchie ». BOBBIO Norberto, *Libéralisme et démocratie*, Paris, Cerf, 1996, p. 11.

⁵¹ Voy. notamment CHAGNOLLAUD Dominique, *Science politique. Éléments de sociologie politique*, Paris, Dalloz, 2010, 7^e éd., p. 74.

garantir ses composantes, à savoir des élections fréquentes et libres, différents droits et libertés ainsi qu'un pluralisme permettant notamment l'expression d'opinions dissidentes⁵².

Troisièmement, les jeunes étudiés sont envisagés *sous* une autorité politique produisant des règles s'imposant à l'ensemble des membres de la société. Parler d'autorité politique nécessite d'aborder le concept de pouvoir politique. Si le pouvoir peut être envisagé comme une relation entre des acteurs ou des systèmes d'attitudes, d'opinions et de comportements, deux éléments permettent de spécifier le concept de pouvoir politique : son champ d'extension et sa nature intrinsèque⁵³. D'une part, le pouvoir politique dispose d'une légitimité lui permettant d'exercer son autorité sur l'ensemble de la société et, d'autre part, il peut recourir à des sanctions si les membres de la société ne respectent pas son autorité⁵⁴. Philippe BRAUD utilise le concept d' « injonction socialement légitime »⁵⁵ pour préciser la particularité du pouvoir politique. Il s'agit en fait, si on reprend la conception wébérienne du « monopole de la contrainte physique légitime »⁵⁶. L'alliance entre légitimité et coercition se traduit enfin par des règles de droit auxquelles s'attache une « présomption minimale de légitimité »⁵⁷.

Différentes hypothèses sont formulées dans la recherche afin de connaître les conséquences résultant de la transmission de la mémoire des faits génocidaires chez des adolescents belges francophones âgés entre 16 et 18 ans. La première hypothèse s'attache aux connaissances politiques qui peuvent s'être développées chez les jeunes suite à ce processus de transmission. La deuxième hypothèse se focalise sur l'engagement politique et civique potentiel⁵⁸ que les jeunes rencontrés peuvent

⁵² DENNIS Jack, LINDBERG Leon, MC CRONE Donald et STIEFBOLD Rodney, « Political Socialization to Democratic Orientations in Four Western Systems », in DENNIS Jack (ed.), *Socialization to Politics: A Reader*, New York, John Wiley & Sons, 1973, pp. 182-183.

⁵³ BRAUD Philippe, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (dir.), *Traité de science politique. Tome 1. La science politique, science sociale. L'ordre politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 335 (en italique dans le texte).

⁵⁴ DORMAGEN Jean-Yves et MOUCHARD Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 2^e éd., p. 22.

⁵⁵ BRAUD Philippe, *op. cit.*, p. 372.

⁵⁶ WEBER Max, *Économie et société*, tome I, Paris, Plon, 1969, p. 57.

⁵⁷ BRAUD Philippe, *op. cit.*, p. 383.

⁵⁸ L'engagement politique « présuppose un individu volontaire, visant à travers son action à avoir une influence sur le gouvernement ». MEMMI Dominique,

Et le politique dans tout ça ?

mentionner suite à ce qui leur a été transmis concernant les faits génocidaires. La troisième hypothèse postule que les jeunes rencontrés développent, suite au processus de transmission, un plus grand attachement à l'égard des autorités politiques. La quatrième hypothèse s'attache aux attitudes politiques partisans que les jeunes peuvent développer à l'égard des formations politiques qui peuvent être appelées à exercer une partie du pouvoir politique. Il faut noter que différentes variables sociologiques sont prises en compte dans le cadre de ces hypothèses : sexe, origine sociale, origine géographique et type de réseau d'enseignement fréquenté.

Cette thèse cherche finalement à éclairer les dimensions politique et civique que peut recouvrir le processus de transmission de la mémoire des faits génocidaires. Évelyne HERY a bien résumé ces dimensions en écrivant, à propos de l'histoire scolaire :

en dotant l'élève d'une culture historique dont les repères chronologiques constituent l'ossature et d'une méthodologie de lecture, l'enseignement de l'histoire doit contribuer à former un citoyen conscient et actif, c'est-à-dire apte à se diriger dans la vie politique et sociale⁵⁹.

Une remarque doit cependant être formulée. Cette thèse qui sera défendue par l'un d'entre nous ne prétend aucunement que la transmission de la mémoire des faits génocidaires aboutit inévitablement à une conscientisation politique qui l'emporte sur d'autres conséquences. En effet, Alexandra OESER a bien souligné que la transmission du génocide

« L'engagement politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (dir.), *Traité de science politique. Tome 3. L'action politique, op. cit.*, p. 312. Pour Henry MILNER, le concept 'civique' englobe « la notion d'exercice du rôle de citoyen et d'appartenance à une communauté locale ». MILNER Henry, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université de Laval, 2004, p. 15. À cet âge, les jeunes peuvent présenter une volonté d'engagement. Ainsi, à l'instar de Marc HOOGHE, nous nous focalisons sur « l'anticipation » de l'engagement politique et civique des jeunes étudiés. Voy. HOOGHE Marc et STOLLE Dietlind, « Good Girls Go to the Polling Booth, Bad Boys Go Everywhere : Gender Differences in Anticipated Political Participation Among American Fourteen-Year-Olds », *Women & Politics*, 2004, vol. 26, n° 3-4, pp. 1-23.

⁵⁹ HERY Évelyne, « L'histoire dans les textes officiels de l'enseignement secondaire », in ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, pp. 96.

Les sentiers de la mémoire

commis durant la Seconde Guerre mondiale ne doit pas uniquement être appréhendée en termes de positionnement politique et d'engagement civique. Ainsi, elle rappelle que « d'autres combinaisons sont envisageables. Il existe par ailleurs toute une palette d'usages du passé nazi qui n'ont pas de signification directement politique. Ainsi, l'intérêt que peut prendre l'histoire dans la vie des adolescents n'a rien d'évident »⁶⁰.

À ce stade, les résultats de cette recherche doctorale ne sont pas encore connus. Pourtant, il peut être intéressant, dès à présent, d'aborder quelques concepts se rapportant à la socialisation politique.

Pour ce faire, Bernard FOURNIER, politologue, présente un chapitre sur la thématique de l'intérêt politique et de l'engagement politique, nous aidant ainsi à y voir plus clair sur ces deux concepts qui seront au cœur de la recherche doctorale. Après avoir décrit quelques dimensions du concept d'intérêt politique, il nous invite à nous interroger sur les formes de participation politique et plus largement, sur le concept même de « politique ». Cette réflexion s'avère particulièrement utile car elle permet d'envisager largement ce concept et de réfléchir sur certaines facettes pouvant décliner le vivre-ensemble

Ce politologue nous met toutefois en garde contre les *bonnes réponses* qui peuvent être données par les jeunes et nous invite à porter une plus grande attention aux motivations et aspirations des jeunes.

⁶⁰ OESER Alexandra, « Marji et le passé nazi. Trajectoire migrante et relation ambiguë à l'Allemagne d'une jeune Iranienne en ascension sociale », in FIJALKOW Jacques (dir.), *Transmettre la Shoah dans la famille, à l'école, dans la cité*, Paris, Les Éditions de Paris, 2009, p. 68.

Chapitre 7

Quelques réflexions sur l'engagement politique des jeunes

Par Bernard FOURNIER, Professeur au Département de science politique de l'Université de Liège

Bernard FOURNIER est diplômé de l'Université Laval (Québec) et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été chercheur invité aux États-Unis (*University of Rochester* [New York] et *University of California, Irvine*) et en Belgique (Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université catholique de Louvain [Louvain-la-Neuve] et *Vrije Universiteit Brussel*). Après avoir été professeur au Département de science politique de la *Memorial University of Newfoundland* (Canada) de janvier 2002 à décembre 2005, il est devenu chargé de cours à l'Université de Liège. Ses recherches portent notamment sur la socialisation politique, la jeunesse et la politique, le nationalisme et le fédéralisme. Il a entre autres codirigé deux tomes sur *Jeunesses et politique* (publiés aux Presses de l'Université Laval et chez L'Harmattan en 1994). Son prochain ouvrage, *La socialisation politique. Fondements théoriques et nouvelles approches*, sera publié prochainement (chez De Boeck Université).

Il a souvent été dit et écrit que les jeunes s'intéressent peu ou prou à la politique. Quel contraste avec ceux de la fin des années soixante ! Ces derniers n'étaient-ils pas tous aux avant-postes de la contestation et des remises en question ? Attention aux fausses perspectives, toutefois : nous serions surpris, aujourd'hui, de reprendre les éditions d'avril 1968 du journal *Le Monde* qui titraient sur « l'apathie des étudiants et l'état de déliquescence de leurs organisations ». Nous étions pourtant à quelques semaines des célèbres événements qui ont marqué toutes les mémoires. Sommes-nous en présence des « mêmes » jeunes ? Vu *a posteriori*, nous n'utiliserions certainement pas ce genre de langage pour qualifier les jeunes de 1968.

Télescoper ces deux réalités, à quarante ans de distance, nous semble toutefois utile pour réfléchir sur l'intérêt politique des jeunes et leur engagement dans nos sociétés. Car s'il y a bien un mythe qui persiste, nous semble-t-il, c'est celui de la nécessité de l'engagement des jeunes, au point où une « jeunesse qui se tait » est souvent vue comme « infidèle à sa vocation »⁶¹. Mais l'est-elle vraiment ? Nous ne manquons souvent pas de rappeler combien ces mythes n'illustrent aucunement des comportements réels : certains jeunes, à n'en pas douter, ne s'intéressent pas à la vie politique et ont peu ou pas de connaissances en ce domaine (comme une bonne proportion d'adultes, d'ailleurs) ; d'autres, par contre, s'engagent dans toutes sortes d'associations et défendent ainsi – sans être rattachés à des partis politiques – des valeurs sociales et politiques. Cependant, nous ne souhaitons aucunement mettre en avant une facette au détriment d'une l'autre, en insistant soit sur le désintérêt *des jeunes* pour glorifier un passé qui n'a peut-être pas raison de l'être, soit en grossissant une participation à de *nouvelles formes d'engagement* qui seraient partagées par *tous les jeunes*, alors que les statistiques ne nous donnent pas raison. Ni l'une ni l'autre image n'illustre correctement à la réalité : c'est la diversité⁶² du portrait qu'il faut mettre en évidence, un portrait qui, selon les époques, change de teinte mais qui, selon nous, garde souvent les mêmes composantes.

Grâce aux données que nous avons récoltées avec l'appui de notre unité de Politologie générale du Département de science politique de l'Université de Liège⁶³, nous voudrions apporter un certain

⁶¹ MAURICE Antoine, *Le surfeur et le militant. Valeurs et sensibilités politiques des jeunes, en France et en Allemagne, des années 60 aux années 80*, Paris, Éd. Autrement, 1987, p. 8.

⁶² Nous insistons beaucoup sur cette dimension dans nos recherches actuelles. Ainsi, nous souhaitons mettre en avant la *mosaïque des possibilités* envisageable, notamment en termes d'intérêt politique et d'engagement politique. La justification théorique de cette démarche méthodologique nous oblige à revenir à la compréhension même des processus de socialisation politique. Voy. FOURNIER Bernard, *La socialisation politique. Fondements théoriques et nouvelles approches*, Bruxelles, De Boeck (à paraître).

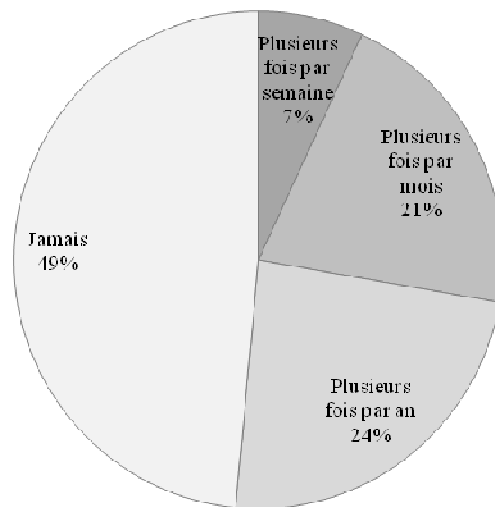
⁶³ C'est ainsi que nous remercions Élodie FLABA, assistante, et Raphaël DARQUENNE, chercheur. Le sondage que nous utilisons a été réalisé par la firme *Dedicated Research*, du 10 au 24 avril 2009, auprès de 1000 jeunes Wallons et Bruxellois âgés de 16 à 21 ans. Le questionnaire qui leur a été soumis par téléphone contenait une quarantaine de questions visant à mesurer leur intérêt et leurs préférences politiques. La marge d'erreur est d'environ 3 %, 19 fois sur 20.

éclairage au concept d'intérêt politique et préciser celui de participation politique, notamment quant à ses nouvelles formes.

1. Les jeunes s'intéressent-ils à la politique ?

Lorsque l'on cherche à mesurer strictement l'*intérêt politique*, il faut reconnaître qu'il est rare de recueillir un très grand enthousiasme auprès de la majorité de jeunes. Ainsi, au début de l'année 2009, 38 % des jeunes Belges francophones se disaient *beaucoup* ou *assez* intéressés à la politique. D'autres résultats corroborent régulièrement ce faible intérêt. Si on s'attarde à la fréquence de consultation de sites politiques sur Internet, on ne peut que constater – malgré les nouvelles perspectives qu'un tel média peut ouvrir – une faible consultation par les jeunes Belges francophones, comme l'indique la figure 1. Les deux, on l'oublie parfois un peu, vont encore souvent de pair⁶⁴.

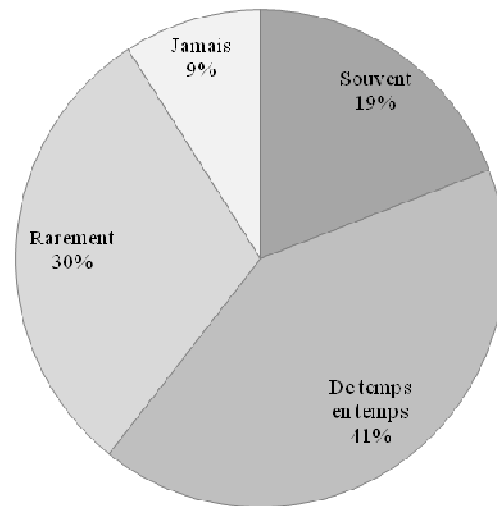
**Figure 1 Consultation de sites de nature politique sur Internet
Jeunes Belges francophones, 16-21 ans, 2009 (en pourcentage)**



⁶⁴ La question que nous posions dans le sondage était pourtant suffisamment large, puisque nous définissions les sites de nature politique sur Internet comme étant des articles de journaux, des blogs de personnes engagées, des commentaires politiques, des sites d'organisations comme Greenpeace, Amnesty International...

Une façon supplémentaire de jauger l'intérêt politique des jeunes consiste à savoir s'ils sont concernés par les décisions des gouvernements (une autre mesure, en quelque sorte, de leur proximité envers la politique). La figure 2 reprend les résultats obtenus lors de la même enquête de 2009.

Figure 2 Préoccupation des jeunes à l'égard des décisions des gouvernements
Jeunes Belges francophones, 16-21 ans, 2009 (en pourcentage)



Les spécialistes de la question ne seront guère surpris par de tels résultats. Toutefois, avant de considérer le débat clos, il est pertinent de s'interroger sur ce que signifie, pour ces jeunes, la « politique », à une époque où le cynisme⁶⁵ envers les hommes et les femmes politiques tient

⁶⁵ Le cynisme est communément défini comme le manque de confiance des citoyens à l'égard des autorités politiques, notamment du gouvernement. Il renvoie également à l'absence de croyance chez le citoyen en la capacité des leaders politiques à être honnêtes, compétents et à agir dans l'intérêt du citoyen. Voy. JENNINGS M. Kent et NIEMI Richard G., *The Political Character of Adolescence. The Influence of Families and Schools*, Princeton, Princeton University Press, 1974, p. 142 et BUTTON BENNETT Christine, « Political Education for Minority Groups », in NIEMI Richard et al., *The Politics of Future Citizens. New Dimensions in the Political Socialization of Children*, San Francisco, Jossey-Bass, 1974, p. 173.

souvent lieu de posture intellectuelle critique de bon aloi. La politique est-elle automatiquement comprise comme ce jeu partisan souvent démagogique, loin du *réel* ?

2. Une autre forme de politique ?

Une perspective qui a souvent été adoptée est de prendre acte de ce rejet de la politique politicienne, mais sans y voir une forme de cynisme, d'individualisme ou de rejet chez les jeunes d'aujourd'hui. Au contraire, un grand nombre d'entre eux s'intéresseraient aux questions sociales et s'engageraient dans des formes de participation qui, sans être directement politiques, exprimeraient leur conscientisation. Ainsi, la politique serait entendue dans une acception plus large et recouvrirait de multiples dimensions. C'est l'idée, souvent largement reprise, que les jeunes sont attirés par les mouvements écologistes, de défense des droits de l'Homme, *Amnesty International* ou *Médecins sans frontières*, pas exemple. Jetons tout de même un regard sur cette « évidence ».

Dans le sondage dont il a été fait état plus haut, nous avons cherché à mesurer la participation réelle des jeunes à une série d'associations. Sept ont été retenues, dans des domaines divers. Le tableau 1 en fait la liste, en les classant selon un ordre décroissant de pourcentages de participation (présente ou passée) des jeunes interrogés.

Tableau 1 Participation des jeunes à une série d'associations

Jeunes Belges francophones, 16-21 ans, 2009 (en pourcentage)		
	Oui	Non
Clubs de loisirs	72%	28%
Mouvements de jeunes	52%	48%
Associations étudiantes	50%	50%
Associations artistiques	41%	59%
Mouvements religieux	19%	81%
Associations pour la défense des droits de l'Homme	19%	81%
Mouvements politiques	5%	95%

N=1000 (ce pourcentage comprend les jeunes qui participaient au moment du sondage ou qui ont déjà participé. Les pourcentages ne s'additionnent pas en colonnes puisqu'un jeune peut faire ou avoir fait partie de plusieurs associations).

Clairement, deux groupes de participation se dégagent. En faisant exception des clubs de loisirs, qui n'entrent pas directement dans notre discussion (encore que leur rôle de socialisation, nous semble-t-il, ne soit pas nécessairement négligeable), les mouvements de jeunes (comme les scouts ou les patros), les associations étudiantes et les associations artistiques (théâtre, musique...) occupent ou ont occupé une partie importante du temps des jeunes. Dans cette perspective, il est très pertinent de s'interroger sur le type de socialisation que les jeunes reçoivent dans ces mouvements et associations. Les activités parascolaires, par exemple, constituent une pépinière importante dans le processus de formation des jeunes – et on le voit, elle n'est pas quantitativement marginale. Les activités qu'on y trouve sont diverses, mais elles n'en sont que plus formatrices⁶⁶.

Dans le second groupe, on retrouve les mouvements religieux, mais surtout les associations pour la défense des droits de l'Homme (comme *Amnesty International*, les mouvements écologistes ou les mouvements altermondialistes), et les mouvements politiques qui ferment la marche. Le faible pourcentage de participation dans ce dernier type de mouvement ne surprendra pas : il est cohérent avec l'intérêt politique général des jeunes. Cependant, ce pourcentage de 20 % des 16-21 ans qui affirment participer ou avoir participé aux associations pour la défense des droits de l'Homme est intéressant : doit-on le juger élevé ou faible ? Tout est une question d'appréciation, certes, mais justifie-t-il l'enthousiasme souvent marqué pour cette forme d'engagement ? Certains auteurs ont soutenu, en fait, que les jeunes qui participaient à ce type de mouvements n'étaient peut-être pas nécessairement ceux qui rejetaient le plus l'idée de la politique partisane. Ainsi, par exemple, ces derniers votent souvent plus que les autres (dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, il va sans dire...), s'intéressent aux débats politiques... En fait, il n'y a peut-être pas une césure aussi grande entre ces deux réalités. D'ailleurs, 47 % des jeunes participant à ces associations se disent beaucoup ou assez « intéressés à la politique » dans notre sondage, ce qui représente 10 % de plus que dans la population générale des jeunes.

⁶⁶ Voy. FOURNIER Bernard. « S'engager dans la Jeunesse étudiante catholique dans les années quarante », *Jeunesses et politique*, sous la direction de Raymond HUDON et FOURNIER Bernard, tome II : *Mouvements et engagements depuis les années trente*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/ L'Harmattan, 1994, coll. « Sociétés et mutations »/« Logiques politiques », pp. 185-205.

3. N'y aurait-il pas de « bonnes réponses » à donner dans un sondage sur l'intérêt politique ?

Qu'est-ce à dire ? En fait, c'est lorsque l'on demande aux jeunes s'ils *seraient intéressés* à participer à de tels mouvements que les chiffres gonflent significativement. Nous n'avons pas mesuré cette possibilité dans le sondage de *Dedicated Research* de 2009, mais nous l'avions proposée dans une enquête réalisée en 2007 auprès d'étudiants de 16 à 18 ans dans la région liégeoise⁶⁷. Le tableau 2 est éclairant à cet égard.

Tableau 2 Participation et souhait de participer des jeunes à une série d'associations

Jeunes Liégeois, 16-18 ans, 2007 (en pourcentage)		
	Participent ou ont participé	Aimeraient participer
Clubs de loisirs	20 %	34 %
Mouvements de jeunes	42 %	10 %
Associations étudiantes	8 %	26 %
Conseils étudiants	20 %	16 %
Associations artistiques	48 %	21 %
Mouvements religieux	11 %	4 %
Associations pour la défense des droits de l'Homme	11 %	49 %
Mouvements politiques	3 %	20 %

N=1437.

Ce qui frappe, c'est justement ce 50 % de jeunes qui affirmaient, dans ce sondage, qu'ils *aimeraient participer* à des associations pour la défense des droits de l'Homme, des mouvements écologistes, etc. – ce qui est nettement plus que pour les autres types d'associations – et singulièrement les mouvements politiques. Généralement, nous interprétons cette tendance comme un appui des jeunes envers les autres formes de participation « non politiques », à leur ouverture envers les problématiques

⁶⁷ Nous aimerions remercier Min REUCHAMPS, chargé de recherches FRS-F.N.R.S. au Département de science politique de l'ULg, et Alexia PIRONET, ancienne assistante, pour leur aide dans la collecte et l'analyse de ces données.

qu'elles portent, au rejet de la politique partisane et à leur recherche de nouvelles formes de politique et d'engagement.

Il y a certainement de cela dans ces données. Des entretiens avec les jeunes, engagés ou non, le confirment⁶⁸. Mais une autre approche est possible, plus nuancée. En fait, cette *opinion*, régulièrement mesurée dans les sondages auprès des jeunes, ne serait-elle pas devenue une forme de réponse « passe-partout » pour certains jeunes ? De la même façon qu'à une série de « problèmes économiques et sociaux », le sondeur recueillera généralement un appui marqué – mais attendu – pour les problèmes liés au chômage et à l'environnement, n'en serait-il pas de même lorsqu'on propose au jeune une série de participations ? Se dire prêt à participer à des mouvements pour la défense de l'environnement n'est pas très engageant et fait peut-être maintenant partie « de la série des *bonnes réponses* à donner » pour un répondant ?

Évidemment, ces réflexions de sondeurs s'appliquent à toute enquête et ce n'est pas sur ce terrain que nous nous plaçons. C'est l'impact de ce discours sur notre conception de la participation des jeunes que nous interrogeons ici. N'aurions-nous pas trop tendance à nous *rassurer* sur la participation *réelle*, sur l'intérêt *réel* des jeunes à partir de la mesure d'un tel souhait ? D'une certaine façon, cela ne nous donne-t-il pas *bonne conscience* en nous empêchant, peut-être, de voir d'autres phénomènes ? Nous en sommes venus à cette réflexion après une pré-enquête réalisée auprès de 100 jeunes de la région liégeoise sur leur opinion face à l'idée d'abaisser le droit de vote à 16 ans. Certes, il ne s'agit pas d'un débat en Belgique, mais justement, nous souhaitons utiliser cette question pour provoquer un peu les jeunes et mesurer d'une autre façon leur intérêt politique⁶⁹. Ce qui nous a semblé particulièrement alertant, ce n'est pas le débat entre participation traditionnelle/nouvelle forme de participation, mais plutôt l'expression d'un *retrait* de nombreux jeunes de la vie politique et sociale. Il s'agit plus que l'expression d'une latence, qui serait probablement normale à 17 ou 18 ans : en fait, il faut plutôt y voir l'expression d'une *mise à l'écart* – souhaitée ou non – de la société.

⁶⁸ QUENIART Anne et JACQUES Julie, « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique », *Politique et Sociétés*, 2008, vol. 27, n° 3, pp. 211-242.

⁶⁹ Cette rencontre a eu lieu au début d'avril 2010. L'enquête même a eu lieu à la fin du mois d'octobre 2010 et les résultats sont actuellement en cours d'analyse.

Quelques réflexions sur l'engagement politique des jeunes

Animateur⁷⁰ : Je repose la question. Le fait de voter à 16 ans ferait que les politiques prennent plus en compte les intérêts des jeunes ?

[...]

B05 : Ça changerait peut être quelque chose parce que... mais on voterait comme nos parents.

B04 : Si plusieurs millions de jeunes votaient, on prendrait en compte nos intérêts. Donc c'est bien de voter à 16 ans.

B09 : Ils n'ont pas besoin de notre avis, mais ils ne sauraient pas ce qu'est le vote des jeunes. Donc ça ne sert à rien de voter.

B10 : On n'a pas besoin qu'on nous prenne plus en compte. On n'est pas directement concernés. Ils n'ont pas besoin de notre avis.

[...]

B08 : Moi, je ne vois pas pourquoi on a spécialement besoin de nous parce qu'on ne manque de rien, on n'a pas encore de métier et tout.

Animateur : Le vote à 16 ans ferait qu'on prenne plus en compte les intérêts des jeunes ?

B12 : Je trouve qu'on n'a pas besoin qu'on prenne en compte nos intérêts. On a déjà nos parents.

Tous les jeunes ne s'inscrivent évidemment pas dans cette optique et nos recherches sont encore trop sommaires pour tenter de faire le tableau de la diversité des opinions sur cette question, mais la vigueur de l'expression de certains jeunes à ce propos nous a frappé.

Évidemment, chaque jeune doit savoir prendre sa place dans la société, mais il doit en avoir les moyens et ce qui est remarquable, nous semble-t-il, c'est que même dans la société moderne actuelle, avec un système d'éducation largement ouvert, avec des moyens de communication qui sont de plus en plus accessibles, de nombreux jeunes ne sentent pas pouvoir le faire. Et nous ne parlons même pas ici du *devoir* de l'engagement, mais de *l'intérêt* même de l'engagement. Il s'agit d'une réalité qui porte à la réflexion, nous semble-t-il.

En Mai 68, il est évident que plusieurs jeunes ont simplement suivi le courant⁷¹. Nous en avons gardé une image forte, néanmoins. Aujourd'hui, nous construisons d'autres images, certaines négatives, d'autres positives, de l'engagement des jeunes. Cependant, au delà des discours, il faut se

⁷⁰ Transcription d'un *focus group* réalisé lors de la journée-test du 1^{er} avril 2009. Les codes sont identiques à ceux utilisés pour le *focus group* précédemment présenté.

⁷¹ Rudolf REZSOHAZY a bien montré qu'environ 10 % des jeunes d'une génération est généralement engagé, même dans les moments forts de la politisation sur les campus américains. Voy. REZSOHAZY Rudolf, *Les jeunes : un profil social, politique et religieux*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Service de diagnostic social, 1983, cahier n° 7, p. 97.

Les sentiers de la mémoire

pencher davantage sur le vécu des différents groupes de jeunes et mieux identifier pourquoi certains d'entre eux ne pensent même pas à s'interroger sur la possibilité de voir les choses autrement. C'est ce qui est à la base, nous semble-t-il, de la dynamique de la prise de parole, de l'action et, ultimement, de l'engagement citoyen, quelles que soient ses formes.

Conclusion

Nous voilà arrivés au terme de ce voyage qui nous mobilise toujours actuellement. L'idée première de ce court ouvrage était de présenter l'ensemble du projet soutenu suite à la mise en œuvre du décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.

Outre les différentes étapes qui ont été réalisées, cet ouvrage voulait également laisser la place aux jeunes. En effet, ils sont parmi les premiers destinataires des mesures découlant de la mise en œuvre du « décret mémoire ». Il est donc utile d'aller directement chercher leurs impressions. Leurs réactions écrites et quatre *focus groups* – ceux réalisés avant et après ce projet n'étant pas présentés dans ces pages – ont permis de récolter leurs opinions⁷². Même si beaucoup de textes sont répétitifs, trois éléments méritent une attention particulière.

Le premier de ceux-ci concerne la nécessité pour les élèves concernés de vivre ce que d'autres personnes ont vécu par le passé. Lors du processus de transmission de la mémoire de faits génocidaires – et notamment celui commis par le régime national-socialiste allemand durant la Seconde Guerre mondiale –, les jeunes doivent-ils être mis « à la place »⁷³ des personnes qui ont vécu de tels faits ou est-il nécessaire de garder une distance critique ? Beaucoup de jeunes ont mentionné dans les textes, lors des *focus groups* ou même lors de diverses discussions, qu'ils s'attendaient à voir des choses plus poignantes. Ils ont souvent déploré l'aspect par trop « musée » du camp de concentration d'Auschwitz I. Cette vision est également présente dans les *focus groups* qui se sont déroulés avec des élèves d'autres établissements secondaires et qui ne concernent pas ce projet spécifique.

Les remarques des élèves suscitent de multiples interrogations. On pourrait d'abord se demander si cette vision ne résulte pas de ce qui a pu leur être transmis, que ce soit lors des cours, des conférences ou des visites programmées dans le cadre de ce projet. Pourtant, cet aspect – c'est-à-dire le fait de se mettre à la place des victimes – n'a pas été abordé lors des

⁷² Un seul *focus group* a été présenté dans cet ouvrage, les autres étant accessibles sur demande.

⁷³ Ce concept est relatif dans la mesure où les jeunes ne pourront jamais être mis à la place des victimes de faits génocidaires.

différentes étapes, excepté lors de la réalisation du parcours symbolique aux Territoires de la mémoire où il a été dit aux élèves qu'ils allaient réaliser le parcours d'un déporté, depuis son arrestation jusque dans les camps de concentration.

Mais alors, d'où les élèves peuvent-ils bien tenir cette idée ou en tout cas, cette volonté de se mettre à la place des personnes qui ont connu cela ? L'interrogation reste ouverte. Une piste de réponse peut-être trouvée dans la manière dont les souffrances sont présentées, notamment à la télévision. Les jeunes ont de plus en plus l'habitude de voir des images dures et choquantes où s'enchaînent les morts, les blessés, le sang, etc. Ils sont donc habitués à ces images. Dès lors, quand ils se retrouvent sur un lieu de mémoire tel qu'un camp de concentration, ils trouvent que « c'est beau » – pour reprendre l'expression de certains d'entre eux – et que cela ne reflète pas l'image qu'ils se sont faite du camp de concentration.

Il y a peut-être aussi la volonté d'avoir une certaine proximité temporelle avec les événements qui se sont déroulés dans le passé. Beaucoup de jeunes ont souligné, à cet égard, qu'ils ont été davantage concernés par le camp d'extermination d'Auschwitz II car il y avait encore les ruines des chambres à gaz. On en arrive même à un paradoxe intéressant à relever : certains ont été davantage marqués par les ruines des chambres à gaz du camp d'extermination d'Auschwitz II que par la chambre reconstruite du camp de concentration d'Auschwitz I. Dans le même ordre d'idée, la plupart n'ont pas du tout été marqués par les fours crématoires reconstruits. Pour certains de ces jeunes, le fait qu'ils aient été reconstruits enlève une certaine part de crédibilité au lieu de mémoire qu'ils ont visité⁷⁴.

Plus largement, cette immédiateté temporelle pose aussi la question de la transmission de la mémoire de ces faits dans les prochaines années où les témoins ne seront plus présents pour relater leur vécu. Si « l'ère du témoin »⁷⁵ a permis une collecte systématique des témoignages, comment ceux-ci seront-ils utilisés lorsque les témoins ne viendront plus raconter leur expérience aux jeunes ? Les jeunes, eux-mêmes, seront-ils, par exemple, intéressés d'écouter ou de voir des enregistrements ?

⁷⁴ Jean-François FORGES, en décrivant les différents éléments reconstruits à Auschwitz, mentionnait que Primo LEVI ne reconnaissait pas, en 1965, le *Stammlager*. Il ajoutait même que « depuis 1979, le complexe d'Auschwitz-Birkenau a été placé par l'UNESCO sur la liste des lieux du patrimoine mondial. Mais le site a déjà été modifié de façon irréversible ». Voy. FORGES Jean-François, *Éduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire*, Paris, Pocket, 2004, p. 120.

⁷⁵ WIEVIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 189 p.

La transmission de la mémoire se retrouve en tout cas fortement interrogée. Quelles vont être les voies qui seront privilégiées dans les prochaines années ? La question reste grande ouverte.

Le deuxième élément sur lequel nous voudrions mettre l'accent concerne le concept de « devoir de mémoire ». Quelques élèves ont, dans leur texte, mentionné l'importance d'un « devoir de mémoire ». Le devoir de mémoire peut prendre deux acceptions. D'une part, il est communément défini comme le devoir qui impose de se souvenir. Ainsi, les jeunes auraient l'obligation de se souvenir des faits passés, presque d'une manière machinale. D'autre part, si on raffine ce concept, on parle davantage de l'invitation à une fidélité⁷⁶ – c'est en tout cas ce que cela signifie chez les rescapés. Les jeunes ont certainement en tête la première acception que nous avons donnée. Une fois encore, nous nous interrogeons sur l'origine de cette idée chez eux. En effet, notre projet ne visait pas à orienter les jeunes vers cette obligation de souvenir. Que du contraire, nous voulions même dépasser cette conception par une approche réflexive et participative. Bien sûr, nous ne maîtrisons pas toutes les influences qui s'exercent sur les jeunes et qui pourraient expliquer l'acceptation par ces jeunes de l'obligation de se souvenir. Peut-être assistons-nous également à un discours chez ces jeunes qu'il est de bon ton de tenir. En tout cas, ce point mérite d'être discuté avec eux pour véritablement comprendre leur motivation.

Le troisième élément que nous voudrions souligner concerne les attitudes et comportements davantage politiques résultant de ce processus de transmission mémoriel. Dès que la thématique des génocides est abordée par une quelconque personne, des éléments politiques viennent s'y greffer. C'est par exemple le cas lorsqu'il est conseillé aux jeunes de ne pas voter pour l'extrême-droite. Cependant, il nous semble qu'il est important de rester vigilant face aux réflexes qui pourraient se développer chez le jeune. C'est là aussi une des motivations à la base de ce projet. On connaît tous des situations où des personnes disent : « extrême-droite = mauvais ». Quand on cherche à savoir ce qui se cache derrière un tel discours, on est souvent étonné par l'absence de réponse. On a alors l'impression qu'un certain discours est tenu car il est, une fois encore, de

⁷⁶ RAXHON Philippe, « Essai de bilan historiographique de la mémoire », Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des Institutions, 2009, n° 30. Jean-Pierre Clérot a remis en question cette fidélité en recourant au concept de faux souvenirs. Voy. CLÉROT Jean Pierre, « Le devoir de mémoire », in TZITZIS Stamatios (dir.), *La mémoire, entre silence et oubli*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université de Laval, 2006, pp. 337-362.

bon ton de le tenir. Le projet mené avec les jeunes avait pour but de dépasser ce genre de réflexions. Il s'agissait véritablement d'inciter les jeunes à avoir des réflexes critiques par rapport à ce qui est dit, notamment sur le plan politique. Ils doivent eux-mêmes comprendre les enjeux qui peuvent se cacher derrière certains discours ou actes. Bernard FOURNIER, dans son chapitre, nous a d'ailleurs éclairés sur les réponses « passe partout ».

Il faut dès lors offrir la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur cette thématique afin de pouvoir creuser le discours qu'ils tiennent et ainsi en discuter avec eux. C'est ce que nous allons encore faire durant les prochains mois. Pour ce faire, le recours à des méthodes participatives se révèle intéressant. Ainsi, les *focus groups* organisés avant et après la réalisation de ce projet ont permis et vont permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer et de débattre entre eux. Après avoir réalisé les analyses de ces entretiens de groupe, les résultats vont être discutés avec eux afin de les intégrer, une fois encore dans le processus et surtout afin de porter un regard critique par rapport à ce qui a été dit et réalisé avec eux⁷⁷.

Si un tel travail en profondeur – qui est à un stade d'essai – veut être réalisé, force est de constater qu'il demande un investissement important, notamment en termes temporels. Or, cela n'est pas facilement réalisable dans le contexte scolaire actuel. Nouer davantage de liens avec le monde scientifique peut, à cet égard, s'avérer fructueux.

En tout cas, ce projet nous a tenus en haleine pendant plusieurs mois. Depuis son dépôt jusqu'à sa réalisation concrète, il nous a permis de nous enthousiasmer. Il aura, en outre, permis de susciter de multiples questionnements entre nous, en interaction avec les jeunes. Ce court ouvrage est d'ailleurs là pour en témoigner. De ce point de vue, l'expérience se sera révélée stimulante et riche en apprentissages. Espérons que les différents projets réalisés suite à l'appel à projets et ceux qui le seront dans le futur pourront faire l'objet de discussions avec les acteurs concernés afin de ne pas briser l'impulsion qui a été initiée. À ce stade, nous ne pouvons donc qu'encourager à saisir la fenêtre de possibilités ouverte grâce au « décret mémoire ».

⁷⁷ Ce travail sera définitivement réalisé dans les prochains mois.

Bibliographie sélective

Cette bibliographie reprend les références qui ont été citées dans cet ouvrage ainsi que celles utilisées tout au long de la réalisation de ce projet. Elle ne se veut bien évidemment pas exhaustive.

* *
*

- ANDREOPOULOS George J. (ed.), *Genocide. Conceptual and Historical Dimensions*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, 265 p.
- ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 264 p.
- BAUMAN Zygmunt, *Modernité et holocauste*, Paris, La Fabrique, 2002, 285 p.
- BOBBIO Norberto, *Libéralisme et démocratie*, Paris, Cerf, 1996, 123 p.
- BRAUD Philippe, « Du pouvoir en général au pouvoir politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean, *Traité de science politique. Tome I. La science politique. Science sociale. L'ordre politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 335-393.
- BRUNET Sébastien et DELVENNE Pierre, « Cahier n°17 - Politique et expertise d'usage en situation de haute incertitude scientifique : application de la méthodologie des *Focus groups* au risque électromagnétique », *Cahiers de Sciences politiques de l'ULg*, 2010, disponible à l'adresse <http://popups.ulg.ac.be/csp/document.php?id=462>, consulté le 16 juillet 2010.
- BURDEAU Georges, *Traité de science politique. Tome premier. Le pouvoir politique*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1966, 634 p.
- BUTTON BENNETT Christine, « Political Education for Minority Groups », in NIEMI Richard et al., *The Politics of Future Citizens. New Dimensions in the Political Socialization of Children*, San Francisco, Jossey-Bass, 1974, pp. 167-198.
- CARTIER Emmanuel, « Histoire et droit : rivalité ou complémentarité ? », *Revue française de droit constitutionnel*, juillet 2006, n° 67, pp. 509-534.
- CHAGNOLLAUD Dominique, *Science politique. Éléments de sociologie politique*, Paris, Dalloz, 2010, 7^e éd., 348 p.
- CHALK Frank et JONASSOHN Kurt, *The History and Sociology of Genocide. Analyses and Case Studies*, New Haven, Yale University Press, 1990, 461 p.
- CHAUMONT Jean-Michel, « Du culte des héros à la concurrence des victimes », *Criminologie*, vol. 33, n° 1, 2000, pp. 167-183.
- CHAUMONT Jean-Michel, *La concurrence des victimes*, Paris, La Découverte, 2002, 384 p.

Les sentiers de la mémoire

- CLEROT Jean Pierre, « Le devoir de mémoire », in TZITZIS Stamatios (dir.), *La mémoire, entre silence et oubli*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université de Laval, 2006, pp. 337-362.
- COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Communiqué de presse, Marie Arena propose un décret relatif à la transmission de la mémoire et à la promotion des droits de l'homme*, mercredi 23 janvier 2008.
- COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, *Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes*, Séance du vendredi 13 mars 2009, Moniteur belge, vendredi 4 avril 2009.
- CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *Concurrence des passés. Usages politique du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 298 p.
- DÉHAN Nadia et PERCHERON Annick, « La démocratie à l'école », *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 21, n° 3, pp. 379-407.
- DÉMOCRATIE OU BARBARIE, *Brochure d'information sur la cellule Démocratie ou barbarie*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 2009-2010.
- DÉMOCRATIE OU BARBARIE, *Le fort de Breendonk. Le camp de la terreur nazie en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racines, 2006, 63 p.
- DÉMOCRATIE OU BARBARIE, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, Bruxelles, Racine, 2009, 109 p.
- DENNIS Jack (ed.), *Socialization to Politics : A Reader*, New York, John Wiley & Sons, 1973, 544 p.
- DENNIS Jack, LINDBERG Leon, MC CRONE Donald et STIEFBOLD Rodney, « Political Socialization to Democratic Orientations in Four Western Systems », in DENNIS Jack (ed.), *Socialization to Politics: A Reader*, New York, John Wiley & Sons, 1973, pp. 181-210.
- DESBOIS Patrick, *Porteur de mémoires. Sur les traces de la Shoah par balles*, Paris, Michel Lafon, 2007, 329 p.
- DORMAGEN Jean-Yves et MOUCHARD Daniel, *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles, De Boeck, 2009, 2^e éd., 272 p.
- DUCHESNE Sophie et HAEGEL Florence, *L'entretien collectif*, Paris, Armand Colin, Série « L'enquête et ses méthodes », 2005, 126 p.
- EASTON David et DENNIS Jack, *Children in the Political System*, New York, McGraw-Hill, 1969, 440 p.
- EASTON David, *A framework for Political Analysis*, Hemel Hempstead, Prentice-Hall, 1965, 143 p.
- EASTON David, *A System Analysis of Political Life*, New York, John Wiley & Sons, 1965, 507 p.
- EASTON David, *The Political System. An Inquiry into the State of Political Science*, New York, Alfred A. Knopf, 1953, 320 p.
- ERNST Sophie (dir.), *Quand les mémoires déstabilisent l'école. Mémoire de la Shoah et enseignement*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2008, 344 p.

Bibliographie sélective

- FERENCZI Thomas (dir.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli ?*, Bruxelles, Complexe, 2002, 281 p.
- FIERENS Jacques, « Décret mémoire : le mal entendu », *La libre 2*, mardi 17 mars 2009, p. 16.
- FJALKOW Jacques (dir.), *Transmettre la Shoah dans la famille, à l'école, dans la cité*, Paris, Les Éditions de Paris, 2009, 238 p.
- FINKIELKRAUT Alain, *L'avenir d'une négation. Réflexion sur la question du génocide*, Paris, Seuil, 1982, 180 p.
- FORGES Jean-François, *Éduquer contre Auschwitz. Histoire et mémoire*, Paris, Pocket, 2004, 277 p.
- FOURNIER Bernard, *La socialisation politique. Fondements théoriques et nouvelles approches*, Bruxelles, De Boeck, 2010 (à paraître).
- FOURNIER Bernard. « Socialisation politique et mosaïque des possibles : l'apport de Jean Piaget », in VRANCKEN Didier, SCHOENAERS Frédéric et DUBOIS Christophe (dir.), *Penser la négociation. Hommages à Olgierd Kutny*, De Boeck Université, 2009, pp. 83-91.
- FRAISSEIX Patrick, « Le Droit mémoriel », *Revue française de droit constitutionnel*, juillet 2006, n° 67, pp. 483-508.
- FRANGI Marc, « Les 'lois mémorielles' : de l'expression de la volonté générale au législateur historien », *Revue de droit public, de la science politique en France et à l'étranger*, 2005, n° 1, pp. 241-266.
- GARAPON Antoine, *Peut-on réparer l'histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Paris, Odile Jacob, 2008, 287 p.
- GRANDJEAN Geoffrey, « La répression du négationnisme en Belgique : de la réussite législative au blocage politique », *Droit et société*, 2011, n° 77 (à paraître).
- GRANDJEAN Geoffrey, « Le(s) génocide(s) vu(s) par des jeunes : représentations et localisations », in BREUX Sandra, REUCHAMPS Min et LOISEAU Hugo, *La carte mentale : un outil participatif pour la science politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010 (à paraître).
- GRANDJEAN Geoffrey, « Parler de(s) génocide(s) avec des jeunes » (à paraître 2011).
- GRANDJEAN Geoffrey, « Quelques réflexions sur les enjeux mémoriels autour de la répression du négationnisme en Belgique », *Revue de la Faculté de Droit de l'Université de Liège*, 2009, n° 4, pp. 575-586.
- GREENSTEIN Fred I., *Children and Politics*, New Haven, Yale University Press, 1969, 217 p.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective. Éditions critique établie par Gérard Namer*, Paris, Albin Michel, 1999, 295 p.
- HARTOG François et REVEL Jacques, *Les usages politiques du passé*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2001, 206 p.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, 2003, Paris, Seuil, 257 p.
- HOOGHE Marc et STOLLE Dietlind, « Good Girls Go to the Polling Booth, Bad Boys Go Everywhere : Gender Differences in Anticipated Political

Les sentiers de la mémoire

- Participation Among American Fourteen-Year-Olds », *Women & Politics*, 2004, vol. 26, n° 3-4, pp. 1-23.
- HUDON Raymond et FOURNIER Bernard (dir.), *Jeunesses et politique*, vol. 1 : *Conceptions de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 1994, coll. « Sociétés et mutations »/« Logiques politiques », 552 p.
- HUDON Raymond et FOURNIER Bernard (dir.), vol. 2 : *Mouvements et engagements depuis les années trente*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 1994, coll. « Sociétés et mutations »/« Logiques politiques », 548 p.
- HYMAN Herbert H., *Political Socialization. A study in the Psychology of Political Behavior*, New York, The Free Press, 1969, 140 p.
- JENNINGS M. Kent et NIEMI Richard G., *The Political Character of Adolescence. The Influence of Families and Schools*, Princeton, Princeton University Press, 1974, 357 p.
- KATTAN Emmanuel, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Questions d'éthique », 2002, 153 p.
- KIERNAM Ben, « Sur la notion de génocide », *Le Débat*, avril 1999, n° 104, 1999, pp. 179-192.
- KITZINGER Jenny et BARBOUR Rosaline S., « Introduction : the challenge and promise of focus groups », in BARBOUR Rosaline S. et KITZINGER Jenny, *Developing Focus Group Research. Politics, Theory and Practice*, Londres, Sage Publications, 2001, pp. 1-20.
- LANGTON Kenneth P. et JENNINGS M. Kent, « Political Socialization and the High School Civics Curriculum in the United States », *The American Political Science Review*, 1968, vol. 62, n° 3, pp. 852-867.
- LAPORTE Christian, « Un décret pour toutes les mémoires », *La Libre Belgique*, samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2009, p. 10.
- LAUTERWEIN Andréa (coord.), *Rire, Mémoire, Shoah*, Paris, Éditions de l'éclat, 2009, 400 p.
- LECOMTE Jean-Michel, *Enseigner l'Holocauste au 21^e siècle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2001, 133 p.
- LEFEBVRE Barbara et FERHADJIAN Sophie (dir.), *Comprendre les génocides du XX^e siècle. Comparer-Enseigner*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2007, 319 p.
- LEMKIN Raphaël, *Axis Rule in Occupied Europe. Laws of Occupation, Analysis of Government, Proposals for Redress*, Washington, Carnegie, 1944, 674 p.
- LEVENE Mark, « Le visage mouvant du meurtre de masse : massacre, génocide et 'post-génocide' », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002, vol. 4, n° 174, pp. 493-503.
- LEVENE Mark, *Genocide in the Age of the Nation State. The meaning of Genocide*, Londres, I.B. Tauris, 2008, 266 p.
- MAURICE Antoine, *Le surfeur et le militant. Valeurs et sensibilités politiques des jeunes, en France et en Allemagne, des années 60 aux années 80*, Paris, Éd. Autrement, 1987, 233 p.

Bibliographie sélective

- MEMMI Dominique, « L'engagement politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (dir.), *Traité de science politique. Tome 3. L'action politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 310-366.
- METDEPENNINGEN Marc, « Un décret pour la Mémoire », *Le Soir*, samedi 5 et dimanche 6 juillet 2008, p. 10.
- MICHEL Johann, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 207 p.
- MILNER Henry, *La compétence civique. Comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université de Laval, 2004, 388 p.
- MUKAGASANA Yolande, *La mort ne veut pas de moi*, Paris, Fixot, 1997, 268 p.
- MUKAGASANA Yolande, *Les blessures du silence. Témoignages du génocide au Rwanda*, Arles, Actes Sud, 2001, 159 p.
- MUKAGASANA Yolande, *N'aie pas peur de savoir. Rwanda : une rescapée tutsi raconte*, Paris, Robert Laffont, 1999, 315 p.
- MUXEL Anne, « L'âge des choix politiques. Une enquête longitudinale auprès des 18-25 ans », *Revue française de sociologie*, 1992, XXXIII, pp. 233-263.
- MUXEL Anne, « Les choix politiques des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale », *Revue française de science politique*, 2001, vol. 51, n° 3, p. 409-430.
- MUXEL Anne, *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010, 237 p.
- MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2001, 190 p.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome I*, Paris Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 1642 p.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 3014 p.
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Tome III*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, 4751 p.
- PANKIEWICZ Tadeusz, *La Pharmacie du ghetto de Cracovie*, Paris, Actes Sud, 1998, 208 p.
- PARLEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE, *Compte rendu intégral*, Séance du mardi 10 mars 2009 (après-midi), CRI n° 13, intervention de Ruddy DEMOTTE, p. 18.
- PERCHERON Annick, « La socialisation politique. Défense et illustration », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean, *Traité de science politique. Tome III. L'action politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 165-235.
- PERCHERON Annick, *L'univers politique des enfants*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 253 p.
- PERCHERON Annick, *La socialisation politique*, Paris, Colin, 1993, 226 p.
- PIRES Alvaro, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in POUPART Jean, DESLAURIERS Jean-Pierre, GROULX Lionel et LAPERRIERE Anne, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Morin, 1997, pp. 113-167.

Les sentiers de la mémoire

- QUENIART Anne et JACQUES Julie, « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique », *Politique et Sociétés*, 2008, vol. 27, n° 3, pp. 211-242.
- RAXHON Philippe, « Essai de bilan historiographique de la mémoire », *Cahiers du Centre de recherches en histoire du droit et des Institutions*, 2009, n° 30, pp. 11-94.
- REZSOHAZY Rudolf, *Les jeunes : un profil social, politique et religieux*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Service de diagnostic social, 1983, cahier n° 7, 137 p.
- RICŒUR Paul, « Esquisse d'un parcours de l'oubli », in Ferenczi Thomas (dir.), *Devoir de mémoire, droit à l'oubli*, Bruxelles, Complexe, 2002, pp. 21-31.
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 689 p.
- ROBIN Régine, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, coll. « Un ordre d'idées », 2003, 524 p.
- RTBF Info, « Décret mémoire, Demotte remet les pendules à l'heure », lundi 25 août 2008, disponible à l'adresse suivante : <http://www.rtbf.be/info/belgique/communaute-francaise/decret-memoire-demotte-remet-les-pendules-a-lheure> (site consulté le 18 juillet 2010).
- SCHÜLKE Christian, *Les usages politiques du passé dans les relations germano-polonaises (1989-2005)*, Paris, L'Harmattan, 2009, 218 p.
- SÉMELIN Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005, 485 p.
- SÉMELIN Jacques, « Analyser le massacre. Réflexions comparatives », *Questions de Recherche*, septembre 2002, n° 7, pp. 2-42.
- STEINBERG Maxime, « Le génocide au XX^e siècle : lecture juridique ou historique », in DESTEXHE Alain et FORET Michel (dir.), *De Nuremberg à La Haye et Arusha*, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp. 49-63.
- TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004, 60 p.
- TORNEY-PURTA Judith, « The School's Role in Developing Civic Engagement : A Study of Adolescents in Twenty-Eight Countries », *Applied Developmental Science*, 2002, vol. 6, n° 4, pp. 203-212.
- VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine. Conflits, mémoires et identités*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006, 245 p.
- VERHOEVEN Joe, « Le crime de génocide. Originalité et ambiguïté », *Revue belge de droit international*, 1991, n° 1, pp. 5-26.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *Les assassins de la mémoire : 'Un Eichmann de papier' et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, Découverte, 1987, 231 p.
- WEBER Max, *Économie et société*, tome I, Paris, Plon, 1969, 317 p.
- WIEVRIORKA Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 189 p.
- ZOMERSZTAJN Nicolas, « Les prisonniers politiques s'égarent », *Regard*, mardi 9 septembre 2008, n° 669, p. 5.

Table des matières

Sommaire	7
Préface	9
Introduction	11
Partie I	
Du décret au projet	19
Chapitre 1	
Parcours et contenu d'un décret pour la mémoire	21
1. Genèse	21
2. Débats parlementaires	24
3. Contenu du décret	25
Chapitre 2	
Quand les survivants racontent	29
Chapitre 3	
En route vers des lieux de mémoire	51
Chapitre 4	
Le phénomène génocidaire	55
Partie II	
Paroles de jeunes	67
Chapitre 5	
Exemple d'un <i>focus group</i>	71
Chapitre 6	
Paroles de jeunes	81
Partie III	
Et la politique dans tout ça ?	131
Chapitre 7	
Quelques réflexions sur l'engagement politique des jeunes	137
1. Les jeunes s'intéressent-ils à la politique ?	139
2. Une autre forme de politique ?	141
3. N'y aurait-il pas de « bonnes réponses » à donner dans un sondage sur l'intérêt politique ?	143
Conclusion	147
Bibliographie sélective	151
Table des matières	157